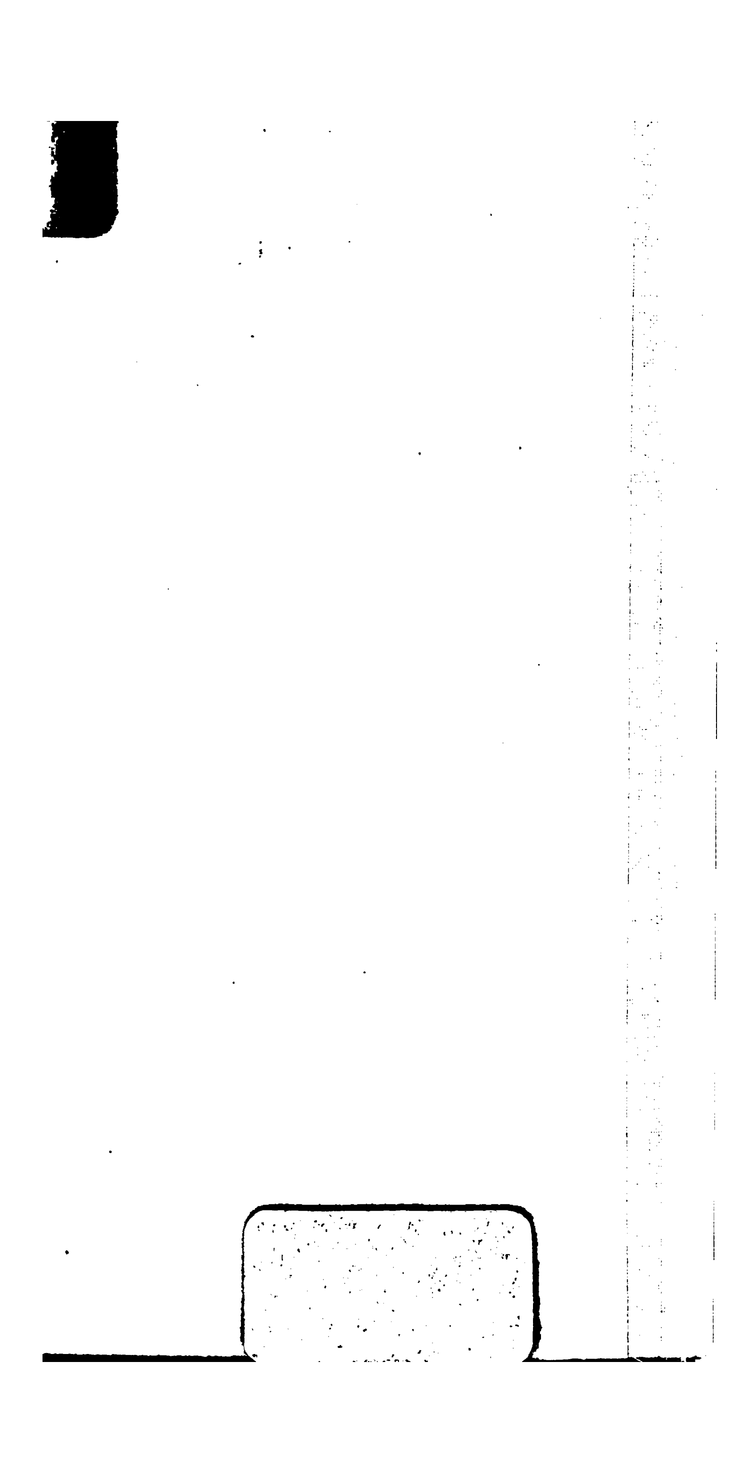
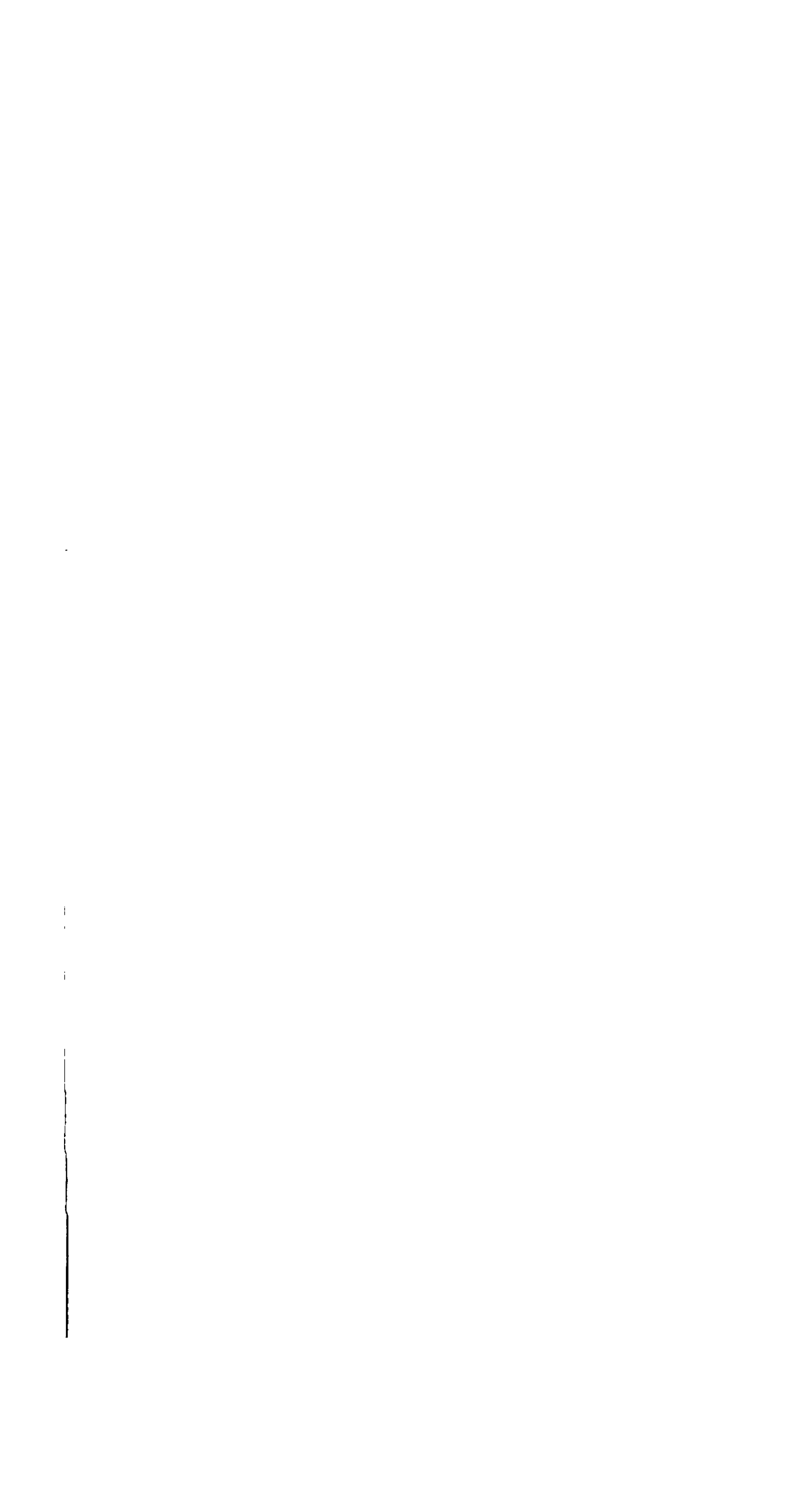

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07438895 4







HISTOIRE
DE
SIMONIDE,
ET
DU SIECLE OU IL A VECU;

AVEC

Des Eclairciſſemens Chronologiques.

Louis Michel

Par M. de BOISSY *Fils.*



A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PREFACE.

L'Ouvrage que je donne au Public n'eſt pas une ſimple Hiſtoire de Simonide. C'eſt encore celle du ſiécle où il a vécu. Comme les circonſtances de ſa vie ont une connexion avec la plûpart des évenemens remarquables, qui appartiennent à ces temps reculés; il m'a paru que ſi leur détail faiſoit partie du corps de la narration, il réſulteroit de l'enchaînement des faits qui la conſtituent, une variété capable d'intéreſſer davantage ceux de mes Lecteurs, pour qui la connoiſſance de l'Antiquité a

quelques charmes. En effet le sujet sur lequel il roule, auroit été d'une médiocre importance, si je me fusse borné à rapporter uniquement les particularités qui concernent notre Poëte, dont la personne ne les auroit peut-être point assez touchés, pour fixer leur attention : au lieu qu'il reçoit de la méthode que je me suis prescrite en traitant ma matiere, une forme plus solide par l'étendue qu'il comporte. Il a même un autre avantage. C'est que le temps de la vie de Simonide qui a été fort longue, jusques-là qu'elle comprend à-peu de chose-près, la durée d'un siecle, se trouve être précisément celui, où la Grèce nous offre le tableau de fréquentes révolutions les plus propres à exciter notre curiosité. Il est vrai que dans le nombre des évenemens, dont le récit entre dans le plan de cet ouvrage, il y

en a quelques-uns, qui ſont aſſez généralement connus ; comme les fameuſes Batailles de Marathon, de Salamine, & d'autres de cette eſpèce. Je ne pouvois ſans doute me diſpenſer d'en parler ; puiſque Simonide ayant célébré dans des vers particuliers, les victoires que les Grecs avoient remportées dans toutes ces occaſions, il étoit naturel de les détailler. Cependant j'ai eu ſoin de ne m'y étendre, qu'autant que l'a exigé la liaiſon intime qu'ils pouvoient avoir avec l'hiſtoire de ſa vie. D'ailleurs j'ai lieu de préſumer que leur deſcription pourra en quelque façon compenſer la ſéchereſſe inſéparable des diſcuſſions épineuſes de critique, & de chronologie, qui ſervent de fondement à cet ouvrage, où je me ſuis propoſé particulierement ces deux points, par rapport à l'utilité, que l'on ſera plus à

portée par-là d'en tirer. Ainſi pour entretenir plus d'ordre dans la ſuite des faits qu'il renferme, je l'ai diviſé en deux Parties, dont la premiere contient la relation de tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable depuis l'arrivée de Simonide à Athènes, juſqu'à l'époque de ſon voyage à Syracuſe, où les préſens d'Hieron, qui y regnoit alors, avoient ſçû l'attirer. Je n'ai omis aucun des éclairciſſemens, dont certains évenemens, qui y trouvent leur place, m'ont paru avoir abſolument beſoin, à cauſe du peu d'accord, qu'il y a entre les anciens, dans la maniere de les conſtater.

Le plus conſidérable eſt celui qui a proprement donné naiſſance à cette hiſtoire. Il a pour objet le vrai ſens que doit recevoir le texte des Marbres d'Arondel, dans divers paſſages où ils font mention d'un Simonide. Selden,

qui les a publiés pour la premiere fois, s'est imaginé mal-à-propos que les termes de cette inscription qui fournit une longue suite d'Epoques Chronologiques, désignoient deux Simonides différens l'un de l'autre. Conséquemment il a cru que le Poëte de ce nom, dont il est question dans le premier passage étoit l'ayeul de celui dont il s'agit dans le second; pour n'avoir pas vraisemblablement pris la peine de combiner assez attentivement les paroles du texte. Ce qu'il y a d'étonnant c'est que Lydiat, & Paulmier qui ont travaillé tous deux utilement sur les marbres depuis leur publication, n'ayent point reconnu, l'erreur, où notre savant Anglois est tombé à ce sujet, & qu'enfin le Docteur Prideaux, qui nous en a procuré une seconde édition sous le titre de *Marbres d'Oxford*, l'ait égale-

ment laiſſée ſubſiſter, & l'ait même appuyée dans une de ſes notes ; quoiqu'il ait dans d'autres endroits relevé quelques fautes, qui ſont échappées à Selden, digne d'ailleurs des plus grands éloges pour ſa vaſte érudition.

Il n'y a perſonne, qui ſoit plus perſuadé que moi de l'authenticité de ces marbres, ni parconſéquent qui admette plus volontiers leur autorité. Cependant comme je ſuis fort éloigné de me régler ſur l'exemple de ceux qui adherent au témoignage des anciens Hiſtoriens, ou le rejettent, ſelon qu'il favoriſe plus ou moins leurs ſentimens, ſans ſe mettre en peine d'examiner, s'il y a moyen de concilier la diverſité de leur rapport ; je ne me vis pas médiocrement embarraſſé, lorſque je vins à jetter les yeux ſur ces Marbres. Je ne ſçavois que penſer de la différence ſenſible, qu'il y avoit en-

tre eux, & les écrivains de l'Antiquité, qui ont parlé de Simonide. J'obſervai que ſuivant l'interprétation de Selden, ils aſſignoient un certain Léoprépes pour pere au petit-fils du Poëte du même nom, lequel s'étoit diſtingué dans le même art que ſon ayeul : au lieu que les autres faiſoient unanimement de Léoprépes, le pere de l'ayeul lui-même. Etonné d'une contrariété auſſi marquée, je commençai à ſoupçonner la fidélité de l'interprète. Je recourus auſſi-tôt au texte original, que je me mis à conſidérer de plus-près ;& je ne tardai pas à me convaincre que la contradiction partoit ſeulement de la mépriſe de Selden, commune à Prideaux. Je m'apperçus que dans tous les paſſages des Marbres, où il étoit queſtion de Simonide, ils avoient en vue la même perſonne, & ne diſoient rien en conſé-

quence, qui ne fût conforme au récit des autres écrivains. Il m'a donc fallu développer leur véritable sens, que je ne sache point avoir été saisi par aucun de ceux qui les ont commentés, ou qui ont traité de la vie de Simonide. J'ai eu soin pour cet effet de discuter les raisons qui m'ont autorisé à leur donner cette explication absolument nécessaire. Je me flatte que les preuves que j'ai apportées, afin d'en établir la solidité, paroîtront incontestables, à quiconque voudra juger sans prévention. Car pour être nouvelle, on ne la trouvera pas moins fondée sur ce caractere de vérité, qui seul communique tous les dégrés de certitude, dont un point historique peut être susceptible.

Le Docteur Bentlei avoit déja senti avant moi que les Marbres ne pouvoient souffrir le sens, dans lequel leurs Editeurs ont entendu

ce qu'ils disoient de Simonide. Mais celui qu'il a voulu y adapter, étant encore plus défectueux, la réfutation du sistême qu'il a imaginé, ne m'a point été difficile. Je passe ici sous silence les autres choses, que j'ai eu occasion d'éclaircir dans cette premiere partie, comme moins importantes à mon sujet, & afin de ne pas étendre trop loin les bornes de cette Préface. On pourra s'en instruire par la lecture de l'Histoire même, où elles sont incorporées. J'ajoûterai seulement que j'ai appuyé sur les dattes constatées par les Marbres, l'ordre chronologique, qui m'a dirigé dans l'arrangement des faits qui la composent. Aussi l'on verra que je me suis appliqué à prouver en divers endroits, combien ils s'accordent avec le commun des anciens Auteurs que je cite, dans la fixation des épo-

ques qui y sont spécifiées. J'ai crû que c'étoit la voye la plus sûre de détruire les mauvaises objections de quelques Critiques modernes, qui s'imaginent être en droit d'infirmer leur témoignage, sous prétexte qu'il contredit souvent celui des Historiens, que l'on reconnoît pour être fort exacts dans la maniere de fixer le temps où sont arrivées les choses qu'ils racontent. Il est aisé de leur montrer qu'ils cherchent à se faire eux-mêmes illusion, quand ils prétendent remarquer des contradictions réelles, où l'on n'en découvre que d'apparentes, qui ont leur cause dans la différente façon de supputer, que l'auteur anonyme des Marbres, & ces Historiens ont employée. Il suffit pour être en état de les lever sans nuire à la vérité historique, d'une combinaison exacte & approfondie du calcul des uns & des

autres, laquelle fournit fréquemment les moyens de les mettre tous d'accord. D'ailleurs il est peu surprenant qu'ils ne déferent pas l'autorité de ce monument, que son ancienneté rend le plus authentique qu'il y ait en ce genre; parce que bien-loin de s'accommoder à leurs préjugés, elle combat directement les idées presque toujours fausses, quoique spécieuses, que leur suggere l'esprit de sistême, qui les détermine dans toutes leurs recherches. J'avoue pourtant que la Chronologie Grecque recevroit encore de plus grandes lumieres de ces Marbres, si par un effet trop ordinaire, qu'une longue suite de siécles a coûtume de produire, leur texte mutilé ne présentoit en beaucoup d'endroits des lacunes, auxquelles leurs Commentateurs ont tâché de suppléer par des conjectures quelquefois plus ingénieu-

ſes que ſolides. De-là naît l'incertitude où elles nous laiſſent ſur la vraye leçon qu'il portoit. On a uniquemment lieu alors de tirer des conſéquences probables, mais non certaines de ce qu'on y doit lire pour la détermination des faits qui ſont ſujets à des diſcuſſions.

Le récit des évenemens, qui conſtituent la ſeconde partie, comprend tout ce qui eſt arrivé à notre Poëte, dans les dernieres années de ſa vie, qu'il a paſſées à la Cour d'Hieron premier Tyran de Syracuſe, où les largeſſes de ce Prince l'avoient engagé à venir, & où il a joué même un rôle aſſez conſidérable. L'étroite union qu'elles ont avec l'hiſtoire de ce Monarque, m'a mis dans la néceſſité de circonſtancier ce qui la concerne. Mais on ſe ſeroit inutilement attendu à en

avoir une parfaite connoiſſance ; ſi je n'avois commencé par celle de Gelon, ſon prédeceſſeur, & ſon frere, à laquelle la ſienne tient trop intimement pour pouvoir en être ſéparée. La maniere dont celui-ci eſt parvenu à la ſouveraineté après s'être rendu maître de Syracuſe, m'a conduit par le fil naturel du diſcours, à parler des changemens que cette ville avoit éprouvés dans la forme de ſon gouvernement avant une époque auſſi remarquable, en remontant ſucceſſivement juſqu'à celle de ſa fondation : d'où j'ai eu occaſion d'en détailler les circonſtances, & de la conſtater conformément à la ſupputation, que fournit une particularité des Marbres. Comme il y a une variété aſſez importante entre les anciens ſur la durée du regne de Gelon, auquel ils aſſignent une étendue de plus ou moins d'an-

nées ; j'ai recherché ſoigneuſe-
ment les motifs qui pouvoient
cauſer leur peu d'accord en ce
point. Une exacte confrontation
de leurs témoignages ſoutenue
d'un mûr examen, me les a fait
découvrir. Je peux dire même,
que le fruit que j'en ai recueilli,
m'a dédommagé des difficultés
rebutantes qui accompagnent
un ſemblable travail. Ainſi ſans
m'écarter de la régle que doit
avoir en vue tout critique impar-
tial, qui ſe propoſe de concilier ce
qui ſe trouve ſouvent avoir l'air
d'une contrariété manifeſte dans
les écrits des Anciens, je les ai
rapprochés les uns des autres,
afin de les comparer enſemble
dans ce qu'ils nous apprennent à
ce ſujet : d'où j'ai inféré que la di-
verſité de leurs ſentimens, ne por-
toit aucun préjudice à la vérité
hiſtorique. En eflet je crois avoir
démontré ſans réplique, que le

commencement de la Monarchie de Gelon, étant susceptible de différentes dattes, céla a donné lieu à la différente maniere d'en compter les années : à cause que ce Prince jouissoit du pouvoir absolu à Syracuse, dont les habitans s'étoient soumis à lui, avant qu'ils l'eussent confirmé par le titre de Roi, qu'ils lui déférerent dans la suite. Certes il y auroit de la mauvaise foi de ma part, si je dissimulois, que Lydiat avoit essayé avant moi les mêmes voyes de conciliation entre les partis opposés en apparence dans les annotations qu'il a publiées sur les Marbres, qui lui ont servi à rétablir divers points de Chronologie. C'est avec justice qu'elles ont paru au Docteur Prideaux dignes d'avoir place dans sa belle édition des *Marbres* d'*Oxford*. J'ose pourtant assûrer que je n'avois point encore lû l'ouvrage du sa-

vant Anglois, non-ſeulement lorſque je remarquai, mais auſſi lorſque je mis en œuvre les moyens qu'il y a d'accorder la difference du calcul de nos auteurs. Il ſera facile de s'en convaincre par le choix & la validité des preuves que j'ai produites, & dont il y en a pluſieurs que l'on s'efforceroit vainement de trouver employés par Lydiat. Cependant ſans leur réunion, il y auroit quelques doutes à former ſur l'accord que peut recevoir le témoignage des anciens, qui different entre-eux dans leur ſupputation. Le ſoin que j'ai pris de les expoſer dans toute leur force, après les avoir developpées, pourra ſuppléer à ce qui manque dans ce que cet habile homme a écrit pour l'éclairciſſement de ce fait ſur lequel ils varient ſi ſenſiblement. On auroit tort de penſer que je veüille me prévaloir par-là du peu de

mérite, qu'il y a d'avoir ajoûté à l'évidence de son observation. Il est ordinaire de voir que certainnes choses, qui ont échappé à la vigilance de uns, viennent à être saisies par les autres, selon que l'esprit qui ne sçauroit suffire à tout, se porte plus ou moins attentivement vers les objets qu'il embrasse. On n'est pas en droit pour cela de taxer les premiers d'un défaut d'exactitude. Au reste je ne prétens pas m'approprier la découverte, puisqu'elle appartient pour le fond à Lydiat; il est juste qu'on lui en fasse honneur. Je me flatte uniquemment de l'avoir mise dans un plus grand jour, afin de ne rien laisser à désirer de tout ce qui est capable de contribuer à sa certitude. Comme j'ai moins affecté de dire des choses nouvelles, que de dire la vérité, autant qu'il a été en ma puissance de la reconnoître, je suis bien-

éloigné d'être fâché, que quelqu'un m'ait dévancé dans les recherches, qui tendent à la démêler parmi la confusion dont la diversité des opinions a coûtume de l'obscurcir. Je ne doute donc pas que la remarque en question étant appuyée du consentement d'un Chronologiste du premier rang tel qu'étoit Lydiat, ne reçoive un nouveau dégré de véracité, qui la fortifie.

Quoique Simonide ait terminé sa vie à Syracuse sous le régne d'Hieron premier; j'ai jugé à-propos de poursuivre en gros le récit des évenemens qui appartiennent à l'état de cette ville, dont le gouvernement changea de face, quelques années après la mort de notre Poëte, & peu de temps après celle de son bienfaiteur. Comme dans le cours de ceux qui eurent lieu depuis le rétablissement de la liberté de ses ha-

bitans ; il y a une circonſtance, qui a directement rapport à Simonide ; je me ſuis crû ſuffiſamment authoriſé à conduire plus loin le fil hiſtorique, en l'entretenant par la continuation du détail abrégé de tout ce qui s'eſt paſſé dans cet intervalle. Je ne me ſuis pas même arrêté-là : ayant donné la plus grande partie de l'hiſtoire de cette fameuſe République, que j'ai eu occaſion de prendre dès ſon origine, je me ſerois reproché mon peu d'attention, à procurer au lecteur une entiere ſatisfaction ; ſi je n'avois rendu ſon inſtruction complette, en mettant devant ſes yeux dans le même ordre un précis dans la ſuite des affaires de Syracuſe, juſqu'au temps qu'elle tomba au pouvoir des Romains qui l'aſſujettirent à leur Empire. Je penſe avoir été d'autant plus fondé à le faire, qu'un des derniers de ceux qui

ont gouverné defpotiquement en cette ville, étoit defcendu de Gelon, & a porté le nom d'Hieron, ainfi que le frere de ce Prince. Il marcha fi parfaitement fur les traces du premier, que de Préteur qu'il étoit auparavant à Syracufe, il s'ouvrit également par fes vertus un chemin à la royauté. Il eft fur-tout célébre par fes démêlés avec les Romains, qui le defirent plus d'une fois : ce qui l'obligea de contracter avec eux une alliance dans laquelle il perfifta le refte de fes jours. Il étoit donc naturel de toucher légerement ce qui regarde ce Monarque, de qui l'hiftoire ne doit pas être détachée de celle de ces Ancêtres, dont il n'a point démenti les belles actions. Enfin quand on trouveroit que la relation de ces chofes, forte des bornes que mon principal fujet me prefcrivoit ; s'il réfulte pour le lecteur

quelque avantage, de voir réuni dans un ſeul point de vue toutes les différentes révolutions particulieres à l'état de cette République, depuis l'époque de ſa fondation, juſqu'à celle de ſa ruine : c'eſt lui ſeul qui fera mon apologie.

Comme il n'étoit pas ſimplement de mon devoir de décrire les actions de la vie de Simonide, qui s'étoit diſtingué par un grand nombre de Poëſies qu'il avoit composées ; conſéquemment il a fallu parler des fragmens qui nous en reſtent. Car elles n'ont pû malheureuſement ſe garantir des injures du temps. Deux petites piéces de vers Iambes qu'on nous a conſervées, ſont ce qu'il y a d'aſſez entier, des ouvrages qu'on produit ordinairement ſous ſon nom ; mais il eſt certain qu'elles ne doivent point lui être attribuées. Il nous a été facile de le prouver, en montrant

qu'il n'y a aucun des Anciens, qui nous ait dit que le Simonide, dont ils ont beaucoup vanté le talent dans le genre lyrique, se soit jamais exercé dans la composition des Iambes. Il ne faut pas être surpris qu'elles ayent été mises sur son compte, par ceux qui ont pris soin de ramasser tous les fragmens de ses Poësies, pour en former un corps. Il suffisoit qu'elles fussent citées sous son nom, pour les engager à en grossir le recueil qu'ils publioient, défaut qui leur est commun avec la plûpart des éditeurs, sans se trop embarrasser d'examiner, si elles étoient marquées au coin qui caractérise ses autres productions. Il est manifeste qu'ils se sont mépris sur leur véritable auteur, qui a porté également le nom de Simonide. Voilà sans doute ce qui les aura induits en erreur, cependant on auroit tort de confondre

ces

ces deux Poëtes qui du reste sont très-différens l'un de l'autre : en effet celui qui a fait des vers ïambes, est antérieur au nôtre de plus de deux siécles. Je me suis donc vû dans l'obligation de rechercher quel il étoit, & d'assigner au juste le temps où il vivoit. Une époque que fournit Suidas sert à le déterminer par celle de la ruine de Troye. J'ai été par-là dans le cas de discuter les divers sentimens qui partagent les Anciens, sur l'année, où arriva le sac de cette ville. Quelque soit celui auquel on veüille adherer, il est constant que le calcul du Lexicographe grèc est fautif, à moins qu'on ne substitue dans son texte, une lettre numérale à l'autre, ainsi que Vossius l'a parfaitement observé. Il y a d'autant plus d'apparence qu'il aura souffert en cela de l'inadvertance des Copistes, qui sont sujets à commettre de sem-

blables méprises, que la validité de la leçon qu'on propose, se peut inferer d'un passage formel qui se tire de Tatien. C'est par-là seulement qu'on vient à-bout de sauver la contradiction sensible qui naîtroit de son témoignage, & de celui de quelques-uns des Anciens, qui font ce Simonide contemporain d'Archiloque, & par conséquent le renvoyent bien en-deçà du siécle où il le place. Comme ils s'accordent à-dire, qu'Archiloque fleurissoit sous Gyges Roi de Lydie, dans la personne duquel commence la Dynastie des Merminades; il s'ensuit de là que le temps de la vie du Simonide en question se trouve étroitement lié, à celui du régne de ce Prince, & de ses successeurs. C'est pourquoi il résulte des moyens que j'ai employés pour fixer l'un par l'autre, une discussion qui m'a paru propre à répan-

dre une nouvelle clarté sur la Chronologie des Rois de Lydie. Je souhaite que la maniere dont je l'ai développée, ait l'approbation des Savans, qui conviennent assez généralement, que cette partie de l'histoire ancienne n'a pas été totalement débrouillée.

Dans le nombre des Poësies qui appartenoient véritablement à notre Simonide, j'ai eu soin de particulariser celles, qui lui avoient acquis le plus de réputation; & afin de suppléer en quelque façon à l'impuissance où nous sommes d'en juger par nous-mêmes, j'ai rapporté les éloges que les plus fameux Critiques de l'Antiquité en ont faits. Au moins seront-ils capables de nous donner une idée de la beauté de son génie. J'ai même hazardé la traduction d'un morceau qui nous reste d'un des Poëmes connus sous

grand Poëte, estimé à tant d'égards avec raison, ne sçauroient s'empêcher de reconnoître; pour peu qu'ils soient en état de le lire dans sa langue naturelle. Ils auroient donc tort de croire qu'en m'expliquant ainsi à son sujet, je cherche à le déprimer, dans le dessein de rehausser par-là le prix des louanges, que Simonide a pû recevoir. Car je leur certifie que rien n'est plus éloigné de mes vües. Je n'ai point prétendu un moment lui contester sa prééminence sur les Poëtes Lyriques Grecs en général; puisque la haute opinion, que l'on en a conservé depuis tant de siécles qui se sont écoulés, la lui a procurée. Quand il n'auroit même d'autre avantage sur Simonide, que celui dont le fait jouir ce que nous possédons aujourd'hui d'entier de ses Poësies; c'en est toûjours un réel: dès

qu'on ne peut y oppoſer que des productions, qui n'exiſtent plus dans leur totalité. Ainſi leur mérite n'eſt appuyé que ſur la recommandation du témoignage des Anciens, & ſur la préſomption que l'on vient à tirer en leur faveur, de quelques endroits épars çà & là dans le peu de fragmens de tant de Poëſies, qui étoient un fruit des veilles de Simonide. Le temps nous les a enlevées, à l'exception de ces foibles reſtes dont il s'agit. Encore faut-il obſerver que les choſes qu'ils renferment, n'offrent plus qu'un ſens déſuni, ſans avoir ſouvent aucune relation les unes avec les autres : de ſorte que ce ſeroit perdre ſes peines, que de les expoſer en l'état actuel où ils ſont ſous les yeux du Lecteur François, qui aime qu'on ne lui préſente que des idées bien aſſorties, & parfaitement liées enſemble.

Je ne balance point à déclarer que mon intention n'eſt point de me prévaloir de tout ce que les Anciens ont dit d'avantageux touchant Simonide, afin de préluder à un Panégyrique de ſa perſonne, en vue de me captiver l'attention de mes lecteurs, pour les préparer au détail de la vie de notre Poëte. Je craindrois de tomber par-là dans le défaut ordinaire qu'on reproche à la plûpart des auteurs, qui ſe figurent qu'il eſt de leur intérêt de relever dans un préambule, l'excellence du ſujet qu'ils traitent; dans la perſuaſion où ils ſont, que plus on vante ſon importance, plus on diſpoſe favorablement le public pour l'ouvrage que l'on ſoumet à ſon jugement. J'avoue que le mérite des Poëſies de Simonide, parleroit beaucoup mieux d'après lui-même, ſi elles étoient parvenues entieres juſqu'à nous, que d'après les éloges que

j'en pourrois faire sur la foi des Anciens. Bien des Critiques de ce siécle ne déférent pas tellement à leur autorité, qu'ils ne souhaitent apprécier les choses par eux-mêmes, sans s'arrêter uniquement à ce que ceux-ci en ont pensé. J'aurois encore plus mauvaise grace de m'épuiser en regrets superflus de la perte des Poëmes, qui avoient rendu Simonide si célébre, principalement dans ce genre, dont l'objet étoit d'exciter la pitié par la peinture touchante de tristes évenemens. A quoi auroient ils abouti? à produire de mon côté des *Lamentations* d'une espèce certainement moins agréable, que les siennes. Si l'on s'étonne après cet aveu, de ce que j'ai écrit sa vie préférablement à celle d'un de ces fameux Poëtes de l'Antiquité, de qui il nous reste des productions dans leur entier, qu'on

lit tous les jours; puiſqu'il eſt naturel de s'intéreſſer au ſort de ces illuſtres perſonnages que la beauté de leur eſprit a fait admirer, qu'autant que l'on eſt à portée d'être juge compétent des ouvrages qu'ils nous ont laiſſés; je ne crois pas qu'il faille répéter ce que j'ai dit plus haut, en témoignant que j'ai eu moins en vue d'écrire la vie de Simonide, par rapport à ce qui le concerne particulierement, que par rapport à l'occaſion qu'elle m'a fournie d'éclaircir quelques points obſcurs de l'hiſtoire de ſon ſiécle. En effet je ne ſache point de Poëte de qui la vie ſoit plus mêlée avec les affaires de ſon temps, que celle de Simonide: & cela me ſuffit. Car du reſte peu m'importe ce que l'on penſera ſur ſon compte. Ce qu'il y a de vrai; c'eſt que ſi cette hiſtoire comporte quelque utilité, elle le doit ſur-tout aux acceſſoi-

res, dont elle est devenue susceptible par le récit des choses que j'ai crû propres à faire entrer dans son plan. Le précis que je viens de donner des parties qui la composent, pourra confirmer ce que j'avance.

Il y aura sans doute quelques uns de mes lecteurs, qui auroient voulu que je me fusse contenté de détailler simplement les faits qu'elle contient, conformément à ce qui m'a parû le plus approcher de la vérité. Ils m'en auroient sçû plus de gré que d'avoir interrompu le fil de ma narration, pour discuter les raisons sur lesquelles je me suis fondé; toutes les fois que j'ai dû les examiner en Critique. Ils trouveront que ces sortes de discussions, sur-tout celles qui appartiennent à la chronologie, où jette un semblable examen, demandent outre une grande application d'esprit, un long exer-

cice dans l'étude de ces matieres trop abstraites pour occuper leur loisir : quelque désir que j'aie de mériter leur approbation, je ne dissimulerai pas que mon principal but a été de travailler pour les Savans. Je me persuade qu'ils sont presque les seuls qui puissent prendre plaisir à la lecture des ouvrages, où l'on se propose la Méthode que j'ai employée : selon qu'ils les jugent capables de leur communiquer quelques lumieres dans les recherches qu'ils font pour approfondir les antiquités des nations.

C'est pourquoi j'ai senti que je n'aurois point rendu complette à leurs yeux l'utilité de celui dont je leur fais part, si je n'avois eu soin de citer exactement au bas des pages tous les écrivains du témoignage desquels je me suis autorisé dans ce que j'ai rapporté, & dans le cours de mes re-

marques. Je présume leur avoir par-là facilité les moyens de recourir aux sources, où j'ai puisé, s'ils veulent, en les consultant, s'assurer de la fidélité de mes citations, que j'ai mises exprès en latin, afin qu'elles soient plus à leur usage. Ils verront que je ne les ai produites, qu'après avoir lû & relû les Originaux, autant que me l'a permis l'intelligence, que je peux avoir des langues anciennes. Elles sont absolument nécessaires pour l'exécution de l'entreprise, que tout homme de lettres forme de concourir par ses travaux à l'éclaircissement de l'histoire des peuples qui les ont parlées.

Au reste j'ai eu la précaution d'applanir, autant qu'il m'a été possible les difficultés qui pouvoient rebuter, en cas qu'il y ait des personnes qui ne se soient pas assez familiarisées avec les calculs qui

résultent des différentes combinaisons des Eres usitées dans la chronologie. Comme j'ai pris à tâche de mettre dans son évidence l'explication des principes, sur lesquels ils sont appuyés, que sans cela je n'aurois pas manqué d'omettre, il ne s'agit que de vouloir réfléchir attentivement sur la maniere dont ils sont développés, pour s'en procurer la connoissance. C'est d'elle que dépend la justesse du jugement qu'on doit porter sur la validité des supputations, qu'il a fallu constater.

Je ne sçai quel succès aura l'ouvrage que je donne au public. Je m'attends bien que sa forme ne sera point goûtée de beaucoup de gens, qui lisent moins dans le dessein de s'instruire, que de s'amuser, soit que leur esprit n'ait coutûme de se nourrir que de lectures de pur agrément, ou qu'il cherche à se délasser des oc-

cupations sérieuses qui le dirigent vers d'autres objets. Au moins ils ne se plaindront pas, qu'on leur en aït imposé par le titre qui a dû les avertir de cette forme qui lui est propre. Quoi qu'il en soit, je me flatte qu'on conviendra, que le sujet qui le constitue, s'il ne semble pas fort important au premier coup d'œil, a acquis un fond de solidité, par la façon dont je m'y suis pris pour le traiter. Elle servira à convaincre combien la chronologie Grècque considérée en général, a encore besoin d'être débrouillée dans plusieurs de ses parties, que le peu de soin des anciens historiens, a laissées dans l'obscurité, & dans la confusion : puisque celle qui tient au seul intervalle d'un siécle a pû recevoir les clartés, que j'ai eu lieu d'y répandre. En effet je ne doute pas que l'expérience n'apprenne tous les jours à ceux qui consa-

[illegible]positions [illegible] qui le diri-
gent vers d'autres objets. Au
moins ils ne se plaindront pas,
qu'on leur en ait imposé par le ti-
tre qui a dû les avertir de cette for-
me qui lui est propre. Quoi qu'il en
soit, je me flatte qu'on convien-
dra, que le sujet qui le constitue,
s'il ne semble pas fort important
au premier coup d'œil, a acquis
un fond de solidité, par la façon
dont je m'y suis pris pour le trai-
ter. Elle [illegible]
[illegible]

crent leurs veilles à l'étude de l'Antiquité, qu'il reste des découvertes à faire; quand il est question de fixer d'une maniere certaine plusieurs évenemens liés aux temps reculés de l'histoire des Grècs. Ils n'ont que trop souvent occasion de s'appercevoir que bien des choses ont échappé sur cet article aux recherches de Scaliger & de Petau, qui ont déployé toute leur sagacité, pour rétablir ce qu'ils ont remarqué de défectueux en fait d'ancienne chronologie. Il ne faut pas après tout s'en étonner. J'ai déjà insinué qu'il n'y a point de monument, qui puisse nous guider plus sûrement que les Marbres d'Arondel, en ce qui regarde la chronologie Grecque. Comme Scaliger est mort long-temps avant qu'on les eût découverts dans l'Isle de Paros l'une des Cyclades, d'où Thomas Howard

Comte d'Arondel les avoit fait venir : ce Savant homme, à qui l'inſcription Grecque gravée ſur ces Marbres étoit inconnue, n'a pû ſe voir par conſéquent à portée de profiter des lumieres, qu'elle auroit indubitablement dû lui fournir ſur le plus ou moins de certitude des preuves qu'il a employées, afin d'établir les époques qui appartiennent aux temps de l'hiſtoire Grecque. Il ſeroit parvenu par leur moyen à les déterminer plus correctement dans beaucoup d'endroits, en les garantiſſant de leur autorité. On peut en dire autant du P. Petau qui avoit compoſé ſon grand ouvrage de la *Doctrine des temps* avant leur publication, depuis laquelle cependant il fit paroître ſur le même ſujet ſon *Rationaire*. Il eſt manifeſte qu'il avoit jetté les yeux deſſus, puiſqu'il les a cités plus d'une fois dans

ce dernier ouvrage; mais il s'est exprimé fort indifféremment sur leur compte, & n'a même marqué aucune déference pour leur témoignage. Il est aisé de deviner les motifs qui l'ont poussé à ne s'y pas conformer. Ces Marbres l'auroient obligé de retrancher une partie de ce qu'il avoit écrit pour assûrer les fondemens de sa chronologie. Outre les nouvelles peines que lui auroient coûté les changemens qu'il auroit fallu y faire, afin de rectifier les choses, ou il s'étoit trompé : il n'étoit certainement pas d'humeur à avoüer publiquement, qu'il n'avoit point tout-à-fait rencontré juste, ainsi qu'il le pensoit, dans les principes qu'il avoit posés pour développer celle des Grecs. Cette conduite n'étoit pas dans le caractere d'un homme, qui a pris plaisir de combattre presque partout ceux de Scaliger, qu'il a re-

levé avec une hauteur, & une dureté insupportable dans les moindres fautes, où celui-ci est tombé : quoiqu'il l'ait souvent contredit aussi mal-à-propos, qu'il a eu autre part raison de le reprendre.

Le Chevalier Marsham, que sa profonde érudition a encore plus illustré que sa naissance, étant venu après eux, a un avantage considérable sur l'un & l'autre, en ce qu'il n'a pas manqué de s'autoriser de ces Marbres dont il a reconnu l'authenticité. On ne sçauroit nier qu'il ne s'en soit servi fort habilement dans son *Canon Chronique* destiné a rechercher l'Origine des Egyptiens. Il s'y est non-seulement attaché à régler la chronologie de ce peuple conformément au calcul du texte hébreu; mais il a crû devoir aussi fixer celle des Grècs; comme étant annexée aux antiquités

Egyptiennes. Cependant, outre que ce Canon qui ne descend point plus bas, que le temps du *régne de Pisistrate, c'est-à-dire 561 ans* avant l'Ere vulgaire, ne laisse pas une médiocre partie sans être traitée : il seroit à souhaiter que son auteur ne se fût point entierement livré à l'esprit systématique qui l'a dirigé dans la composition de cet ouvrage. Il y auroit sans cela plus de fruit à recueillir des choses qu'il renferme. Malheureusement ce célébre Critique a eu moins égard à la vérité, qu'aux moyens d'accréditer de nouvelles opinions, qui n'ont d'autre mérite que leur singularité, & le tour spécieux, par lequel il a sçû leur donner quelquefois un air de réalité.

Si quelqu'un avoit lieu de se flatter d'avoir travaillé avec utilité sur la chronologie Grecque ; il sembleroit que ce devroit être

un des plus grands calculateurs de l'Univers, je veux dire l'illustre M. Newton. Rien de plus beau que le projet de l'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet. Il annonce la réforme totale des premiers temps de l'histoire de la Grèce. Mais par malheur elle a besoin elle-même d'être réformée. C'étoit sans doute nous faire espérer beaucoup : falloit-il nous donner si peu. Mr. Newton sans s'embarrasser en aucune façon de l'autorité des Marbres, ni des historiens les plus accrédités s'est imaginé être beaucoup mieux fondé sur la prétendue certitude des observations astronomiques, qu'il présumoit avoir tirées des passages mal-entendus des auteurs Grècs, de qui nous avons des espèces de traités sur ces matieres. De-là les supputations qu'il a faites pour bâtir ce systême réfuté d'une maniere victorieuse par le

P. Souciet : systême qui bien loin de rétablir la Chronologie Grecque tend à la renverser de fond en comble, l'ayant raccourcie de plus de 400. ans, malgré la foi de tous les monumens historiques, qui fournissent des preuves valides du contraire. Je ne sçai s'il falloit s'attendre à quelque chose de plus de la part de ce fameux Géomètre, plus heureux à produire les calculs combinés d'après ses propres idées, que les calculs qu'il devoit appuyer sur la seule réünion des témoignages des Anciens. Il s'agissoit de les rapprocher, & de les comparer ensemble ; afin de procéder d'une maniere sûre dans la restitution des époques Chronologiques, dont l'altération paroît évidente.

Cette méthode qui suppose une connoissance exacte de leurs écrits, est sans contredit incompatible, avec les hautes spécula-

tions de la Géométrie, qui ne s'accommodent guère de la sujettion pénible, qu'il y a de faire dépendre ses décisions de l'examen réfléchi du récit de ces auteurs. Ce n'est que par une lecture immense & approfondie, qu'on se met en état de fouiller dans les recoins de la plus sombre Antiquité. Aussi le peu de succès du sistême de M. Newton n'a servi qu'à prouver qu'il n'étoit pas à beaucoup près aussi bon Chronologiste, qu'il étoit excellent Géomètre.

Quoique les Marbres ayent reçû de grandes clartés du soin que les savans Critiques, qui les ont commentés, ont eu d'expliquer tous les endroits de ce monument, qu'ils ont jugé être susceptibles de difficultés : cependant ils n'auroient pas dû se borner quelquefois, à observer simplement l'accord, où les différences, qui se trouvent dans ce

que porte le texte qu'ils ont interprété, & celui de quelques-uns des anciens historiens, sans entrer dans une plus longue discussion des circonstances, d'où cette diversité peut naître. Ils ont crû qu'il suffisoit de l'authenticité des supputations constatées par ces Marbres, pour déterminer à les suivre préférablement aux autres. C'est néantmoins par cette discussion que l'on vient à-bout de concilier ces variétés: toutes les fois que l'occasion se présente de le faire. Je ne désavouerai pas que M. Prideaux n'ait pris à tâche de suppléer à ce qui est échappé en cela aux remarques de ceux qui l'ont précédé dans l'interprétation des Marbres. Mais quand on examine de près, on découvre, qu'il n'a pas satisfait à tout. Il y a encore des choses sur lesquelles il a passé trop légerement, pour les avoir suffisam-

ment

ment éclaircies, de sorte qu'elles demandent à être retouchées. Il y en a même dans l'explication desquelles il auroit pû mieux réussir : ce qui n'est pas fort surprenant ; puisqu'il est presque impossible de conserver toujours une égale présence d'esprit, dans des ouvrages si difficiles, à cause des recherches laborieuses, & par-là fatiguantes, qu'ils ont coûtume d'exiger, & sous le poids desquelles il se sent dans certains momens pour ainsi dire accablé. Aussi ce n'est qu'aux travaux réunis de tant de particuliers, que l'ancienne chronologie doit ces éclaircissemens, à l'aide desquels elle atteint successivement, & par dégrés le point de perfection qui lui est propre. D'ailleurs j'ai déjà dit, que ces Marbres que le temps a endommagés, au lieu des époques qui devroient s'y lire, offrent des vuides, que

leurs commentateurs ont hasardé de remplir pour la plûpart par des conjectures. Il s'agit de péser exactement les raisons sur lesquelles, il les ont fondées, afin d'apprécier le plus ou moins de probabilité, qu'elles peuvent avoir; selon le plus ou moins d'appui qu'elles empruntent de l'unanimité du rapport des Anciens, dans le fait dont il est question. On verra qu'il ne leur est pas toûjours arrivé de saisir l'idée de la vraie leçon. Je ne crains donc pas d'affirmer, qu'il y auroit lieu d'étendre considérablement ses découvertes dans beaucoup de particularités de l'Histoire Grecque, qui ont besoin d'être mises dans un plus beau jour; si en remontant aux temps des premiers Rois de cette nation, on descendoit jusqu'au siécle d'Alexandre le Grand, sans excepter l'intervalle, qui se trouve en-deçà de celui ou

finissent les Marbres. Certes il ne résulteroit pas peu d'utilité pour la République des Lettres, de l'éxécution d'un morceau d'histoire aussi essentiel, travaillé sur le plan que j'indique. Il mérite bien par conséquent d'occuper les veilles de ceux d'entre les Savans, qui ont le plus médité sur ces sortes de matieres qu'ils s'étudient à approfondir. Moi-même qui suis fort éloigné de me mettre en parallèle avec eux; malgré l'insuffisance de mes forces pour exécuter heureusement une semblable entreprise, & la foiblesse de mes lumieres dont je me défie, je n'aurois peut-être pas balancé à en tenter le succès. Le désir que j'ai de me rendre utile en quelque chose au public, m'excuseroit du moins à ses yeux, si je n'avois pas le bonheur de répondre à son attente. Mais comme je m'applique à un

ouvrage d'un autre genre, qui est plus du ressort de mes études familiéres ; il ne m'est guères possible de tourner à présent mes vues de ce côté. J'ose dire, qu'il est plus important que celui que je propose, puisqu'il intéresse la religion chrétienne, & qu'il a pour objet de montrer l'évidence de quelques-unes des sublimes vérités qui lui servent de fondement. C'est en composant une partie de l'Histoire des Juifs * intimement unie à celle de l'Eglise, que l'exposition des révolutions, qui sont arrivées à ce peuple dans l'Orient depuis la ruine de Jerusalem, fournira des preuves convainquantes de la prédiction de J. Christ & des Apôtres.

Il ne reste plus qu'à informer

* On trouvera à la fin du livre une indication du plan de cet ouvrage, elle servira à donner une idée du but que l'on s'y propose, & de la méthode que l'on suit dans l'exécution.

mes lecteurs, de ceux, qui ont exercé leur plume sur ce qui est relatif à la vie de notre Simonide. Car quoique je me flatte d'être le premier, qui ait donné une histoire de ce Poëte dans une forme suivie, & variée, & qui se soit prescrit dans l'arrangement des évenemens qu'elle contient, l'ordre chronologique qui en fait la base: il y a toutefois des Critiques modernes, qui ont écrit expressément sur son sujet soit en latin, ou en françois. Il faut mettre d'abord au nombre des personnes qui ont traité en latin de la vie de Simonide, Gregorio Giraldi, de qui nous avons une espece d'histoire générale des Poëtes, tant grècs que latins, composée en forme de Dialogues. Il y a rassemblé les principales circonstances, qui appartiennent au détail de leur vie. Conséquemment il y parle de ce qui regarde

Simonide. Mais ce qu'il rapporte sur son compte, comme sur celui des autres Poëtes, est assez succinct, ayant omis des choses absolument essentielles à la perfection de son ouvrage : tandis qu'il s'amuse à en décrire d'assez inutiles. D'ailleurs il pêche la plûpart du temps par l'exactitude, & rien n'est plus ordinaire, que de le voir tomber dans des fautes grossieres.

Si j'ai eu lieu de le citer, ce n'a été, que dans le dessein de relever une de ces bévues, qui lui sont propres. Quiconque voudroit entreprendre une semblable Histoire, qui manque totalement en nôtre langue, & dont l'exécution auroit certainement son mérite, s'il s'avisoit de le consulter sérieusement, trouveroit bien souvent qu'il auroit perdu ses peines. Le petit Traité que Vossius a écrit sur le même sujet,

est sans contredit plus exact, & l'on peut en tirer de bonnes instructions, quoiqu'il soit encore plus court que l'Ouvrage de Giraldi, dans le récit des faits qui touchent la personne de ces Poëtes. Car le travail de ce savant homme se réduisant presque par tout à déterminer simplement le temps où ils ont vécu, n'a que très-peu d'étendue. J'ajouterai même, que ce qu'on y lit sur Simonide, ne répand point un nouveau jour sur la confusion, qui avoit embrouillée quelques circonstances de sa vie. Il faut en dire autant de Leon Allazzi, qui a fait aussi des recherches sur ce Poëte, non pas expressément dans un Ouvrage qui le concerne, mais indirectement, & par accessoire, dans celui qu'il a composé touchant la Vie & les Ecrits de tous ceux, qui ont eu le nom de Si-

meon. Comme ce nom lui a paru en quelque façon, un diminutif de celui de Simonide ; il a pris de-là occasion de grossir son Livre par une compilation de tout ce qu'il a pû trouver dans les anciens Auteurs, qui nous ont laissé quelque détail sur le sujet de ceux qui se sont appellés du nom de Simonide. Il en a donc recueilli les passages, qu'il s'est contenté de coudre les uns à la suite des autres, sans observer de méthode, & sans les accompagner de beaucoup de critique. On étoit vers le milieu du dernier siécle assez volontiers dans le goût de choisir ainsi un nom, qui ayant été commun à différens Ecrivains de l'Antiquité, fournissoit matiére à un ample recueil, de tout ce qui avoit été dit, tant sur leur personne, que sur leurs productions. On venoit facilement à bout par-là de for-

mer un volume, de toutes les piéces détachées, qu'un pareil plan comportoit, qui n'avoient par conséquent aucun rapport les unes avec les autres. Doit-on s'étonner après cela que les *in-folio* fussent alors si fréquens. Au reste, ce seroit mal pénétrer mes intentions, que de penser qu'en parlant de la sorte des deux Ouvrages en question, je cherche à en diminuer le prix, afin d'accréditer davantage le mien, & de m'approprier ce qu'ils renferment de bon. C'est si peu dans mon caractére, de me parer du mérite d'autrui, que je les indique exprès, à ceux de mes Lecteurs, qui auront la curiosité de les examiner, pour montrer qu'on auroit tort de me soupçonner d'avoir tenu cette conduite. J'espére qu'ils me rendront justice dans le jugement que j'en ai porté, par celui qu'ils en por-

teront eux-mêmes. Ce n'eſt pourtant pas que je prétende nier que ces Ouvrages n'ayent leur utilité. A Dieu ne plaiſe. Je déclare ſeulement qu'ils auroient pû être travaillés avec plus de ſoin. Je n'honore pas moins pour cela la mémoire de nos deux ſavans Critiques, ſi reſpectables par les découvertes, dont leurs veilles ont enrichi la République des Lettres : elles aſſurent à jamais la haute réputation qu'elles ont acquiſe à leurs Auteurs. Mais l'eſtime que j'ai pour eux ne me ferme pas les yeux ſur leurs défauts. Je ne diſſimulerai pas que j'aurois voulu dans cette circonſtance-ci être dans le cas de leur avoir plus d'obligation. Qu'on me le pardonne : c'eſt un aveu que m'arrache la ſincérité dont tout Ecrivain déſintéreſſé doit faire profeſſion ; puiſqu'en ſe ſoumettant au Public, qui devient ſon

juge, il eſt de ſon devoir d'expoſer à découvert ſes vrais ſentimens dans ce qu'il ſe propoſe de lui apprendre, ſans affecter de lui donner le change par des expreſſions ambigues, qui les pallient. Il ne faut pas oublier qu'il y a auſſi un article qui roule ſur notre Simonide, dans la Bibliotheque Grecque, que le célébre M. Fabricius a publiée. La vaſte littérature qu'il y a déployée répond parfaitement à l'immenſité du plan qui la conſtitue, & on ne ſçauroit la trop eſtimer pour les lumiéres qu'elle communique. Cependant comme ſon principal but eſt de circonſtancier plutôt les Ouvrages dont elle traite, que les particularités de la vie de ceux qui les ont produits, deſquelles elle n'offre que le ſimple précis néceſſaire pour introduire, à ce qui en fait le premier objet; la partie qui re-

garde les Poëſies de Simonide, dont il ne ſubſiſte que les ſeuls titres, qu'on nous a conſervés avec quelques petits fragmens, eſt ce qu'il y a d'exactement détaillé. Il n'eſt rien de ce qui les concerne, qui n'y ſoit fidélement rapporté. C'eſt pourquoi je n'ai pas héſité à y renvoyer le Lecteur, qui ſera curieux de s'en inſtruire à fond. Ces ſortes de détails dénués d'agrément ſe ſouffrent aiſément en Latin, parceque l'on n'y pouſſe pas ſi loin la délicateſſe qu'en François, où ils ne peuvent guéres ſe ſupporter. L'on y doit donc, autant qu'il eſt poſſible, épargner l'ennui que cauſe leur ſéchereſſe, ſurtout, dès qu'il n'en réſulte aucun profit: j'ai inſinué plus haut, qu'il manquoit en notre langue, une Hiſtoire generale des Poëtes Grecs: & je ne préſume pas, que le mince Abrégé de leur Vie, qu'à

composé M. Tannegui le Fevre, pere de Madame Dacier si connue par son érudition peu ordinaire aux personnes de son sexe, puisse raisonnablement en tenir lieu. Je demande quelles solides instructions on peut se promettre d'un Ouvrage, qui contient à peine deux cens pages, tandis qu'il y a tel Poëte, de qui la vie seule en comporte davantage. Je me tais encore sur le peu d'exactitude, qu'on remarque dans certaines choses de sa narration, toute abrégée qu'elle est, sans parler des négligences de son style. Celles-ci sont sans doute pardonnables dans un homme, qui étant accoutumé comme lui, à écrire continuellement en Latin, ne songeoit à rien moins, qu'à étudier les beautés & les finesses de la langue Françoise, qui a besoin elle-même d'un exercice particulier. Mais il n'au-

roit pas dû affecter presque par tout un ton de plaisanterie, qui assurément ne lui a pas réussi. Ce n'est point que je condamne une plaisanterie appliquée à propos. Au contraire, je suis persuadé qu'elle sert à égayer de temps en temps un récit historique, lorsqu'elle est amenée naturellement, & qu'elle naît des circonstances. Je pense pourtant qu'il faut en user sobrement, là où elle ne devroit pas proprement trouver place. A plus forte raison, combien doit on s'en abstenir, quand on ne possede point l'art de la manier finement, & que l'on s'en éloigne, autant que l'on s'efforce d'en approcher? Voilà pourtant ce qui caractérise cette légére production de M. le Fevre : & il n'y a personne qui en la lisant, ne convienne que ce n'est pas celle, qui lui fait le plus d'honneur. Aussi est-elle pres-

que ensevelie dans l'oubli.

M. Burette, qui a donné une Traduction Françoise du Traité de Plutarque sur la Musique, que l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres a insérée dans ses Mémoires, a eu occasion dans une des notes, qu'il a pris soin d'y joindre, d'exposer un précis de la vie de Simonide, cité dans un endroit du texte qu'il a interprété. La brièveté avec laquelle il raconte les faits qui y appartiennent, a du moins le mérite de l'exactitude. C'est un éloge qu'on ne sçauroit lui refuser. Malgré cela, comme Selden & Prideaux ont été ses guides dans l'interprétation des passages, où les Marbres font mention de notre Poëte, interprétation qui demande à être rectifiée, il a part à l'erreur, qui est commune à l'un & l'autre de ces Editeurs. Je lui suis redevable

de la connoiſſance qu'il m'a procurée du ſyſtême, que le Docteur Bentlei a imaginé pour leur explication. Son deſſein en le ſpécifiant a été ſeulement de ſe défier de ſa nouveauté. J'ai fait plus que lui : je l'ai réfuté. J'avoue ici que je ne ſçai point l'Anglois : de ſorte que je n'ai lû la Diſſertation, que cet Auteur a publiée en ſa langue naturelle ſur les pretendues Lettres du Tyran Phalaris, que dans les extraits des *Nouvelles de la République des Lettres, & dans l'hiſtoire des ouvrages des Savans*. Les bornes que preſcrivent une ſimple note, a obligé M. Burette d'omettre bien des choſes au ſujet de Simonide. Le ſeul qui les ait particulariſées pour la plûpart, eſt M. Bayle, qui ayant precedé cet Academicien dans le même travail, a deſtiné un aſſez long article de ſon fameux Dictionnaire, à traiter de

la vie de notre Poëte. La maniere dont il s'en est acquitté, est marquée à ce coin de critique, qui étoit propre à cet habile homme, estimé à si juste titre pour avoir réuni à un savoir profond & varié, le talent plus difficile encore de le faire valoir, par cette pénétration d'esprit & cette sagacité, soutenues par l'amenité du style, qui en sont pour ainsi dire l'ame. On n'a pas de peine à s'appercevoir, que son but n'a point été de fixer l'attention du Lecteur, par un détail des actions de la vie de Simonide. Il n'en parle que fort succinctement, sans fournir aucune lumiere sur les époques embarrassées qui la concernent. Il a eu principalement en vûe de se prévaloir de quelques reparties attribuées à ce Poëte pour exercer sa dialectique, sur les circonstances qui les ont occasionnées, & qui donnent lieu à des reflexions.

Il y a surtout une réponse, que Simonide fit au Roi Hieron, à la Cour duquel ce Poëte vivoit, qui l'a autorisé à étaler dans toute sa force le scepticisme qui lui étoit si familier. Ce Prince qui avoit de frequens entretiens avec Simonide l'interrogea un jour sur la nature de Dieu, & le pria de la lui definir. Celui-ci après avoir usé de beaucoup de delais, pour éluder cette question épineuse, sur laquelle on le sollicitoit vivement de s'expliquer, se vit à la fin forcé d'y satisfaire de cette sorte, en avouant que plus il y réfléchissoit, plus il l'a trouvoit obscure. Voilà ce que Cicéron & Minutius Felix ont jugé à propos de transmettre jusqu'à nous, sans spécifier les difficultés, qui s'étoient présentées à l'esprit de Simonide, & l'avoient détourné de former aucune décision sur un point aussi important qu'on agitoit. Néantmoins Mr.

Bayle prétend avoir pénétré les motifs qui l'avoient empêché de rien déterminer à cet égard. Son imagination supplée à ce que les Anciens n'ont pas cru devoir nous apprendre sur ce qui causoit les doutes de notre Poëte, dans l'ame duquel il fait passer ses propres idées, ou plutôt en la personne duquel il se transforme lui-même en le faisant raisonner en bon Pyrrhonien imbû des principes de Cartésianisme, sur lesquels il bâtit les raisonnemens, qu'il lui plaît de prêter à Simonide. Ils n'ont rien de nouveau; puisqu'ils posent sur les mêmes argumens, que pressent tous les jours ceux qui pensent être en droit de douter des choses les plus vraies : dès qu'il n'est pas en leur pouvoir d'en avoir des notions claires & distinctes.

J'accorde si l'on veut que dans le nombre des difficultés qu'ils

font naître, il y en ait quelques-unes qui ayent contribué à laisser Simonide indécis sur ce qu'il devoit prononcer. Toutefois il semble qu'il y a de la témérité à vouloir établir le genre de celles qui l'avoient frappé davantage; si son intention n'avoit été que de les insinuer d'une maniere vague & générale, ainsi que sa réponse à Hiéron le témoigne, sans entrer dans leur spécification. Il faut encore considérer que dans le choix des objections que Mr. Bayle s'imagine que notre Poëte se fit à lui-même pour ne pas hazarder une définition peu exacte de ce qu'on lui proposoit, il y en a de captieuses, qui n'ont que de la subtilité, & se sentent par-là du sophisme, où conduit presque toujours l'envie déméssurée que l'on a de pousser trop loin un raisonnement. Il seroit inutile de s'y arrêter; puisqu'on a déjà fait

cent fois les mêmes objections &
que l'on y a cent fois répondu, autant que l'idée de la chose mise en
question s'accommode à la portée de notre entendement. D'ailleurs m'étant renfermé dans les
devoirs de simple historien, je ne veux point empiéter ici sur ce qui
est du ressort du Philosophe, ou pour mieux dire du Théologien.

Simonide dont la qualité de Poëte entraîne conséquemment
avec soi celle de Bel-Esprit, est auteur de beaucoup de bons
mots, & d'Apophthegmes, qui l'ont rendu célébre chez les Anciens. Ils sont en partie parvenus
jusqu'à nous. Mr. Bayle en a cités quelques-uns, sur lesquels j'ai
gardé un profond silence : comme j'en ai produits aussi que cet illustre Critique n'a point rapportés. On s'étonnera peut-être de
ce qu'ayant annoncé une histoire de la vie de ce Poëte, j'ai omis

quelque chose qui y a relation. Mais cette surprise cessera dès qu'on prendra la peine d'observer que l'ordre chronologique, auquel je me suis attaché, pour entretenir une suite dans les faits que je raconte, m'a assujetti à un plan régulier. Ainsi il ne m'a permis d'incorporer dans cet ouvrage les reparties ingénieuses, ou les maximes attribuées à Simonide, qu'autant qu'elles m'ont parû propres à avoir place dans l'enchaînement historique des circonstances, qui y ont donné occasion. Il ne suffisoit pas de les exposer sans choix, & sans méthode, sous les yeux du lecteur, comme il est libre à un Lexicographe de le faire. Il falloit les amener naturellement du sujet: & pour proceder selon cette forme, il étoit indispensable de marquer à-peu-près le temps & les lieux où notre Poëte s'étoit répan-

du en bons mots, ou en sentences Philosophiques. Mais comme les Anciens ont souvent été peu soigneux de nous indiquer l'une & l'autre de ces choses, il s'en trouvent par-là plusieurs qu'il n'y a pas eu moyen d'introduire dans le fil chronologique de ma narration, auquel leur récit ne pouvoit être annexé. Je ne tairai pas aussi, que j'ai crû ne pas devoir quelque fois, en traitant la même matiere que Mr: Bayle, me rencontrer avec lui dans les recherches dont elle est susceptible. On exige d'un historien, qu'il fasse connoître celui de qui il écrit la vie par l'exposition des principaux traits, qui servent à le caractériser: mais non pas qu'il compose un recueil de tous ses bons mots, & de ses Apophthegmes. Je dois seulement rendre compte de l'omission d'une sentence qu'on veut que Simonide

ait prononcée dans un naufrage qu'il fit. Je n'aurois pas manqué d'en lier la relation avec celle des autres évenemens de sa vie, si de forte raisons ne m'avoient détourné de le faire. Il est à propos avant que de les circonstancier, de détailler le fait d'après Phedre, qui a pris soin de le décrire dans une de ses fables. (*Lib. IV. cap* 21.)

Simonide se mit afin de supporter plus aisément la pauvreté, à parcourir les plus célébres villes de l'Asie, en composant des vers à la louange des Athletes vainqueurs, dont ils recevoit un salaire honnête. Après s'être enrichi par cette sorte de gain, il résolut de retourner en l'Isle de Cée sa Patrie, & s'embarqua dans cette intention. Mais le vaisseau qui le portoit, étant battu d'une tempête furieuse, qui s'étoit tout-à-coup élevée, vint à se briser en pleine mer. Aussi-tôt cha-

chacun ſonge aux moyens de pourvoir à ſon ſalut avec ce qu'il peut raſſembler de ſes effets les plus précieux. Une perſonne plus curieuſe que les autres, voyant que Simonide ne prenoit rien de ce qui lui appartenoit, lui en demanda la raiſon. C'eſt, dit-il, que je porte tous mes biens avec moi. Peu de gens furent aſſez heureux pour ſe ſauver à la nage, du nombre deſquels ſe trouva Simonide *: parceque la plûpart accablés de la péſanteur de leur fardeau avoient perdu la vie au milieu des flots. Encore ceux qui étoient échappés du naufrage furent-ils ſurpris par des voleurs qui ſurvinrent, & les laiſſerent tous nuds, après leur avoir enlevé tout leur bagage. Clazomene ville ancienne s'étant trouvée par hazard dans le voiſinage; ils y dirigerent leurs pas. Il y avoit parmi ſes habitans un riche Particulier, qui aimant beaucoup les lettres ;*

avoit ſouvent lû les vers de Simonide, dont il étoit grand admirateur. Il eut un extrême plaiſir de recueillir dans ſa maiſon notre Poëte, que ſes diſcours firent connoitre à ce généreux Citoyen qui le combla de toutes ſortes de biens: tandis que ceux qui s'étoient également préſervés de la fureur des eaux, étoient réduits à la mendicité pour gagner leur vie. Un jour que le haſard voulut que Simonide les rencontra, ne vous ai-je pas bien dit, en leur adreſſant la parole, que je portois tous mes biens avec moi: vous au contraire tout ce que vous aviez emporté, eſt péri. Voilà a-peu-près les termes dans leſquels la narration de Phedre eſt conçûë: & ſi je n'ai point rendu l'élegance de ſa diction, au moins je me flatte d'en avoir rendu le ſens. Il ne s'agit plus que d'inſtruire mes lecteurs des conſidérations, qui m'ont porté à révoquer en doute ſa véracité. Nous

remarquerons d'abord, qu'à l'exception de Phedre, il n'y a pas un seul des Anciens, qui nous ait parlé de cette avanture que notre Fabuliste dit être arrivée à Simonide. Cependant elle étoit trop singuliere, & en même temps trop honorable pour la mémoire de notre Poëte pour la passer sous silence, s'ils en avoient eu quelque connoissance. On n'a pas de peine à voir que cette maxime, *je porte tous mes biens avec moi*, qu'elle a occasionnée, & que Phedre a jugé à-propos de mettre dans la bouche de Simonide, est ce qui lui sert de fondement. Si nous venons à montrer qu'il s'est trompé sur la personne à qui il l'a attribuée; on est en droit de soupçonner la fidélité du reste de sa relation : puisqu'étant fautive dans ce qui en fait le principal, il y a lieu de présumer qu'elle doit l'être également dans les

autres parties, qui n'en sont pour ainsi dire que l'accessoire. En effet je ne sache point que Simonide ait jamais été regardé comme l'auteur de cette admirable sentence, que l'on a toujours rapportée d'un consentement unanime à Bias, l'un des sept Sages de Grece. Nous apprenons de Ciceron (paradox. I. cap. 1.) garant beaucoup plus grave, & plus digne de foi que ne l'est Phedre, que Priene patrie de ce Philosophe, ayant été prise par l'ennemi, ceux de ses habitans qui chercherent à se dérober par la fuite au pouvoir du vainqueur, eurent la précaution de se saisir de plusieurs de leurs effets : Quelqu'un avertissant Bias de faire la même chose; *je le fais aussi, répondit-il : Car je porte tous mes biens avec moi.* Il ne faut que comparer ensemble ces deux évenemens, pour s'appercevoir que c'est le même fond

qui conſtitue l'un & l'autre, & qu'ils ne different que dans les circonſtances qui les accompagnent. Il eſt aſſez probable que cette maxime fourniſſant par ſa moralité matiere à celle d'un apologue, Phedre aura voulu la reproduire ſous une forme nouvelle en l'adaptant à un autre ſujet qu'il ſe ſera approprié. Il aura en conſéquence choiſi pour le Héros de ſa Fable Simonide ; comme ayant joui de la réputation d'un homme, qui a mérité les plus grands éloges pour ſa ſageſſe ; & dont il aura peut-être trouvé le nom plus commode pour la meſure de ſon vers. De-là le naufrage qu'il lui aura ſuppoſé, afin d'amener par cet incident dans la bouche du Poëte l'Apophthegme en queſtion. Car on auroit tort de penſer que les choſes hiſtoriques du récit deſquelles il a coûtume d'entremêler quelquefois

les fables qu'il raconte, soient toutes fondées en certitude. Il n'y a souvent que l'air de vraisemblance qu'elles reçoivent de leur possibilité, qui les distingue des dernieres. Il est bon de considérer encore que notre Fabuliste afin de leur donner plus de poids, les débite sur le compte de personnages qui ont réellement existé, sans se croire pourtant dans l'obligation de dire l'exacte vérité, à laquelle il ne fait pas difficulté d'ajouter, quand cela lui paroît nécessaire pour embellir sa relation. Si l'on hésite à reconnoître qu'il veuille nous imposer en pareil cas : il faut du moins avouer qu'il suit une tradition vague, qui induit presque toûjours en erreur dans les faits qu'elle confond, ou qu'elle altère sensiblement, sans s'embarasser de rechercher si elle est solidement appuyée ; parce que l'unique but

qu'il se propose, est d'offrir par sa narration le sens moral qui lui est propre. D'ailleurs pour peu que l'on fasse attention au rapport de Phedre; on découvre qu'il se détruit par lui-même : & cela vient de ce que le Fabuliste latin n'a pas examiné si la maxime qui en fait partie, & qui prouve une maniere d'agir très-désintéressée dans le cours de tous les évenemens de la vie, étoit compatible avec ce qu'on a dit du caractere de Simonide. Il est certain qu'elle ne sympathise point avec l'humeur de ce Poëte qui passe pour avoir eû un penchant insurmontable à l'avarice la plus sordide. Il l'a même poussée si loin qu'elle lui a été reprochée généralement par les Anciens qui en ont transmis beaucoup de traits à la postérité. Peut-on après cela se persuader, qu'un homme, qui a terni l'éclat de ses belles qualités par un semblable

défaut, ait pû montrer par cet abandon de ses biens, un mépris aussi marqué des richesses : lui qui a fait consister son plus grand plaisir à les amasser souvent par des voïes honteuses. L'avidité du gain, qui n'a cessé de rendre sa muse venale, en est une preuve suffisante. Je tombe d'accord que les personnes les plus avares sont quelquefois capables d'actions généreuses. Mais qu'on y prenne garde, elles ne sont que momentanées ; parce qu'elles doivent alors leur naissance moins à un principe de vertu, que de vanité qui les dirige : & certes la maxime qu'on prétend que Simonide prononça en cette occasion, ne sçauroit partir que d'une ame, qui a toûjours été constamment détachée des richesses. En effet où est l'Avare que l'on verra se picquer de générosité aux dépens de sa fortune entiere, &

ſe priver de gayeté de cœur de tous les biens qui ne lui auront pas coûté peu de peines à acquérir, lorſqu'il croit les pouvoir conſerver? Voilà préciſément le cas où ſe trouva Simonide. Il y a plus; ce Poëte auroit pû tenir la même conduite que ceux qui avoient fait naufrage avec lui, ſans qu'il y eût lieu de l'imputer à un motif d'avarice; puiſqu'il eſt naturel au commun des hommes de fuir l'état humiliant à leurs yeux, ou réduit la mendicité: quand c'eſt le ſeul moyen par lequel on puiſſe ſubſiſter. La ſentence dont il s'agit, eſt beaucoup plus convenable dans la bouche de Bias. Elle caractériſe parfaitement cette indifférence, qu'il a témoignée pour les richeſſes dans toutes les actions de ſa vie, qui déclarent à quel point il a porté le déſintéreſſement. Je n'en citerai qu'un exemple que

fournit Diodore de Sicile dans les extraits de Constantin Porphyrogénete publiés par le Savant Henri de Valois (pag 237.) Cet Historien nous apprend que ce Philosophe ayant racheté de jeunes Messénienes d'une noble origine, qui avoient été prises par des Corsaires, les nourrit dans sa maison, & les traita comme si elles eussent été ses propres filles ; *jusqu'au* moment qu'il les renvoia à leurs parens qui les lui redemanderent. Bien-loin de vouloir accepter le prix de leur rançon, & de celui de ses soins à pourvoir à leur entretien, pendant tout le temps qu'il les avoit gardées chez-lui, il leur fit au contraire plusieurs présens.

Il y a assez d'apparence que Phedre aura réalisé le naufrage que Simonide avoit été à la vérité sur le point de faire, si à ce que disent Cicéron & Valere Ma-

xime, la protection des dieux ne l'en eût préservé par l'avertissement miraculeux qu'il avoit reçû en songe de ne point se mettre en mer, parce que le vaisseau sur lequel il devoit s'embarquer, étoit destiné à périr : ce qui arriva effectivement. On lira le détail de cette aventure singuliere dans le corps de l'histoire, où elle est insérée. Nos deux Auteurs latins ne l'ont rapportée que d'après les paroles de Simonide, qui n'avoit pas manqué d'en célébrer lui-même la mémoire par un Poëme, qu'il avoit composé exprès à ce sujet, & que nous avons perdu. Néantmoins il n'y a pas plus à compter sur cet évenement, que sur celui dont on tient le récit de notre Fabuliste. Car s'il n'est pas faux quant au fond, il l'est indubitablement quant aux circonstances. Il n'est pas étonnant qu'un Poëte, accoûtumé à orner ses ou-

vrages de fictions, en ait débitées sur son compte. L'enthousiasme qui inspiroit les Poëtes de l'Antiquité, lorsqu'ils chantoient les louanges des Dieux, les authorisoit à feindre souvent en leur faveur des révélations divines, afin d'insinuer en intéressant le ciel à ce qui les touchoit, que sa protection immédiate leur étoit réservée préférablement au reste des hommes, dont ils cherchoient à se distinguer. C'étoit le plus sûr moyen d'accréditer leur personne dans l'esprit des peuples superstitieux, & de s'attirer leur vénération. Je ne sçai si c'est une des prérogatives particulieres à la Poësie de permettre l'usage de ces sortes de fictions. Ce qu'il y a de vrai, c'est que bien des gens, (Je n'en excepte pas nos dévots mystiques élevés dans le Christianisme) sans avoir jamais fait profes-

ſion de cet art, ont toutefois ſur cet article uſé avec excès de ſes licences. On a de la peine à comprendre qu'il y en ait eu d'aſſez ſimples pour croire les rêveries qu'il a plû à ces Meſſieurs de produire hardiment au jour. On auroit encore moins dû s'attendre que des Écrivains d'ailleurs éclairés, ſe fuſſent laiſſés aveugler par ces préjugés populaires. Cependant la plûpart des Anciens ſemblent en nous informant des actions de la vie des fameux perſonnages que leurs grandes qualités, ou leurs talens ont illuſtrés, avoir pris plaiſir à les entrelaſſer d'aventures merveilleuſes, dont l'exiſtence n'a certainement eu lieu que dans l'imagination de ceux qui ont eu la bonne foi de les raconter ſérieuſement. Bien-loin qu'elles contribuent à exciter en nous la moindre admiration, elles ne ſer-

vent qu'à nous révolter par l'aveugle crédulité avec laquelle on les a décrites.

Avant que d'achever cette Préface, qui n'est déjà que trop longue, mais qu'il ne m'a pas été possible de resserer dans de plus justes bornes; parcequ'il étoit indispensable de prévenir quelques objections, qu'on auroit pû me faire: Je dois avertir, que j'ai jugé à-propos de rejetter à la fin de cet ouvrage deux remarques, auxquelles l'éclaircissement de deux endroits de mon texte a donné naissance. Elles comportent par leur étendue la valeur de deux petites dissertations. L'une qui a rapport à la Littérature Hébraïque, roule sur l'ancienne & véritable prononciation du nom *Jéhovah*, sous lequel Dieu est spécialement désigné en cette langue. J'y montre que la commune opinion des

Savans décide en faveur de celle de *Jaoh*, *ou Jauoh*, & non de *Jehovah* qui a été introduite par les Massorethes. Génébrard, Fuller, Louis Cappel, Drusius, Sixtinus Amama, Buxtorfe le fils, Gataker, & Leusden, ont écrit expressément sur cette matiere que Walton a touchée par occasion, & assez légerement dans un article des Prolegomenes dont il a accompagné l'édition de sa Bible Polyglotte. Elle présuppose quelque connoissance de l'hebreu pour l'entendre parfaitement, à cause qu'il a fallu nécessairement entrer dans une discussion grammaticale, qui tend à expliquer l'étymologie de ce nom. J'ai pourtant évité de m'appésantir sur bien des points, que les Critiques que je viens de nommer, ont traités d'une façon très-prolixe; quoiqu'ils aident fort peu à déterminer le fond de la question qu'on agite. Mais il suffit d'écrire en latin pour avoir quelque-

fois le privilége d'épuiser les minuties. J'ai eu même soin d'y mêler les choses historiques, dont elle pouvoit être susceptible ; afin d'égayer la sécheresse qui résulte d'un travail dont l'objet, est de discuter l'étymologie d'un mot : genre d'étude d'autant plus rebutant, qu'il est souvent plus propre à fatiguer l'esprit, qu'à l'éclaircir dans ce qu'il aspire à connoître. J'ai mis aussi en un caractere lisible pour tout le monde les passages en langue hébraïque, que j'ai été obligé de rapporter. J'avoue néantmoins que mon dessein n'a point été d'avoir égard par-là à la délicatesse de ceux de mes lecteurs, qu'un caractere si différent de celui qui leur est habituel, auroit pû effrayer, en cas qu'ils ne fussent pas versés dans cette langue dont l'intelligence semble être réservée aux Théologiens : encore

que le nombre des derniers qui l'ignorent, ne ſoit pas aſſûrément médiocre. J'ai commencé par dire que le ſujet qui conſtitue cette petite diſſertation, n'étoit à portée d'être bien entendu, que des perſonnes qui ſe ſont exercées dans l'étude de l'hebreu, d'autant plus que je les crois ſeules capables de s'intéreſſer à la lecture de ce qui en fait la matiere. Ainſi il auroit été inutile de prendre cette précaution pour les lecteurs qui la paſſeront, s'ils ne la trouvent point de leur goût. Et ceux qui ſeront d'humeur de la lire, auroient mieux aimé que je leur euſſe expoſé dans le caractere original les paſſages hébreux que j'ai allégués. Je n'aurois point ſans doute balancé à les ſatisfaire ſur cet article; ſi la plûpart de nos Libraires ne manquoient des caracteres propres à cette langue trop peu cultivée de nos jours,

pour qu'ils ſongent à s'en pourvoir. D'ailleurs l'uſage mal-habile qu'en font dans l'impreſſion ceux qui peuvent les avoir, eſt cauſe que les mots ſe montrent totalement défigurés par les tranſpoſitions vitieuſes, ou l'altération de lettres qui compoſent leur eſſence : de ſorte qu'ils deviennent tout-à-fait méconnoiſſables aux yeux de l'auteur même qui en aproduit la citation, & qu'il n'y ſçauroit rien comprendre, à moins que de recourir au texte de l'ouvrage d'où il les a tirés. Ce ſeroit vouloir perdre ſon temps, que de s'arrêter à rectifier tout ce qu'on remarque de défectueux en cette partie. Le meilleur moyen de ſauver en quelque façon cet inconvenient, eſt de préſenter les lettres hébraïques, ſous la forme de celles dont nous nous ſervons, puiſqu'il eſt aiſé de les y adapter.

Certes c'étoit ce qu'auroit dû faire D. Calmet, de qui les commentaires qu'il a publiés sur la Bible, offrent de fréquens exemples des fautes grossieres que j'ai indiquées. Elles jettent dans un grand embarras les lecteurs, qui ne se voyent pas plus avancés, de ce qu'il a mis sous leurs yeux en la langue originale divers passages de l'Écriture qu'il a commentée ; parcequ'ils se trouvent dans l'obligation de confronter les paroles citées du texte hebreu, avec le texte lui-même pour sçavoir comment elles y sont conçues. Il est vrai que l'on pourra objecter que l'intelligence de ces passages allégués dans un autre caractere, que celui qui est particulier à la langue hébraïque, est d'autant plus difficile, que sa prononciation qui varie à proportion que les Sçavans y attachent celle de l'Idiôme de leur

pays, sert à en déguiser le sens. Mais je répons que cela n'est pas capable d'apporter une différence si sensible, que quand on sçait l'analogie grammaticale de la langue en question, on ne soit en état de reconnoître la propriété de ses mots, quelque soit la diversité qu'ils reçoivent de la maniere dont on les prononce. Cela vient de ce que les voyelles qui appartiennent à leur substance, ont dans leur prononciation des regles fixes ; d'où doit partir quiconque les possede. Cette objection pourroit avoir lieu si l'on suivoit la belle méthode de nos Mascléfites, qui prétendent les en affranchir en faisant dépendre la prononciation de ces voyelles du caprice de celui qui voudra lire comme bon lui semblera, sans avoir égard à l'apposition des points qui les caractérisent. Il ne faut qu'avoir étudié le

génie des langues Orientales, pour convenir qu'avec une telle méthode, si toute fois on peut appeller de ce nom ce qui tend à ruiner tous les principes sûrs & invariables établis dans les sciences, il n'y a aucun mot qu'on ne puisse diversifier selon sa fantaisie. Aussi entraine-t-elle trop d'absurdités après elle pour mériter la peine d'être réfutée serieusement.

A l'égard de l'autre remarque, elle concerne les moyens qu'il y a de concilier les variétés de calculs qui se rencontrent entre les Anciens, sur la maniere de constater soit le commencement, ou la durée du regne de divers Princes. Il m'a parû qu'en rassemblant plusieurs exemples de cette espece que l'histoire en général fournit assez fréquemment ; si je les plaçois dans un seul point de vûe, quelque étrangers qu'ils semblent à la matiere qne je traite,

ils ne sortiroient point en quelque façon de mon sujet qui les autorise : puisqu'ils contribueront à ajouter un nouveau dégré de confirmation à l'accord, dont sont susceptibles les différentes supputations employées par les auteurs de l'Antiquité, pour fixer l'époque de la royauté de Gelon. Ils suffiront en même temps pour montrer, qu'il ne faut point d'abord recuser les uns pour adherer préférablement aux autres, sous prétexte de ces contradictions apparentes qui leur sont échappées, avant que de s'assurer par un examen combiné de leurs témoignages, s'il ne procure pas de quoi les réunir par les voies de conciliation. D'ailleurs j'ai eu dessein en produisant ces exemples de faire voir combien peu sont fondés ceux d'entres les Modernes, qui cherchent à se prévaloir des plus legeres contrariétés qu'il y

a parmi les Anciens dans la fixaxion de tel ou tel évenement, pour s'élever fierement contre la certitude de la chronologie. Ils ont beau déclamer contre elle, ils ne parviendront jamais à affoiblir les avantages incontestables qui en résultent. En effet ce seroit en vain que l'on se prometteroit d'acquerir sans elle une connoissance parfaite de l'histoire dont la lecture privée du secours de cette science qui en est la base, au lieu de développer les idées, n'y apporteroit que du désordre & de la confusion. Néanmoins ils pensent être en droit de s'inscrire en faux contre-elle, parce qu'ils auront observé quelques-unes de ces supputations contradictoires en apparence dans les historiens, à qui il arrive de constater une même époque. Comme ils s'en laissent frapper, ils ne manquent pas de les oppo-

ser ; parcequ'ils n'est pas à leur portée d'en démêler la cause, ni de mettre en œuvre les moyens qui s'offrent très-souvent de les concilier entre-elles. J'en excepte pourtant celles, qui ont rapport à ces temps obscurs que la fable a altérés, & qu'il faut bien distinguer des temps historiques, où l'on commence à pouvoir établir quelque chose de certain. Ils s'efforcent de grossir considérablement ces contradictions pour surprendre plus aisément la bonne foi de quiconque n'est pas ferme sur la matiere. Mais ils ne peuvent en imposer au lecteur judicieux & éclairé, qui s'y est assez fortifié pour sçavoir a quel point elle est essentielle, dès que l'on veut procéder sûrement dans la notion distincte des faits. Ils ont tort certainement de s'en prendre à la chronologie, plûtôt qu'à leur ignorance, soit qu'elle provienne de

de leur incapacité, qu'ils affectent de couvrir de ces raisons peu solides, ou pour mieux dire de leur répugnance à surmonter les difficultés inséparables de cette étude, que la combinaison des calculs compliqués qui lui appartiennent, & qui posent sur des principes fixes, rend trop abstraites : outre qu'elle ne demande pas assurément une médiocre étendue d'érudition, & que l'on ne vient à-bout d'y réussir, que par beaucoup de constance, & d'assiduité au travail. Ainsi on a plûtôt fait de parler avec un mépris affecté, des choses qu'on n'entend pas, que de s'en instruire, surtout lorsqu'on ne se sent pas la force de les approfondir. Je me suis donc attaché dans la remarque en question, de les détromper en partie ; si tant est que cela soit possible : puisqu'il n'y a rien, à quoi l'on tienne avec plus d'opi-

niâtreté, qu'à une prévention mal fondée qui inculquée de longue date dans l'esprit a sur lui un entier ascendant, & ne cesse de le déterminer. Il n'est pas étonnant que des gens de ce caractere, soient plus propres à retarder le progrès des sciences, qu'à concourir à leur avancement. Ils font consister tout leur art, à ne les présenter à nos yeux que sous une forme défectueuse, afin d'avoir un plus beau champ pour s'épuiser en vaines déclamations contre leur utilité. Comme il est facile de les tourner en abus, sans en excepter aucune, dès qu'on les envisage d'un certain côté; c'est justement celui qu'ils saisissent avec ardeur, pour triompher mal-à-propos des moindres irrégularités, qu'ils prétendent y découvrir, & qui supposé qu'elles fussent réelles seroient encore insuffisantes pour leur porter coup

intérieurement ; puisqu'elles ne s'arrêtent, pour ainsi dire, qu'à leur superficie, sans donner atteinte à la solidité du fond qui les constitue.

Quoi qu'il en soit;voilà quel est en général le plan de l'ouvrage qui a pour objet le détail de la vie de Simonide, & des affaires les plus remarquables de son temps, où il s'est en quelque façon vû mêlé. C'est au Public à apprétier son mérite, & à décider, si je me suis acquité conformément à ses vues, de tout ce que j'ai crû pouvoir m'y prescrire. Si après l'avoit lû, il lui en revient quelque avantage pour son instruction ; je me croirai trop recompensé des recherches pénibles, qu'il m'a coûté. Ce sera à moi de me mettre en état d'occuper plus dignement son loisir, par l'ouvrage que j'ai déjà annoncé, & auquel je travaille depuis

plusieurs années. J'ai voulu d'abord essayer son goût par celui-ci, qui ne m'en a détourné que d'une maniere indirecte : puisqu'il est constant que l'exacte connoissance de l'histoire sacrée dépend de celle de l'histoire profane, que l'intime liaison que l'une a avec l'autre, unit ensemble par un fil qui, quoiqu'imperceptible, n'en est pas moins indissoluble. De-là vient qu'elles s'entre-aident toutes deux par la lumiere réciproque qu'elles se communiquent; laquelle tend à confirmer la vérité des évenemens qu'elles exposent sous nos yeux.



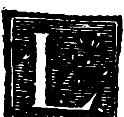


HISTOIRE DE SIMONIDE,

Et du Siécle où il a vécu, avec des éclairciſſemens Chronologiques.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.



A Gréce ne compte pas moins Simonide au rang de ſes Sages, que de ſes fameux Poëtes. Comme ſa vie ſe trouve liée à des événemens qui tiennent une place conſidérable dans l'hiſtoire; je me ſuis propoſé de l'écrire d'autant plus volontiers, qu'on n'a

donné jusqu'ici rien de suivi, ni d'exact sur cet illustre Poëte. Je n'ai épargné aucune des recherches propres à dissiper cette obscurité, à laquelle des Critiques modernes semblent avoir contribué, en confondant ensemble plusieurs Poëtes Grecs, qui n'eurent rien de commun avec lui, que l'honneur de porter le même nom. Elles me procureront l'occasion de rétablir quelques points de Chronologie, qui exigent des éclaircissemens; & j'espére résoudre les difficultés qui accompagnent une semblable discussion.

Joulis Ville de l'Isle de Cée l'une des Cyclades, située dans le voisinage de l'Attique, (a) fut la patrie (b) de Simonide, dont les Grecs ont autant estimé la sagesse, que le talent pour la Poësie. Il reçut la naissance de Leoprepès; & cette époque doit être fixée, selon les Marbres d'Arondel, (c) à la CCXCIVe. année de l'Ere Attique, qui répond à la 558e. avant la Chrétienne,

273.

(a) Ptolemæ. Geograph. lib. 3. cap. 15.

(b) Strabon. Geograph. lib. x. Stephan. de Urbib. in voce Ἰουλὶς Scholiast. Aristophan. in vespis pag. 531. Suidas in voce Σιμωνίδης,

(c) Marmor Arundellian. pag. 12.

à la 3e. depuis que Pisistrate s'étoit emparé d'Athénes, & à la 2e. depuis l'avénement de Cyrus à l'Empire des Perses ; lequel commença son régne dans la 1re. année de la LVe. Olympiade. (*d*)

Le Simonide que la Chronique d'Eusebe (*e*) range sous cette Olympiade, est le même que notre Poëte. Elle seroit d'accord avec ces Marbres, si l'on substituoit comme Selden (*f*) l'a fort bien observé ; le terme grec Ἐγένετο *il nâquit*, à celui d'ἐγνωρίζετο *il fleurit, clarus habetur*) que Saint Jerome (*g*) Auteur de la Version Latine de cette Chronique a interprêté en ce sens.

La certitude qu'on ne peut refuser à l'antiquité de ces Marbres autorise une pareille correction. On n'aura point même de peine à l'approuver ; si l'on considére, qu'il n'étoit pas possible que Simonide se fût dès-lors distingué dans l'Art de la Poësie : puisque de l'aveu

(*d*) Eusebi. præparati. Evangelic. lib. x. cap. 9.

(*e*) Eusébi. Chronic. Græc. pag. 162.

(*f*) Selden. not. ad Canon. Chronic. pag. 110.

(*g*) Chronic. ex Version. Hieronym. pag. 327.

général il mourut sur la fin de la 4e. année de la LXXVIIe. Olympiade, âgé de 89 ans accomplis. Si l'on suppute le nombre des Olympiades qui se sont écoulées depuis la 3e. année de la LVe. jusqu'à cette derniére révolue, on en trouvera XXII qui avec l'année qu'on a de surplus, remplissent précisément l'espace de 89 ans. Ainsi la fixation de cette époque ne sçauroit remonter plus haut que le tems où je l'ai placée. St. Cyrille Patriarche d'Aléxandrie, (*h*) George Syncelle de Constantinople, (*i*) & l'Auteur de la Chronique Paschale (*k*) sont à peu de chose près conformes à Eusebe. Fréculphe (*l*) est plus exact qu'eux, en ce qu'il ne fait fleurir Simonide que sous le régne de Cambyse qui parvint à la Couronne dans la 529e. année avant J. C.

Ce Poëte ayant passé sa premiere jeunesse dans les lieux de son origine,

(*h*) Cyrill. Alexandrin. contra Julian. lib. I. pag. 13. Videsis. Tom. VI. operum quæ Clarus ille Doctor Ecclesiæ conscripsit. Editi. Parisi. ann. 1638.

(*i*) Georg. Syncell. Chronographi. pag. 239.

(*k*) Chronic. Paschal. pag. 143.

(*l*) Freculph. Chronic. Lib. III. cap. 19.

en abandonna la demeure dès qu'il eut atteint un âge plus avancé. Il vint à Athénes où il ne tarda pas à acquérir une grande réputation. La beauté de son génie lui mérita les bonnes graces d'Hipparque, (*m*) l'aîné des fils de Pisistrate & son successeur. (*n*).

Thucydide (*o*) néanmoins n'est pas d'accord avec les autres Ecrivains, au sujet de ce Prince. Car bien loin de déférer à la commune opinion, il la combat, & prétend, qu'Hippias étant le plus âgé des fils de Pisistrate succéda immédiatement à son Pere. Themistius (*p*) paroit en ce dernier point convenir avec lui. Mais les preuves que Thucydide employe, ne semblent pas si convainquantes que l'on doive y souscrire, & rejetter le témoignage de plusieurs Ecrivains, qui se réunissent à dire la même chose : à moins qu'on ne prenne le parti d'associer Hippias à la Roiauté. Ce moien est le seul capable de conci-

(*m*) Plato. in Dialog. Hipparch. pag. 228. Tom. II. Ælian. Vari. histor. lib. VI. cap. 2.

(*n*) Vide eosdem Scriptores, & Athenæ. Deipnosoph. lib. XIII.

(*o*) Thucydid. histor. lib. I. & VI.

(*p*) Themisti. Orat. XXXII.

lier le récit de Thucydide, que nous ne devons point absolument révoquer en doute, à cause de son exactitude dans ce qu'il dit des affaires de la Grèce, avec celui des autres qui assurent le contraire, & dont le rapport unanime balance le témoignage d'un seul Historien. Car celui de Themistius n'a de poids, qu'autant que cet Auteur qui vivoit dans le quatriéme siécle, s'accorde avec Thucydide. D'ailleurs cette association pourroit être confirmée par les raisons que notre Historien apporte, & qui ne souffrent point de réplique. Il n'y a pas, selon lui, de vraisemblance si Hippias n'avoit point été pourvû de la Royauté avant la mort d'Hipparque, qu'il eût pû l'obtenir aussitôt après le meurtre de son frere; sans trouver des oppositions insurmontables de la part des Athéniens peu disposés alors à subir le joug de la tyrannie. Il falloit donc qu'il se fut depuis longtems affermi sur le trône, & que par sa puissance qui le rendoit encore trop redoutable à quiconque auroit osé former quelque entreprise contre sa Personne, il eut sçû

(1) Themisti. Orat. XXXII.

maintenir les Athéniens dans l'obéiſſance.

Hipparque crut ne pouvoir mieux adoucir un pouvoir uſurpé que ce Peuple né jaloux de ſa liberté ſupportoit avec impatience, qu'en ſuivant à l'exemple de ſon Pere, les voyes de la clémence & de la juſtice. Diodore de Sicile dans les extraits de Conſtantin Porphyrogenete publiés par Henri de Valois (*q*) s'eſt aſſurément trompé, quand il fait d'Hipparque un Prince violent, & lorſqu'il veut que Theſſalus le plus jeune des fils de Piſiſtrate ſe ſoit rendu cher aux Athéniens par ſon humeur affable, après avoir abdiqué la tyrannie. Car il eſt en cela contredit par Platon, & les Ecrivains qui ont tranſmis à la poſtérité l'éloge de la modération d'Hipparque, & par Heraclide (*r*) qui nous dépeint ce Theſſalus comme un jeune homme audacieux & emporté.

Hipparque hérita non-ſeulement de

(*q*) Diodor. Sicul. in excerpt. Valer. pag. 250.

(*r*) Heraclid. de Politi. pag. 430.

la douceur de ſon Pere, mais encore du gout que celui-ci avoit eu pour les Lettres. Son penchant à les cultiver lui gagna l'eſtime génerale. Il contribua beaucoup à leur progrès par les récompenſes qu'il accordoit aux perſonnes qui s'y ſignaloient. C'eſt ainſi qu'il imita Piſiſtrate, que l'on dit avoir été le premier qui ait recueilli les Poëſies d'Homere en un corps & en l'état que nous les avons aujourd'hui (*s*). Elles avoient été apportées complettes d'Ionie par Lycurgue, (*t*) après avoir dabord couru par piéces détachées dans les diverſes parties de la Grèce.

Hipparque voulut même que ceux qui s'occupoient peu de la lecture des Poëme d'Homere, en tiraſſent quelque fruit. C'eſt pourquoi ayant choiſi la célébration des grandes Panathenées, pour laquelle les Grecs avoient ſoin de ſe raſſembler, il ordonna que les Rhapſodes y chantaſſent alternativement,

(*s*) Cicer. de Orator. lib. III. Ælian. Vari. hiſtori. lib. XIII. cap. 14. Pauſani. in Achaic. lib. VII. Euſtathi. Commentari. in Iliad. in proæmio.

(*t*) Ælian. ibidem, & Heraclid. de Politi. pag. 452.

l'Iliade & l'Odyssée. Cet usage subsistoit encore du tems de Platon (*u*).

On désigne sous le nom de grandes Panathenées, cette Fête dont la célébrité attiroit beaucoup d'Etrangers à Athénes. Elle avoit été instituée en l'honneur de Minerve protectrice de la Ville (*x*) par Erichtonius Roi d'Athènes, 1506 ans avant l'Ere vulgaire, suivant les Marbres d'Arondel (*y*). St. Augustin (*z*) veut qu'elle ait été également consacrée à Apollon comme à Minerve. Mais cela est peu probable : puisque la Ville d'Athènes avoit, au rapport de Strabon (*a*), pour Divinités tutelaires Minerve & Neptune, & non pas Apollon. Il paroît par des Vers de Virgile (*b*), & par Hygin (*c*) qu'Erichtonius ayant combattu à la

(*u*) Plat. in Dialog. citat.

(*x*) Apollodor. Bibliothec. lib. III. pag. 196. Harpocratio in voce Παναθήναια. Juli. Pollu. Onomastic. lib. I. cap. I. Libani declamati. XIV. Theodoret. Therapeutic. Serm. VII. Suidas in eâdem voce.

(*y*) Marmor. Arundellian. pag. 7.

(*z*) Augustin. de Civitat. Dei. lib. XVIII. cap. 12.

(*a*) Strabon. Geographi. lib. IX.

(*b*) Virgili. Georgic. lib. III. v. 113.

(*c*) Hygin. Poetic. Astronomic. lib. II.

course des Chars, après avoir inventé l'Art d'y atteler quatre chevaux, remporta le premier la victoire à ces jeux. On avoit alors coutume de les célébrer chaque année séparément dans tous les Bourgs de l'Attique, & on les appelloit simplement *Athenées* (*d*), du nom Grec que portoit cette Déesse, & que la Ville d'Athènes avoit reçu depuis Erechthée (*e*), qui succéda à Pandion I. dans la 1423e. année avant J.-C. Mais dans la suite du tems, lorsque Thesée réunit dans cette seule Ville qu'il aggrandit & qu'il fortifia, la plûpart des Habitans dispersés dans ces Bourgades, il supprima toutes ces Fêtes particuliéres, à la place desquelles il en établit une, qui devint dès-lors commune à tous ceux dont l'Attique étoit peuplée: & on la renouvella tous les cinq ans (*f*). De là vint qu'on la nomma *grandes Panathenées*, & qu'on a regardé ce Prince comme son fondateur. On conserva cependant l'usage de

(*d*) Pausani. in Arcadic. lib. VIII.

(*e*) Herodot. histori. lib. VIII. Scymn. Chi. perieges. v. 562.

(*f*) Plutarch. in vita Thesei. Pausani. Harpocrati. & Suidas ibidem. Eustathi. Commentari. in Iliad. lib. II.

la célébration annuelle qu'on faisoit de cette Fête dans sa premiere institution, & on lui donna pareillement le nom de *Panathenées* : de sorte que l'on distingua l'une & l'autre Assemblée génerale par celui de *grandes & petites Panathenées*, que l'on partagea en deux Fêtes différentes. On y proposoit des Prix pour toutes sortes d'exercices (g), soit pour la course des Chars, pour la Lutte, pour le jet du Disque, pour la Musique (h) ou pour la Poësie. Quelques-uns ont confondu mal-à-propos ces Jeux avec ceux qui se célébroient à Eleusis, petite Ville de l'Attique. Ils ont crû que c'étoit la même Fête que les Panathenées, quoique la fondation des Jeux Eleusiniens, qui arriva sous le régne de Pandion II (i) soit postérieure de près de deux cens ans à celle des Panathenées. Il est vrai qu'Aristide (k) paroît être en suspens quand il s'agit de décla-

(g) Lucian. in Anacharf. pag. 787. Edit. Parisi.

(h) Isocrat. in Panathenaic. & Plutarch. in vita Pericl.

(i) Marmor. Arundellian. pag. 8.

(k) Aristid. in Panathenaic. pag. 189. Tom. 1. Edit. Oxoniens. quam Samuel. Jebb. accuravit.

rer laquelle des deux Fêtes, ou des Panathenées, ou des Jeux Eleusiniens étoit la plus ancienne. Mais outre que les Marbres d'Arondel décident la question, nous sçavons encore d'Helladius (*l*) que les derniers furent institués par les Thessaliens, longtems après les Panathenées.

Hipparque non content de favoriser les Arts, voulut se distinguer par son propre mérite. Il composa lui-même des Inscriptions en Vers Elégiaques (*m*) qui renfermoient des maximes capables de former les mœurs. Il les fit grâver au bas des Statues de Mercure, qui avoient été érigées par son ordre dans tous les Cantons de l'Attique, pour inspirer à quiconque les liroit des sentimens vertueux. Lorsqu'il avoit résolu de s'attacher par des bienfaits quelque Personnage illustre, il n'épargnoit aucune des dépenses, qui pouvoient donner des preuves de sa générosité. Elle éclata sur tout en cette occasion, où il envoya au Poëte Ana-

(*l*) Helladi. Chrestomathi. apud Photi. in Bibliothec. Græc. Cod. CCLXXIX.

(*m*) Plat. Ælian. in eod. loc. Harpocrati. & Suid. in voce Ερμαῖ.

créon une Galere à cinquante rames, avec des Lettres qui l'invitoient à venir à Athénes & qui l'assuroient que son talent y trouveroit un Bienfaiteur en la personne de ce Prince. Les présens réiterés que Simonide en obtint le fixèrent à sa Cour. C'étoit en effet le seul moyen qui pût y retenir un Poëte que les Anciens accusent unanimement d'une extrême avarice, dont on verra plusieurs traits par la suite.

Un motif aussi pressant que l'acquisition des richesses détermina Simonide à jouir des liberalités d'Hipparque, qui les continua jusqu'au moment de sa mort. Il ne sera pas inutile d'en exposer ici les circonstances.

Aristogiton Citoyen d'Athénes aimoit tendrement Harmodius qui étoit à la fleur de son âge. Il avoit en même tems le plaisir de voir que ce jeune homme répondoit aux témoignages de son affection. Ils descendoient l'un & l'autre des Géphyréens (*n*) Peuples d'entre les Phéniciens qui suivirent Cadmus dans la Bœotie. Ils s'établirent dabord à Tanagre; d'où chassés par les habitans du pays, ils se retirè-

(*n*) Herodot. histor. lib. v.

rent à Athénes, & y acquirent à de certaines conditions le droit de Bourgeoisie.

Hipparque sensible aux graces de la figure d'Harmodius, tenta tous les moyens propres à séduire sa jeunesse. Mais celui-ci bien loin d'écouter ses offres & ses propositions, en instruisit Aristogiton, qui craignant que ce Prince n'usant de violence, ne lui ravit l'objet de sa tendresse, médita secrettement le projet de prévenir ce coup par la ruine entiére de la tyrannie. Hipparque de son côté fut piqué des refus offensans d'Harmodius, & il eut bientôt une occasion de se venger de ses mépris. Ayant sçû que la sœur de ce jeune homme avoit été destinée par les Athéniens, à porter selon la coutume la Corbeille sacrée à la fête des Panathenées, il crut ne pouvoir mieux humilier l'orgueil d'Harmodius, qu'en refusant d'admettre celle-ci à une pareille cérémonie (o), quoiqu'on la jugeât digne de cet honneur. Le frere

(o) Thucydid. histor. lib. VI. Aristotel. Politic. lib. V. cap. 10.
Ælian. Vari. histori. lib. XI. cap. 8. Maxim. Tyri. Dissertat. VIII. pag. 78. Editi. Lugdun. ann. 1630.

irrité d'un semblable affront, qui réjaillissoit autant sur lui que sur sa sœur, chercha pour lors à soulager son chagrin, en le communiquant à son Ami. Celui-ci par l'intérêt qu'il prenoit à ce qui le touchoit, ne ressentit pas moins vivement que lui cette injure. L'instant parut trop favorable à Aristogiton pour ne pas en profiter. Il découvrit à Harmodius la haine qui l'animoit depuis longtems contre Hipparque, & l'exhorta plus que jamais à ne point laisser impuni l'outrage qu'il en avoit reçû. Il n'eut point de peine à persuader ce jeune homme qui ne respiroit qu'une prompte vengeance. Ils formèrent tous deux la résolution de tuer Hipparque, & engagèrent dans leur parti plusieurs de leurs concitoyens. Ils attendirent néanmoins la célébration des Panathenées prochaines, comme la seule occasion qui pût permettre aux Conjurés avec plus de sûreté l'exécution de leur pernicieuse entreprise. Dès que ce moment fut arrivé, ils ne manquèrent point de se trouver dans l'endroit où étoit Hipparque, sans avoir de Gardes qui l'environnassent; parceque son humeur affable & populaire ne le rendoit susceptible d'aucune méfiance. Aristo-

giton & Harmodius ne l'eurent pas plus tôt apperçu, qu'ils se jettèrent sur lui, & le percèrent de plusieurs coups de poignards dont ils étoient armés. Les Gardes accoururent aux cris de ce Prince que l'on assassinoit. Aristogiton fut dabord assez heureux pour échapper à leurs poursuites. Mais Harmodius n'ayant pû s'y soustraire, subit à l'instant la punition dûe à son crime.

Platon (*p*) rapporte qu'Aristogiton & Harmodius agirent dans cette conjoncture par un motif bien different de celui que Thucydide a jugé à propos de leur imputer. Car il prétend qu'Aristogiton ayant conçu pour Harmodius une vive inclination, emploïoit tous ses soins à former l'esprit & les mœurs de ce jeune homme. Harmodius ne lui cacha point le secret penchant qui le portoit à chérir un de ses Concitoyens, dont la jeunesse & la beauté l'avoient touché. Ce dernier parut quelque tems sensible aux marques qu'il éprouvoit de leur amitié. Mais l'accès favorable qu'il trouva dans la suite à la Cour d'Hipparque, & la haute

(*p*) Plato in Dialog. Hipparch. pag. 229. Tom. II.

faveur où il parvint auprès de lui, le rendirent dédaigneux à leur égard. L'un & l'autre attribuèrent la cause d'un semblable changement aux sentimens jaloux d'Hipparque, qu'Aristogiton croïoit son rival. Ce mépris affecté produisit sur eux une si forte impression, qu'il les détermina pour lors à ôter la vie à ce Prince.

Quoique Platon veuille assurer la vérité de ce récit : on lui doit cependant préférer le témoignage de Thucydide, puisqu'il est confirmé par celui d'Aristote, d'Ælien, & de Maxime de Tyr, qui s'accordent avec notre Historien dans la maniere dont ils racontent cet événement. Nous observerons que Justin (q) dans l'abregé qu'il nous a donné de Trogue-Pompée, s'est mépris sur les incidens qui causerent la mort d'Hipparque, qu'il appelle Dioclés. Car il dit que ce Prince fut tué par le frere d'une jeune fille qu'il avoit violée. On ne sçauroit sans doute entendre par là que la sœur d'Harmodius. L'Auteur de la Chronique Paschale (r)

(q) Justin. in Epitom. histori. Trogi Pomp. lib. II.

(r) Chronic. Paschal. pag. 145.

& Tzetzès (s) prétendent qu'Hipparque & Hippias perdirent ensemble la vie dans cette occasion. Mais leur erreur est si manifeste qu'elle se réfute d'elle-même.

Hippias ayant appris qu'Hipparque venoit de périr sous les coups d'Aristogiton & d'Harmodius, témoigna de sinceres regrets de sa perte. Il renonça dès ce moment à l'espérance de pouvoir désormais régner par la douceur, & se dépouilla de toutes les vertus qui avoient éclaté d'abord en lui comme en son frere. Aristogiton ne put se dérober longtems à son ressentiment. Il fut arrêté & conduit en présence d'Hippias. On le livra aux plus cruelles tortures, pour le contraindre à avouer ses complices (t). Mais il se joua de la fureur du tyran, en accusant ses plus chers Favoris qui l'entouroient. Ce Prince trop crédule ajoutant foi à cette fausse accusation, les punit aussitôt d'une mort rigoureuse. Aristogiton lui reprocha en mourant, cet artifice dont il avoit usé, pour obliger le Tyran à

(s) Tzetzes in Chiliade. 1, cap. 6.

(t) Senec. de ira lib. II. cap. 23. Justin. ibidem. Polyæn. stratagemat. lib. I. cap. 22.

sévir contre ses propres amis.

Hippias ne borna point encore là les effets de sa cruauté : il fit expirer au milieu des supplices, une Courtisanne Maîtresse d'Aristogiton, appellée Léæne, qu'il soupçonnoit avoir eu quelque connoissance de la conspiration. Il se flattoit que vaincue autant par la délicatesse de son sexe, que par la violence des tourmens, elle découvriroit les autres Conjurés. Mais il fut trompé dans son attente. Car Léæne sçût résister avec une constance admirable à la rigueur des tortures, & de peur qu'en y cédant elle ne trahit son secret, elle se coupa la langue avec les dents, & la cracha au visage du Tyran. (*u*)

Les Athéniens qui ne purent refuser leur estime à cette grandeur d'ame capable d'effacer la bassesse de son état ; quand ils jouirent de leur liberté après l'expulsion d'Hippias, crûrent qu'il étoit de leur devoir de proportionner au mérite d'une si belle action, l'hon-

(*u*) Plin. histor. natural. lib. VII. cap. 23. Pausani. in Attic. lib. I. Athenæ. in Deipnosoph. lib. XIII. Tertullian. Apologetic. cap. L. ad nation. lib. I. cap. 18. & ad martyr. cap. 15. Euseb. Chronic. Græc. p. 165. Freculph. Chronic. lib. III. cap. 19. Tom. I.

neur qu'on devoit rendre à sa mémoire. comme les Loix défendoient de placer dans la Citadelle d'Athénes, la Statuë d'aucune Courtisanne en propre original, on y érigea la sienne sous la forme d'une Lionne d'airain, selon Pausanias, (x) Polyæn (y), Lactance (z) & le Syncelle (a). Ce qui faisoit en même-tems allusion à la force de son courage, & à la signification de son nom, qui désigne en Grec celui d'une Lyonne. Polyæn ajoute que l'on voyoit en entrant dans la Galerie de la Citadelle, cette Lionne representée sans langue, pour servir de monument à cette cruelle circonstance.

Simonide parmi ces fâcheuses révolutions vit interrompre le cours d'une fortune qui ne fut pas d'une aussi longue durée qu'il l'auroit souhaité. N'osant se rien promettre du nouveau Tyran, il quitta, selon les apparences, le séjour d'Athénes, & se retira pour lors à la Cour d'Alevas, & de ses trois fils Rois de Thessalie, qui dans la suite faciliterent

(x) Pausanias ibidem.
(y) Polyæn. stratagem. lib. VIII. cap. 45.
(z) Lactanti. institution. divin. lib. I. cap 20.
(a) Syncell. Chronograph. pag. 238.

rent à Xerxès les moyens de passer dans la Grèce (*b*). Ces Princes avoient déjà sur le bruit de la réputation de Simonide, tâché de l'attirer auprès d'eux par des présens considerables. Ce Poëte saisit sans doute cette occasion de s'acquitter de sa reconnoissance envers ses Bienfaiteurs, (*c*) & dût en obtenir de fréquentes gratifications propres à satisfaire son humeur interessée.

C'est dans cette contrée où régnoient les Alevades, que lui arriva l'aventure merveilleuse qui nous a été rapportée par differens Auteurs dans le récit desquels il y a quelque varieté, & que Solin (*d*) a faussement attribuée à Pindare.

Simonide étant à Cranon ville de la Thessalie, fut invité à un superbe festin (*e*) chez Scopas homme riche & puissant, qui sortoit d'une des nobles Familles de ce pays. Il y récita des

---

(*b*) Herodot. histor. lib. VIII. & Pausani. in Achaic. lib. VII.

(*c*) Sozomen. in argument. histor. Ecclesiastic. pag. 394.

(*d*) Solin. Polyhistor. cap. VII.

(*e*) Cicer. de Orator. lib. II. Phædr. fabul. XXIV. lib. IV.

Valer. Maxim. de Dict. ac fact. memorabi. lib. I. cap. 8.

Quintilian. institution. Orato. lib. XI. c. 21.

Vers qu'il avoit composés à la louange du Thessalien déclaré depuis peu vainqueur aux Jeux du Pugilat. Comme ce Poëme renfermoit en même-tems sur celle de Castor & de Pollux deux Héros du Paganisme des plus signalés dans cette sorte d'exercice, une de ces digressions assez ordinaires aux Poëtes, Scopas refusa de donner entierement la récompense qu'il avoit promise à Simonide, & répondit qu'il étoit juste que les Tyndarides en payassent la moitié, puisqu'ils partageoient avec lui la moitié de l'éloge. Un moment après on avertit Simonide que deux jeunes gens qui étoient à la porte, demandoient instamment à l'entretenir. Ce Poëte aussitôt se leva de table, & sortit. Mais il ne trouva plus personne. Pendant cet intervalle le plafonds de l'Appartement où l'on mangeoit alors, étant tombé sur Scopas & les Conviés, ils périrent sous les ruines qui les écraserent. On prétend que ces deux jeunes gens étoient les Tyndarides eux-mêmes, qui parûrent ainsi sous une figure humaine, afin de garantir Simonide de la chûte du logis, avant que de le venger de la mauvaise foi de Scopas. Outre que la raison repugne à la verité de ces der-

nieres circonſtances ; Quintilien tire une autre preuve de fauſſeté, par le ſilence du Poëte ſur ce ſujet. Car celui-ci n'eût pas manqué de célébrer une aventure, qui en la ſuppoſant vraye, (ce qui ne ſçauroit être) tournoit ſi fort à ſa gloire. Cependant il n'en parle en aucun endroit de ce même Ouvrage qu'il avoit publié, & que nous avons perdu. Au reſte il eſt aiſé de voir par là, combien de fables pareilles accrédite la ſuperſtition des peuples, qui toujours prêts à chercher des cauſes ſurnaturelles aux incidens peu communs, attribuent à la Divinité les effets du haſard.

Les Conviés avoient été tellement défigurés & meurtris, qu'on n'eut jamais pû les reconnoître ; ſi Simonide, qui ſe reſſouvenoit encore de la place que chacun d'eux avoit tenue à table, n'eût parfaitement diſcerné leurs corps au milieu des débris de la Maiſon, & ne les eût indiqués aux Parens des Conviés pour les inhumer : de ſorte que Simonide, qui en cette occaſion laiſſa à la poſterité des marques d'une mémoire excellente, paſſe pour en avoir le premier connu l'Art ignoré juſqu'au ſiécle où il vivoit. Pluſieurs croyoient

au rapport d'Ammien Marcellin, (f) que ce Poëte étoit venu à bout de l'acquérir par le moyen de quelque breuvage qu'il avoit pris. Il fit voir par-là, que l'ordre étoit d'une nécessité essentielle à l'entretien de la mémoire qu'il fixoit, & qu'on ne pouvoit mieux l'exercer, qu'en marquant les lieux avec exactitude, & en se les imprimant si bien dans l'esprit, qu'on sçût ensuite se rappeller les objets qui l'auroient déja frappé. De là vint qu'on appella depuis Simonide l'inventeur de la mémoire locale; (g) parcequ'il montra le premier l'usage qu'on en devoit faire. C'est ainsi que l'on s'apperçut qu'elle n'étoit pas moins un don de l'Art, que de la nature. Elle n'abandonna jamais ce Poëte, quoiqu'il soit parvenu à un âge fort avancé. Il nous apprend dans un Distique de sa composition, (h) qu'étant âgé de 80 ans, personne ne l'éga-

---

(f) Ammian Marcellin. Hist. Lib. XVI.

(g) Plini. histori. natural. lib. VII. cap. 24. Ælian. histori. animali. lib. VI. cap. 10. Scoliast. Aristophan. in vespis pag. 531. Suidas in voce Σιμωνίδ.

(h) Aristid. in oration. de intempestiv. Dict. pag. 379. Tom. II.

loit pour la mémoire. Philostrate (*i*) raconte qu'Apollonius de Tyane ayant atteint l'âge de 100 ans, l'avoit cependant plus parfaite que Simonide, & qu'il chantoit souvent une Hymne composée en l'honneur de celle-ci, où il étoit dit que par elle seule le tems qui consume tout, ne vieillissoit point & devenoit immortel.

Cette invention néanmoins sembleroit ne pouvoir en aucune façon se rapporter à notre Poëte; puisque suivant les Marbres d'Arondel, elle est duë à un autre Simonide petit-fils de celui-ci par sa mere; un témoignage aussi authentique doit nous déterminer. Nous ne possédons point en matiere de Chronologie, de Monument plus ancien que ces Marbres connus également sous le nom de Chronique de Paros: parce que c'étoit une inscription de cette Isle l'une des Cyclades, qui avoit été longtems soumise aux Athéniens, & qui dattoit ses Actes par leurs Magistrats; elle contient une suite de 79 époques, ou l'espace d'environ 1300 ans. Il n'y a point là, je pense, à appréhender de fautes de la part des

(*i*) Philostrat. in vita Apolloni. Tyan, lib. 1. cap. 11.

Copiſtes, puiſque c'eſt ſur des Marbres : & conſéquemment c'eſt l'ortographe de l'Auteur dont on ignore le nom, lequel ayant inventé chez les Grecs la maniere d'écrire chronologiquement, l'a dreſſé par autorité publique, pour ſervir d'Archives à toute ſa nation. Il commençe ſa datte capitale, au régne de Cécrops; ce qu'il fixe à la M CCCXVIIIe. année de l'Ere Attique & finit à l'Archontat de Diognete, entre les années 264 & 263. avant l'Ere Chrétienne. Il les faut toujours ſuppléer aux nombres de cette Chronique, pour ajuſter leur calcul à celui de notre période Julienne. Cette derniere époque ne nous permet pas de douter que l'Auteur ne ſoit mort du tems que Ptolémée Philadelphe régnoit en Egypte. Après bien des ſiécles, ces Marbres furent trouvés dans l'Iſle de Paros, & Thomas Howard Comte d'Arondel les fit apporter du Levant à grands frais au commencement du régne de Charles I. Comme Selden ſentit l'utilité que les Savans qui s'attachent à l'étude de l'Hiſtoire pourroient tirer d'un Monument ſi précieux, quoique mutilé en pluſieurs endroits; il ſe chargea du ſoin de copier l'Inſ-

cription Grèque gravée sur ces Marbres, dont il nous procura l'impression après avoir surmonté la plûpart des difficultés qui résultoient de la lecture. Il l'intitula du nom du Comte d'Arondel, à qui appartenoient ces Marbres que ce Seigneur Anglois avoit fait venir ; il en accompagna le texte d'une version Latine, à laquelle il ajouta un apparât Chronologique & des Notes historiques (*l*). A plusieurs années de là, Henri Howard Duc de Norfolk, petit fils du Comte d'Arondel, les donna avec d'autres Marbres antiques à l'Université d'Oxford, sous le régne de Charles II. Le Docteur Prideaux si célébre depuis par son Histoire des Juifs, les publia pour lors une seconde fois sous le titre de *Marbres d'Oxford*, & joignit ses Commentaires & ceux de quelques Critiques modernes, aux remarques de Selden. (*m*) J'espere prouver que ces Marbres bien loin de démentir le témoignage des autres Ecrivains, ne disent rien qui ne s'accorde

(*l*) Vide Marmor. Arundellian. à Seldeno Edit ann. 1629.

(*m*) Vide Marmor. Oxoniensi. à Prideaux. Edit. ann. 1676.

parfaitement avec le récit des Auteurs que j'ai déja cités. Cette contradiction apparente ne provient que d'une erreur commise par Selden, & commune à Prideaux qui ne l'a point relevée. Cette Chronique fait mention du Poëte Simonide en trois passages differens. (n) Dans le premier elle s'exprime en ces termes : *Simonide Ayeul du Poëte Simonide, étant Poëte lui-même, &* .... la suite du discours est interrompue par une lacune considerable ; dans le second on lit ces mots : *Simonide fils de Leoprepes, & né dans l'Isle de Céo, inventeur de l'Art de la mémoire, remporta le Prix de la Poësie aux Jeux d'Athénes.* Dans le troisieme, l'Auteur des Marbres dit simplement que le Poëte Simonide mourut âgé de 90 ans, sans spécifier aucune des qualifications précédentes ; je ne sçai sur quel fondement nos deux Anglois (o) ont conclu que le Simonide de la deuxieme époque devoit être distingué de celui de la premiere; qu'ainsi il ne pouvoit être que

(n) Marmor. Arundellian. pag. 11 & 12.

(o) Selden. Not. historic. ad Veter. Græcor. Epoch. pag. 90. & Prideaux. Not. historic. ad Marmor. Oxoniensi. pag. 218.

le même Poëte, qui selon Suidas, étoit petit-fils de l'autre Simonide par sa mere.

En conséquence de cette opinion, Selden a inséré dans son *Canon Chronique*, (*p*) le terme de petit-fils, quoiqu'il ne soit point dans le texte Grec, qui pourtant est entier dans cet endroit; mais il n'a point observé que ce Simonide surnommé le *Généalogiste* par le Scholiaste d'Apollonius, (*q*) parcequ'il écrivit en vers *trois Livres de Généalogies*, & *trois autres des Inventions*, fleurissoit au rapport du même Suidas, (*r*) peu de tems avant la guerre du Peloponèse. Or cette guerre qui dura 27 ans, commença vers la fin de la IIe. année de la LXXXVIIe. Olympiade, sous l'Archontat de Pythodore, 431. ans avant l'Ere Vulgaire. Les Marbres d'Arondel placent le Simonide du 2. passage dans la CCXIVe. année de l'Ere Attique, sous l'Archontat d'Adimante, 478 ans avant J. C. Comme il ne pouvoit avoir moins que 25 ans lorsqu'il se distingua par cette victoire dans l'Art de la Poësie: comment auroit-il été

(*p*) Canon Chronic. ad Marmor. Arundel. p. 107. Simonides Nepos Leoprepis filius.

(*q*) Scholiast. in Apolloni. Argonaut. l. III.

(*r*) Suidas in voce Σιμωνίδης.

possible qu'il n'eut fleuri que peu d'années avant la Guerre du Peloponese ; s'il étoit alors plus que septuagenaire. D'ailleurs ces Marbres le disent fils de Leoprepes : ce qui léve toutes les difficultés ; puisque de l'aveu géneral, Léoprepes fut le pere de notre Poëte : faudra-t-il soutenir qu'ils ont confondu l'Aïeul avec le petit Fils. On rangera donc au nombre de ceux qui se sont trompés, Hérodote plus ancien que l'Auteur de ces Marbres, & Callimaque son contemporain. Ne vaut-il pas mieux suivre un sentiment qui les mette tous d'accord, que de détruire le témoignage des uns par celui des autres. Selden a eu tort de penser, que les deux premiers passages de la Chronique de Paros regardoient deux Poëtes differens : au lieu qu'ils ne désignent que le même ; la preuve en est fondée sur l'intelligence du texte. Σιμωνίδης ὁ Σιμωνίδου πάππος τοῦ ποιητοῦ, ποιητὴς ὢν καὶ . . . . . ἐνί
Les régles de la Grammaire exigent nécessairement après le καὶ &, qui rompt l'ordre naturel du discours, un autre mot encore avant celui d'ἐνίκησεν dont la liaison avec les termes qui précédent, rapporte le verbe à son nominatif. Les Editeurs des Marbres ont judicieusement suppléé à la lacu-

ne qui s'y rencontre par ces mots, Καὶ αὐτὸς ἐνίκησεν Ἀθήνησι, qui font un sens achevé. *Simonide aïeul du Poëte Simonide, & étant Poëte lui-même remporta la victoire aux Jeux d'Athénes.* Mais au lieu du verbe Ἐνίκησεν, que Selden croit avec raison qu'on y doit lire, Prideaux substitue mal-à-propos celui d'ἤνθει, *il fleurit à Athénes*: (ſ)ce qui ne sçauroit convenir à l'âge que ce Poëte avoit alors, puisqu'il ne lui manquoit qu'un an pour être septuagenaire. S'il étoit vrai ainsique Selden le conjecture, que l'Auteur des Marbres eut parlé dans le deuxiéme passage d'un Simonide different de celui du premier, il n'y eût pas assurément omis le terme de petit-fils, d'autant plus indispensable en cet endroit du texte, qu'ayant désigné l'Aïeul dans le premier passage, c'étoit l'unique moyen qui pût empêcher qu'on le confondît avec son petit-fils, il n'a point cependant qualifié de ce terme le Simonide du deuxiéme passage : ce qui est donc une marque incontestable, qu'il n'avoit d'autre dessein que de faire mention de la même personne, & de fixer le tems de ses victoi-

(ſ) Marmora Oxoniensi. epoch. 50. p. 169.

res Poëtiques. Il ne l'appelle que Simonide l'Aïeul dans le premier passage, pour nous apprendre d'abord, que celui-ci avoit un Petit-fils du même nom que lui, & également Poëte dont il falloit le distinguer; ensuite il spécifie dans le deuxiéme ce qui le concerne plus particuliérement; il nous y instruit du nom de son Pere, du lieu de sa naissance, & de son invention de l'Art de la mémoire; il le nomme seulement le Poëte Simonide dans le troisieme qui ne fournit d'autre circonstance que celle de sa mort. Examinons actuellement les preuves historiques à l'évidence, desquelles on ne peut se refuser.

La victoire indiquée par le premier passage est celle qu'il obtint aux Jeux d'Athénes sur Æschyle, selon l'Auteur anonyme de sa vie (*t*) dans un Poëme en vers élégiaques, où ils célébrerent tous deux, comme on verra dans la suite, la gloire de leurs Compatriotes qui périrent à la bataile de Marathon. En effet cette victoire sera suivant les Marbres d'Arondel, arrivée dans la 4e. année de la LXXIIe. Olympiade sous l'Archontat d'Aristide, la 489e. avant J. C. & au com-

(*t*) Anonymus in vità hujus Poetæ pag. 24.

mencement de la 3e. depuis la journée de Marathon. La victoire désignée par le 2e. passage dénote celle qu'il eut l'honneur de remporter à l'âge de 80 ans, ainsi que nous l'apprenons de Valere Maxime, (*u*) de Plutarque, (*x*) & d'un Scholiaste d'Hermogene, cité par le Docteur Bentlei (*y*). La Chronique de Paros convient avec eux en ce point ; puisque cette victoire tombant dans la 3e. année de la LXXVe. Olympiade, & Simonide étant né dans la 3e. année de la LVe. Olympiade, ce Poëte étoit pour lors entré dans la 80e. année de son âge. Il survécut près de 10 ans à son triomphe Poëtique ; car les Marbres marquent sa mort dans la CCVe. année de l'Ere Attique, sous l'Archontat de Theagenide, près de 468 ans avant l'Ere Vulgaire. Cette explication que je donne aux deux passages de ces Marbres, est d'autant plus autorisée, qu'en accordant par là leur Auteur avec les autres Ecrivains, elle

(*u*) Valeri. Maxim. de Dict. ac fact. memorabil. lib. VIII. cap. 7.

(*x*) Plutarch. an. Sen. sit. Gerend. Republ. pag. 785. Tom. II.

(*y*) Scholiast. Hermogen. de idé. pag. 410. apud Bentleium.

confirme la certitude de l'événement qu'ils racontenr.

Le Docteur Bentlei (z) dans sa Dissertation Angloise sur les Epitres de Phalaris Tyran d'Agrigente, & contemporain de Pisistrate, s'est également éloigné de l'interprétation, à laquelle les Editeurs des Marbres se sont attachés; mais dans celle qu'il propose, il prend un parti plus insoutenable; il prétend que le Simonide du 2e. passage, lequel il avoue être petit-fils de celui du premier, est le fameux Simonide si vanté par les Anciens, & qui ayant obtenu le prix de la Poësie à l'âge de 80 ans, finit ses jours à celui de 90, comme l'Auteur des Marbres l'assure dans le troisieme passage. Il eût été bon que Bentlei eût appuyé de quelque garant une pareille conjecture que l'on ne sçauroit adopter, à moins que de démentir toute l'Antiquité qui fait unanimement du célébre Simonide & de l'Aïeul une même personne. Au reste cet inconvénient ne paroît point le seul dont ce sistême est susceptible. Si l'on embrasse l'opinion de ce Docteur Anglois, il résultera du premier passage une difficulté insurmonta-

(z) Bentlei Dissertat. de Epistol. phala dir. Epistol. 50 & 58.

ble; car s'imagine-t-il la résoudre en ne supposant Simonide l'Aïeul âgé que de 40 ans à la naissance de son Petit-fils, & en remplissant la Lacune par ces mots; τελευτᾷ Ἀθήνησι, *il mourut à Athénes*, au lieu d'ἐπίκμασεν Ἀθήνησι, *il fleurit à Athénes*; si celui-ci n'a terminé sa vie que dans la 4e. année de la LXXIIe. Olympiade, 20 ans avant la mort de son petit-fils; il devoit donc en avoir alors 109, puisqu'on en compte 69 depuis la 3e. année de la LVe. Olympiade, jusqu'à la 4e. de la LXXIIe. On sçait que la nature à l'exception des premiers siécles, ne fournit presque point d'exemples des personnes qui parviennent à un âge aussi avancé; s'il étoit vrai que ce Poëte eût pû l'atteindre, les Anciens n'auroient point certainement passé sous silence une circonstance aussi remarquable; puisque l'occasion se présentoit en parlant du grand âge de Simonide qui mourut *nonagenaire*, de nous informer de celui de son Aïeul, sur les traces duquel le petit-fils n'auroit à cet égard marché que d'assez loin; car 20 ans de plus que Simonide n'en avoit alors, font à cet âge une différence essentielle. D'ailleurs Lucien n'eût point oublié d'en certifier la vé-

rité par son rapport; puisqu'il a composé un Ouvrage particulier, où il a rassemblé les noms de tous les Rois, les fameux Géneraux & les Personnages illustres dans les Sciences, connus pour avoir joui d'une longue vie : aucun même de ceux dont il traite, n'ayant vécu aussi longtems; si vous en exceptés Arganthonius Roi des Tartessiens, qui est mort âgé de 150 ans; (a) ce que, selon notre Auteur, plusieurs ont crû fabuleux : * & certes ils ont eu raison en

(a) Lucian. in Macrobiis, pag. 915.

* Le Poëte Anacréon cité par Pline (a) est un de ceux qui veulent qu'Arganthonius ancien Roi d'Espagne soit mort à l'âge de 150 ans; mais Hérodote (b) borne le tems de sa vie à 120. en quoi Pline est d'accord avec cet Historien Grec, puisqu'il dit qu'Arganthonius étoit âgé de 40 ans lorsqu'il commença son régne, & qu'il occupa le thrône pendant 80 ans. Le récit de Silius Italicus (c) tient trop de la Fable pour qu'on y ajoute foi. Le Poëte Latin fait vivre ce Roi trois siécles comme on peut s'en convaincre par ces Vers :

Arganthoniacos armat Carteia nepotes.
Rex proavus fuit humani ditissimus ævi,
Ter denos decies emensus belliger annos.

(a) Plini. histor. natural. lib. VII. cap. 48.
(b) Herodoth. histori. lib. I.
(c) Silius. Italic. de bell. Punic. lib. III.

celà. Il dit ainsi que les autres Ecrivains, que le Simonide aussi célébre par son extrême vieillesse, que par son excellence dans l'art de la Poësie mourut à l'âge de 90 ans (*b*). Ces objections contre le sistême de Bentlei, sont autant de preuves incontestables, qui le ruinent de fond en comble. Je reprends actuellement le fil de ma narration que cette discussion à interrompue.

On veut que Simonide ait eu une autre conjoncture éprouvé une semblable protection des dieux. Ayant rencontré un jour un cadavre abandonné sur le rivage, il fut touché de compassion pour ce malheureux privé des honneurs de la sépulture, & prit soin de l'inhumer. (*c*) Les dieux qui voulurent récompenser en lui cette action d'humanité, permirent que le même homme à qui il avoit rendu ce service important, l'avertît en songe de ne point s'embarquer le lendemain, comme il se le proposoit. Il résolut d'obéir à cet avis qu'il crut lui être inspiré par le ciel, & re-

(*b*) Ibidem. pag. 918.

(*c*) Cicero de Divination. Lib 1. Sect. LXVII. & Valeri Maxim. de Dict. ac fact. memorab. Lib. 1. cap. 7.

nonçant au projet du voyage qu'il alloit entreprendre. Il apprit le même jour le naufrage du vaisseau qui devoit le porter. Il conserva par un poëme la mémoire de cet événement singulier, & reconnut le bienfait de celui à qui il étoit redevable de la vie, par une épitaphe qu'il fit pour son libérateur. Elle consiste en ces deux vers que Tzetzes a rapportés. (*d*) *Ici repose la cendre d'un homme qui sauva les jours de Simonide né dans l'Isle de Cée, & qui, quoique mort, obligea un vivant.*

Pendant le séjour de Simonide dans la Thessalie, Athènes changea de gouvernement. Ses habitans que les cruautés continuelles d'Hippias avoient lassés, formerent le dessein de recouvrer leur liberté, & l'éxécuterent heureusement, sous la conduite des Alcmeonides, famille puissante & nombreuse, qui fut secourue des Lacédémoniens dans cette entreprise. (*e*) Ils bannirent Hippias de la ville, où celui-ci avoit pendant trois ans (*f*) exercé un pou-

(*d*) Tzetzes. in Chiliad. 1. cap. 24.

(*e*) Herodot. histori. lib. V.

(*f*) Thucydid. histori. lib. VI. Platon. Dialog. Hipparch. pag. 229. Tom. II.

voir tyrannique depuis le meurtre de ſon frere. Ils retablirent alors la forme de leur république. Il n'y a point d'apparence, que le Prince ait donné lieu à la loi de l'Oſtraciſme, comme le veut Heraclide, (g) puiſque cette peine ſe bornoit à un éxil de dix ans ; au lieu qu'Hippias en ſubit un perpétuel.

Telle fut la fin de la tyrannie des Piſiſtratides, qui dura 51 ans, ou 35 ſelon quelques-uns ; (h) parce que dès 33 ans, que Piſiſtrate à regné ; ſi l'on commence à l'année, dans laquelle il ſe rendit maître d'Athènes, ils n'ont compté que les 17 derniers (le dix-ſeptiéme étant même incomplet.) En effet cet intervalle s'eſt écoulé, depuis qu'il rentra en poſſeſſion de l'autorité abſolue, où il ſe maintint juſqu'à ſa mort ; après en avoir été privé deux fois par la faction d'un des plus puiſſans Citoyens, appellé Megacles, qui le chaſſa d'Athènes. (i) Ces 17 ans joints aux 18 du régne de ſes fils, renferment l'eſpace de 35 ans, comme l'écrit Ariſtote. Ce baniſſement d'Hippias arriva, ſelon

(g) Heraclid. de politi. pag. 430.
(h) Ariſtotel. Politic. lib. V. cap. 12.
(i) Herodot. hiſtori. lib. 1.

Thucydide 20 ans avant la bataille deMarathon. Les marbres d'Arondel (k) qui le marquent dans la CCXLVIIIe. année de l'Ere Attique, près de 511 ans avant Jesus-Christ, sont conformes au témoignage de cet historien. Car la bataille de Marathon, suivant ces marbres, tombant dans la CCXXVIIe. année de la même Ere, ce qui répond à la 491e. avant l'Ere-Chrétienne, le nombre des 20 ans est complet. La supputation des années de la Monarchie des Pisistratides, n'est pas moins exacte; puisque l'on compte 50 ans accomplis depuis le commencement de la 4e année de la LIVe. Olympiade, où la Chronique de Paros fixe le temps de la tyrannie de Pisistrate, jusqu'à la 22e. de la LXVIIe. Olympiade, & 18 depuis la 4e. de la LXIIe, Olympiade 529 ans avant Jesus-Christ, dans le cours de laquelle ses fils lui succéderent, jusqu'à la 511e. avant l'Ere Vulgaire, que la Royauté cessa dans Athènes. C'est à tort que Meursius (l) a pro-

(k) Marmor. Arundellian. pag. 11.
(l) Meursius in vitâ Pisistrat. cap. 3. pag. 18 & 19, & cap. 20. pag. 141.



longé la durée de cette Monarchie, jusqu'à 68 ans.

Cette faute qu'il a commise, vient de ce qu'il a placé sur la foi de l'Auteur Anonyme de la *Description des Olympiades*, de Tatien, & de St. Clément d'Alexandrie, (*ll*) l'époque du régne de Pisistrate, dans la 1e. année de la L. Olympiade.

Il faut seulement avoir jetté les yeux sur cette *Description des Olympiades* pour se convaincre qu'elle est remplie des erreurs les plus grossieres en fait de Chronologie, & qu'elle contredit évidemment le rapport de ceux d'entre les anciens Ecrivains reconnus pour être les plus exacts dans cette matiére. Ajoûtez que son autorité, est d'autant plus suspecte, qu'on ignore totalement le siécle, où a vécu celui qui l'a composée: si tant est que Scaliger n'en soit pas lui-même le compilateur. A l'égard de Tatien & de S. Clément d'Aléxandrie, quoiqu'il y ait pour l'or-

(*ll*) Olympiad. Descriptio, excusa ad calcem Chronic Euseb. a Jos. Scaligero. edit. pag. 320. Tatian. contra Græc. Orati. pag. 173. & Clément. Alexandrin, Stromat. lib. 1. pag. 332.

dinaire un peu plus à se fier aux calculs, qui résultent des Epoques, qu'ils ont pris soin de constater : Cependant cela n'empêche pas que leurs supputations, qui bien souvent ne posent pas sur des fondemens assez solides, ne soient défectueuses. C'est une vérité généralement avouée des Savans, dont plusieurs ont apporté des preuves indubitables des fautes qu'ils ont eu lieu d'y remarquer. Il est même à propos d'observer que l'un & l'autre s'expriment d'une façon très vague, sur le fait en-question : puisqu'ils disent à l'occasion des poëmes faussement attribués à Orphée, qu'Onomacrite qui passe pour en être l'auteur, fleurissoit du temps de la domination des Pisistratides vers la Le. Olympiade, sans désigner positivment l'année de cette Olympiade, où tombe le commencement du regne de Pisistrate. Ainsi leur témoignage ne sauroit balancer, celui des Marbres, qui outre qu'ils sont par leur authenticité un garant beaucoup plus sûr de la chose, la déterminent d'une maniére précise. Il y a plus : c'est qu'ils sont parfaitement conformes au rapport d'Hérodote, qui témoigne que Pisistrate asservit pour la premiere fois

Athènes à sa Monarchie, vers le temps, que Cyrus, commença à regner en Perse : ce qui acheve de rendre incontestable la fixation de l'Epoque de la tyrannie de Pisistrate, comme les marbres l'ont établie.

Dès que Simonide eût sçu qu'on avoit entierement secoué à Athènes le joug d'une puissance tyrannique, il prit aussi-tôt le parti de retourner en cette Ville, que la Grece regardoit comme le centre des Sciences, & dès Arts. Son domicile par conséquent étoit celui qui convenoit le mieux aux personnages capables de s'y distinguer.

Simonide trouva à son arrivée dans Athènes, le peuple livré à tous les transports de joie, que le recouvrement de sa liberté devoit lui causer. Il vit les Athéniens occupés du soin de transmettre à la postérité par quelque monument le souvenir du service signalé de leurs deux concitoyens, qui avoient contribué les premiers à éteindre la tyrannie. Ils consacrerent cette action mémorable d'Aristogiton & d'Harmodius, par des Statues d'airain qu'ils leur erigerent. (*m*) Pline

(*m*) Demosthèn. Orat. in Leptinem. Theodoret. in Therapeut. Serm. VIII.

(*n*) nous apprend que ce fût la même année, que l'on chassa les Rois de Rome. Ce feroit donc dans le cours de la 2e. depuis l'expulsion des Pisistratides. Car celle de Tarquin le superbe, arriva selon Denis d'Halicarnasse (*o*) & Tite-Live (*p*) sur la fin de la CCXLIV. année de la fondation de Rome, par conséquent de la 510. avant l'Ere vulgaire. Pausanias (*q*) rapporte, que ces statues furent placées dans cet espace que renfermoit le *Céramique*, un des quartiers d'Athènes, ou elles demeurerent, pendant un long intervalle d'années. Lorsque Brutus & Cassius, après la mort de César, vinrent dans cette ville, ses habitans qui, de l'aveu de Dion Cassius (*r*) & de Zonare (*s*), firent à l'un & l'autre Conjuré un accueil favorable, leur en dresserent de semblables dans le même endroit, auprès de celles d'Aristogiton & d'Har-

(*n*) Plini. histor. natural. lib. XXXIV. cap. 4.
(*o*) Dionysi. Halicarnassen. antiquit. Roman lib. V.
(*p*) Tit. Liv. Histori. Roman. lib. 1.
(*q*) Pausani. in Atticis lib. 1.
(*r*) Dio Cassi. histor. Roman. lib. XLVI
(*s*) Zonar. Annal. lib X. pag. 503. Tom. 1

modius

modius, dont ces deux Romains avoient imité le courage & la fermeté.

Simonide ne se contenta point d'être témoin de ces marques de l'estime publique, pour la mémoire des deux premiers libérateurs de la tyrannie. Il résolut de montrer combien il prenoit de part au bonheur de ses Concitoyens, par une inscription en vers, qu'il composa lui-même à la louange des meurtriers d'Hipparque, & qui fut gravée au bas de leurs statues. Il ne considéra point, que par cette conduite il étouffoit en son cœur la reconnoissance que les bienfaits qu'il avoit reçûs de ce Prince, devoient exiger de lui. Mais après tout de quoi les hommes ne sont-ils pas capables : dès qu'ils font des vuës politiques & conséquemment intéressées le mobile de leurs actions. Le Rhétheur Hephæstion (*t*) a conservé deux vers de cette inscription qui ne paroît pas être parvenue entiere jusqu'à nous.

Cet honneur ne fut point le seul que les Athéniens défererent à Aristogiton, & à Harmodius. Ils accorderent

(*t*) Hephæsti. Enchiridi. de exposition. metror. pag. 50.

encore le droit d'immunité aux descendans de ces deux illustres Citoyens d'Athènes (*u*), & defendirent par un décret public, au rapport d'Herode Atticus cité par Aulu-Gelle (*x*), & de Libanius (*y*) qu'aucun Esclave fût appellé du même nom qu'ils avoient porté ; enfin il sembloit, selon Æschine (*z*) que le mérite de leur action, fut au dessus de tous les éloges qu'on pouvoit lui donner : de sorte que la ville d'Athènes, n'a point eu, suivant Dion Chrysostome, (*a*) de Citoyen, qu'elle ait autant honoré que ces deux destructeurs de la tyrannie. Elle eut depuis le rétablissement de sa liberté, la satisfaction de jouir pendant plusieurs années d'une tranquillité parfaite, dont les menées d'Hippias interrompirent le cours. Ce prince qui s'étoit après son bannissement retiré à Sigée (*b*) ville de

(*v*) Isœus in oration. de Dicœogenis hœredita. Theodoret. ibidem.

(*x*) Herod. Attic. apud Aulu-gell. in Noct. Attic. lib. IX. cap 11.

(*y*) Libani. in Déclamation. XXIX.

(*z*) Æschin. Orati in Timarchum.

(*a*) Dion. Chrysostom. Oratio. XI.

(*b*) Herodot. histori. lib. V. Thucydid. lib. VI.

la Troade avoit inutilement employé divers moyens pour rentrer dans Athènes. Il eut recours à Artapherne Gouverneur de Sardès, dans l'esprit duquel il sçut s'insinuer si adroitement, qu'il le disposa favorablement à son égard, en l'animant contre les Athéniens qu'il lui rendit odieux. Ces derniers ne furent pas plutôt informés des calomnies dont on les noircissoit auprès d'Artapherne, qu'ils députerent à Sardes des Ambassadeurs, afin de prier ce Satrape de ne point prêter l'oreille aux discours que leurs proscrits osoient tenir à leur désavantage. Artapherne répondit qu'ils ne pouvoient autrement se justifier auprès de lui, ni être en sûreté, qu'en rappellant Hippias. Les Athéniens indignés qu'on leur imposât une pareille condition, firent éclater leur ressentiment, & commencerent à se déclarer ouvertement les ennemis des Perses. Ils fournirent un secours de vingt Vaisseaux, aux Ioniens qui avoient puissamment armé par terre, & par mer contre Darius fils d'Hystaspe. Ceux-ci attaquerent la ville de Sardes, dont ils s'emparerent. Pour surcroit de malheur ses habitans ne purent la garantir d'un em-

brasement général, qui consuma toutes les maisons construites la plûpart de roseaux, & parconséquent fort combustibles; excepté le Château où Artapherne se retira & se défendit avec beaucoup d'opiniâtreté.

A quelque années de la, Darius reçut encore une nouvelle offense dans la personne de ses herauts (c) qu'il avoit envoyés par toute la Grèce, avec ordre de demander en son nom la terre & l'eau. C'étoit de cette maniere, que les Perses avoient accoûtumé d'exiger la soûmission des peuples qu'ils vouloient assujétir. L'un d'eux fut jetté dans un puits par les Athéniens, & l'autre dans une fosse profonde, par les Lacédémoniens. C'est là qu'ils leur permirent de prendre de l'eau & de la terre; sans se mettre peu en peine d'abord de violer aussi indignement le droit des gens. Mais ils ne tarderent pas à se repentir des excès de cette fureur, qui les avoit poussés à commettre cet attentat.

Darius, qui avoit déja résolu de se venger de ce que les Athéniens & les

(c) Herodot. lib. VI.

Eretriens avoient eu part à l'incendie de la ville de Sardes, & que les intrigues d'Hippias avoient fortifié dans ce dessein, se détermina dès-lors à ne point laisser cette derniere injure impunie. Il chargea Datis Mede de nation, & Artapherne fils d'Artapherne son frere du soin d'assembler une armée de 300000 hommes (*d*) & d'équipper une flotte de 600 Vaisseaux, dont ils eurent le commandement. Ces deux Généraux firent voile par son ordre vers Samos, de-là ils se rendirent à Naxe où ils brûlerent la Capitale, & tous les Temples; ils rangerent ensuite sous leur obéissance toutes les autres Isles de la mer Ægée, aujourd'hui l'Archipel. Ils dirigerent après cette expédition leur route vers Eretrie, ville méridionale de l'Eubée, connue à présent sous le nom de Negrepont, & l'emporterent (*e*) après un siége de sept jours, moins par la force, que par la trahison de quelques-uns de ses principaux Citoyens. Ils la réduisirent en

(*d*) Valeri. Maxim. de Dict. ac fact. memorabil. lib. V. cap. 3.

(*e*) Herodot. Ibidem. Corneli. Nepos in vitâ Miltiadis.

en cendre, & en firent les habitans prisonniers. Platon (*f*) nous apprend qu'ils employerent un stratagême singulier, afin que les Eretriens ne pussent éviter de tomber au pouvoir de l'Ennemi. Ils ordonnerent à leurs soldats d'occuper l'espace que le terrein d'Erétrie renfermoit, & qui s'étendoit jusqu'aux rivages de la mer, & d'avoir en le parcourant entierement les mains étroitement jointes & serrées les unes dans les autres, de sorte qu'ils ôtassent par-là toutes les voyes de la fuite à ces derniers. Datis & Artapherne envoyerent les Captifs qu'ils avoient faits, (*g*) à Darius qui avoit établi le lieu de son séjour à Suze Capitale de la Province, à laquelle cette ville a donné son nom: Ce Prince bien-loin d'user de rigueur envers ces infortunés, leur accorda la liberté d'habiter un village du pays de Cissie, éloigné de Suze de ccx. stades, qui valent un peu plus de 26 milles d'Italie, & près de onze lieues communes de France. Philos-

(*f*) Platon in Dialog. Menexen. pag. 258. Tom. II.

(*g*) Herodot. Ibidem. & Suidas in voce Ἱππίας.

trate (*h*) rapporte qu'Apollonius de Tyane trouva de leurs descendans plus de cinq-cens ans après qu'ils avoient été transférés dans les états du Roi de Perse. Ils conserverent toujours, de l'aveu de cet Auteur, les mœurs & les coûtumes de leur ancienne Patrie. Les Temples, & les édifices qu'ils éleverent, avoient la même forme que ceux de la Grèce. Les lettres dont ils se servoient en écrivant n'étoient point différentes de celles que les Grècs mettoient en usage du temps de l'invasion des Perses dans l'Isle Eubée.

Après la prise d'Eretrie, les deux Généraux de Darius passerent avec leurs troupes dans l'Attique, ou Hippias qui étoit leur conducteur (*i*) les fit descendre dans la plaine de Marathon. C'est-là que les Athéniens sécourus d'un renfort de mille Platéens, & commandés par dix chefs, parmi lesquels étoit Miltiade, se disposerent à soutenir courageusement leurs attaques; quoiqu'ils fussent fort inférieurs en

---

(*h*) Philostrat. in vitâ Apolloni. Tyan. Lib. I. cap. 17.

(*i*) Justin. Lib. 11. Clem. Alexandri. Stromat. Lib 1. pag. 348.

nombre aux Perſes : Car 110000 hommes compoſoient ſeulement leur corps d'armée. Ils s'avancerent (*k*) à la charge avec tant d'impétuoſité, qu'ils mirent en déroute les Perſes qui ne purent tenir devant eux. Ils firent un grand carnage de leurs ennemis, qu'ils obligerent à abandonner leur camp, & à ſe ſauver ſur leurs vaiſſeaux. Les Perſes reprirent le chemin de l'Aſie d'autant plus honteux d'une défaite qui les couvroit de confuſion, qu'ils combattoient dix contre un. Æſchile âgé alors de 35 ans, ſe ſignala par ſa valeur dans cette journée (*l*) avec ſon frere Cynegire, dont perſonne n'ignore l'action, qui mériteroit aſſûrément notre admiration, ſi elle étoit plus vraiſemblable (*m*). Il y eut dans cette journée, ſelon Juſtin (*n*) en cela ſuivi par Paul Oroſe (*o*)

(*k*) Corneli. Nepos in vitâ Miltiadis. Plutarch. in vitâ Ariſtidis.

(*l*) Marmor. Arundellian. pag. 11. Scholiaſt. Æſchyl. in vitâ hujus Poetæ.

(*m*) Vide Valeri Maxim. Lib. III. cap 2. Suetoni. in vitâ C. J. Cæſaris, cap 68. Juſtin. Ibidem.

(*n*) Juſtin. Ibidem.

(*o*) Paul. Oroſi. hiſtor. Lib. II. cap. 8.

200000 hommes de tués sur le champ de bataille. Mais on doit plûtôt ajouter foi a Hérodote (*p*) qui n'en compte que 6400. Il differe en une autre circonstance de Ctesias (*q*), qui assure que Datis périt dans ce combat, & que l'on refusa de remettre son corps entre les mains des Perses, qui le demandoient pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Au lieu que cet Historien rapporte que Datis survécut à la journée de Marathon, puisqu'il retourna en Asie avec Artapherne, après la défaite de l'armée des Perses.

Hippias le principal auteur de cette guerre, fut du nombre des personnes qui perdirent la vie dans cette bataille (*r*). C'est sans aucun fondement, que Suidas (*s*) dit que ce Prince, après s'être sauvé du combat, se retira à Lemnos, où ayant été privé de l'usage de la vûe par une abondance de sang,

---

(*p*) Herodot. in eodem. Lib.

(*q*) Ctesias de rebus Persicis apud Photi. in Bibliothec. Græc. LXXII.

(*r*) Justin. Ibidem. Ciceron. Epistol. X. ad Atticum. Lib. IX. Tertullian. Apologetic. cap. XLVI.

(*s*) Suidas in voce Ἱππίας.

qui couloit de ses yeux, une cruelle maladie lui causa la mort.

Simonide qui avoit déjà écrit l'histoire de Cambyze (t) sçut vraisemblablement dans celle qu'il composa du régne de Darius, proportionner les louanges, à la célébrité de cette victoire de ses Concitoyens sur les Perses, d'autant plus mémorable, qu'une poignée de gens étoit venue-à-bout de défaire une armée aussi formidable. Lorsque les troubles attachés toujours à la suite de semblables guerres, eurent entierement cessé, & que la tranquillité publique eut permis, deux ans après la journée de Marathon, de commencer l'exercice des Jeux solemnels; Simonide & Æschyle y disputerent ensemble le prix de la Poësie, dans une élégie que l'un & l'autre firent en l'honneur des Grècs qui avoient glorieusement succombé dans la mêlée. Mais le Poëte Lyrique eut d'autant moins de peine à triompher de son illustre Concurrent, que le style d'Æschyle paroît de l'aveu même de son Scholiaste, incompatible avec les

(t) Scholiast. Aristophan. in Vespis. pag. 531. & Suidas in voce. Σιμωνίδης.

sentimens tendres & douloureux qui caracterisent l'élégie.

Tandis que la gloire de Simonide augmentoit à mesure que ces succès dûs à la beauté de son génie, honoroient ses ouvrages; il étoit l'objet de la haine, & des médisances de quelques-uns de ses contemporains, tels que Lasus né à Hermione ville méridionale de l'Argolide, (u) & Timocréon natif de Rhodes, fameux Parasite décrié par la noirceur de ses calomnies. (w) Quoiqu'il méprisât leurs traits satyriques; comme il avoit surtout essuyé l'amertume de ceux de Timocréon, (ce qu'il eut de commun avec Themistocle) il voulut s'en réserver la vengeance; mais il ne la satisfit pleinement qu'après la mort de celui-ci, par cette épitaphe de sa composition, où il fait une peinture du caractere de ce Poëte Comique en ces termes. *Ici repose la cendre de Timocréon de Rhodes, qui passa toutte sa vie à boire, à manger, & à médire du genre humain.*

Simonide n'étoit point redevable

(u) Aristophan. in Vespis. V. 1401. & Scholiast. Ibidem.

(w) Suidas in voce Τιμοκρέων.

de sa grande réputation à la seule qualité d'excellent Poëte ; la sagesse de ses mœurs, & son savoir contribuerent beaucoup, suivant Cicéron (x) à la lui procurer. *Simonides non Poeta solum suavis, verum etiam cœteròqui doctus, sapiensque traditur.* Platon (y) en avoit plusieurs siécles avant l'Orateur Latin porté ce jugement. Voilà sans doute la raison pour laquelle St. Cyrille d'Alexandrie (z) aura crû devoir mettre notre Simonide au nombre des sept Sages de Grèce. Cependant si l'on excepte ce Pere de l'Eglise ; je ne sache personne, qui ait assigné à ce Poëte un rang parmi eux. Quoiqu'il en soit, le Philosophe Grèc (zz) que nous venons de citer, nous apprend que Simonide s'étoit proposé de combattre cette maxime de Pittacus un de ces sept Sages, *il est difficile de rester ver-*

(x) Ciceron de Natur. Deor. Lib. I. cap. 59.

(y) Plato de Républic. Lib. I. pag. 331. Tom. II.

(z) Cyrill. Alexandrin. contr. Julian. Lib. I. pag. 13.

(zz) Plato. in Dialog. Protagor. pag. 343. & 344. Tom. I.

tueux (*a*) par une autre que voici. *Ce n'est point à se maintenir dans la vertu qui la difficulté consiste principalement; mais c'est à l'acquérir si parfaitement, qu'elle soit inébranlable.*

C'est ce qu'il éprouva lui-même; car quelque sage qu'il fût d'ailleurs, il ne s'étoit pas si nous croyons Plutarque digne de foi, entierement affranchi de ces foiblesses trop ordinaires aux hommes; ainsi qu'il parut dans une occasion, où exigeant de Themistocle pour lors Archonte une injustice, il s'attira cette fâcheuse réponse (*b*). *Tu ne serois pas bon Poëte si tu faisois des vers contre les régles de la Poësie, ni moi bon Magistrat, si je t'accordois quelque chose contre les loix.* Malgré les nœuds de l'amitié, qui les unissoient tous deux, celui-ci ne put encore s'empêcher de le railler un jour sur la folie, qu'il avoit eue de s'être fait peindre, étant aussi laid : disgrace dont la nature l'avoit dédommagé par les avan-

---

(*a*) Vide Diogen. Laerti. in vitâ Pittac. Lib. I. pag. 19. editi. Londin ann. 1664.

(*b*) Plutarch. in vitâ Themistoclis & de vitioso pudore. pag. 534. Tom. II. edit. Parisi.

tages de l'esprit. Thémistocle qui avoit déja donné des marques de son courage, à la Bataille de Marathon, (c) & de son génie pour la guerre, eut soin d'ailleurs de se l'attacher, persuadé qu'un habile écrivain, ajoûte à l'éclat des plus belles actions. L'expérience lui apprit dans la suite qu'il ne s'étoit pas trompé.

Darius fils d'Hystaspe mourut après avoir régné 36 ans, comme Herodote & Ptolomée le témoignent (d). L'époque de son régne est constatée par deux éclipses de Lune marquées par Ptolomée, (e) dont la premiere arriva dans la XXe. année de Darius, le 28e. jour du mois Egyptien Epiphi, c'est-à-dire le 19 Octobre, & l'autre dans la XXXIe année de ce Roi, le 5e. jour du mois Tybi, ou le 25 Avril. La 1e. tombe dans la CCXLVI. année de l'Ere de Nabonassar, la 501e. avant J. Christ, & la 2e. dans la CCLVII^e^. de la même Ere, la 490e. avant la

(c) Herodot. histori. lib. VII.
(d) Ptolemæ. in Canone Regum.
(e) Idem in Almagest. Lib. IV. cap. 9.
(f) Eusebi. præparat. Evangelic. Lib. X. cap. 9.

Chretienne. Ainsi Darius monta sur le Thrône dans la CCXXVIe. année de l'Ere de Nabonassar, la 4e. de la LXIVe. Olympiade (f), & la 521e. avant J. Christ. Xerxès son fils lui succéda dans la CCLXIIe. année des Babyloniens, la 4e. de la LXXIVe. Olympiade, & la 485e. avant l'Ere Vulgaire.

Il faut observer que Sulpice Sévere (g) est peu exact, en ce qu'il dit que la Bataille de Marathon se donna 4 ans avant la mort de Darius : car suivant ce calcul, l'avenement de Xerxès à la couronne seroit antérieur, de 2 ans à l'Epoque qu'on doit lui assigner.

Xerxès entreprit à l'exemple de son Prédecesseur, de porter la guerre dans la Grèce afin d'effectuer l'intention, où Darius son Pere avoit été de la renouveller, si la mort ne l'eût surpris, avant que de pouvoir exécuter ses desseins. Il employa selon Hérodote (*h*) l'espace de 3 ans, & non de 5, ainsi

---

(g) Sulpit. Sever, histori. Sacr. Lib. II.
(*h*) Herodot. Ibidem.
(*i*) Justin. Lib. II.

que Justin (i) & Paul Orose (k) l'écrivent, aux préparatifs nécessaires pour cette expédition. Il est encore plus faux qu'il en ait mis 10, comme l'Empereur Julien (l) à tort de le prétendre. Comment cela seroit-il possible, si la 5e. année du régne de ce Monarque ne venoit que de commencer, quand il passa dans la Grèce? Julien aura vraisemblablement confondu cette circonstance avec l'intervalle, qui s'est écoulé depuis la Bataille de Marathon, jusqu'à l'arrivée de Xerxès dans la Grèce. En effet Thucydide (m) compte 10 ans jusqu'à cette Epoque. Les Marbres d'Arondel (n) conviennent en ce point avec cet Historien grèc. Car ils placent de même que Diodore, (o) Denys d'Halicarnasse, (p)

(k) Paul. Orosi. histori. Lib. II. cap. 9.
(l) Julian. in Encomio Constanti. Orati. I. pag. 77.
(m) Thucydid. histori. lib. I.
(n) Marmor. Arundelian. pag 11.
(o) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. XI.
(p) Dionysi Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. IX.
(q) Diogen. Laerti in vitâ Socratis & in vitâ Anaxagoræ. Lib. II. pag 44. & pag. 34.

Diogene de Laerce (q) & le Syncelle, (r) le passage du Roi de Perse dans la Grèce, sous l'Archontat de Callias, dans la CCXVII^e. année de l'Ere Attique ; ce qui revient à la 481e. avant la Chrétienne. Il y a par conséquent 10 ans complets, en rétrogradant de-là jusqu'à la 491e. année avant J. Christ, où ils ont fixé le combat livré dans la plaine de Marathon : en quoi Denys d'Halicarnasse (s) est également d'accord avec eux, puisqu'il le marque dans la 16e. année revoluë c'est à-dire le 17e commençante depuis la mort de Brutus, environ la CCLXIII^e. de la fondation de Rome, & la 491e. avant l'Ere vulgaire. Ainsi le Sçavant Usser Archevêque d'Armagh en Irlande (t) a eu raison de ranger le départ de Xerxès pour la Grèce, sous l'an de la Période Julienne 4233 : ce qui répond à la 481e. année avant J. Christ. Le P. Pétau (u)

(r) Syncell. in Chronographi. pag. 250.
(s) Dionysi. Halicarnass. Lib v. & VII.
(t) Usseri. in Annal. Veter. & Nov. Testament. pag. 97.
(u) Petavi. de Doctrin. Temporum. Lib. X. cap. 22. & 24. & in Rationari. Tempor. pars II. Lib. III. cap. II.

au contrraire se trompe en le renvoyant à l'année suivante de cette Période.

Cela vient de ce qu'il se fonde sur le récit de Plutarque (w) qui veut que la Bataille de Marathon se soit donnée sous l'Archontat de Phénippe : au lieu que Denys d'Halicarnasse en détermine l'Epoque sous celui d'Hybrilide, à qui Phénippe avoit immédiatement succédé dans la Magistrature d'Athènes, lequel concourt avec la 2e. année de la LXXIIe. Olympiade, & la 491e. avant J. Christ. Cet Historien est non seulement par son ancienneté, mais aussi par son exactitude dans la plûpart de ses dates, plus digne de foi que Plutarque reconnu pour être très fautif en matiere de chronologie, conformément à laquelle il s'est moins appliqué à régler le temps des actions de ceux dont il écrit la vie, qu'à accumuler confusément les traits propres à les caractériser. Encore faut-il observer que cette méprise, qui ne roule que sur la différence d'une année, est légere relativement à cet Auteur accoûtumé à en commettre d'assez considé-

(w) Plutarch. in vit. Aristid.

rables. Si donc le témoignage de Denys d'Halicarnasse suffit de lui seul pour l'emporter sur le rapport de Plutarque : à plus forte raison est-on en droit de le lui préférer ; quand il est confirmé par les Marbres qui constatent l'année, où se livra la Bataille de Marathon de la même maniere que notre Historien. C'est envain que le P. Pétau prétend combattre l'autorité de Denys d'Halicarnasse, par celle de Thucydide qui assigne un intervalle de dix ans, depuis le combat de Marathon jusqu'à l'expéditon de Xerxès dans la Grèce. Il est incontestable selon lui, qu'elle doit être rangée sous la 1re. année de la LXXVe. Olympiade, 480 ans avant J. Christ : de sorte qu'en remontant de-là jusqu'à la journée de Marathon, la 1re. des dix années qui se sont écoulées dans cette intervalle, commence justement au temps de l'Archontat de Phénippe, & par conséquent est la 490e. avant l'Ere vulgaire. Certes le P. Pétau abuse étrangement ici du calcul de Thucydide, qu'il accommode à sa façon de penser, & qui bien-loin de contredire l'Epoque marquée par Denys d'Halicarnasse, démontre sa certitude par la

juste application qu'il est aisé de lui en faire. En effet c'est mal à-propos que le P. Pétau place cette expédition de Xerxès dans la 1e. année de la LXXVe. Olympiade; puisqu'il est constant qu'elle eut lieu sous l'Archontat de Callias, lequel tombe indubitablement dans l'année précédente, c'est-à-dire la 4e. de la LXXIVe. Olympiade, & sous l'an de la Période Julienne 4233, qui correspond au 481e. avant l'Ere Chrétienne. Eusebe (x), est en cela très-conforme aux Marbres. Car il met l'arrivée de Xerxès à Athènes, & l'incendie de cette Ville saccagée par le Monarque Persan, sous l'Archonte de ce nom, dont il fixe le temps, à la 4e. année de la même Olympiade.

Il y a plus : nous apprenons d'Hérodote, que comme Xerxès partoit de Sardes, où il avoit passé l'hyver, pour traverser l'Hellespont, il survint une éclipse de soleil, qui changea tout-à-coup le jour en une profonde nuit. Or Scaliger (xx) qui nous assure avoir

(x) Eusebi. Chronic. Lib. Posteri. pag. 130.

(xx) Jos. Scaliger. de Emendation. Tempor. Lib. v. pag. 407.

calculé cette éclipse, remarque qu'elle n'a pû arriver que dans la 4e. année de la LXXIV. Olympiade, le 19 Avril, Férie 4, Cycle solaire V, & Cycle lunaire XV. Quoiqu'il en soit; il ne s'agit pour se convaincre de la vérité de l'Epoque constatée par Denys d'Halicarnasse, que de jetter les yeux sur la liste des Magistrats d'Athènes, que fournissent les Fastes Attiques: on trouvera à commencer par Hybrilide, & à finir inclusivement par Callias, le nombre précis de dix Archontes. Et cette supputation authorisée par les Marbres remplit parfaitement l'espace des 10 années que met Thucydide entre le Combat de Marathon, & le passage de Xerxès dans la Grèce : au lieu que le calcul auquel s'attache notres Savant Jésuite est défectuenx, en ce que depuis Phénippe jusqu'à Callias, on ne compte que neuf Archontes consécutifs.

Xerxès ayant par sa puissance, & par ses grandes richesses, armé l'Orient entier contre la Grèce, (y) par-

(y) Hieronym. Commentari. in Daniel. cap. XI. ℣. 2. Theodoret. Orati. X. in Daniel. ibidem.

tit pour l'Hellespont qu'il traversa avec toutes ses troupes sur deux Ponts de batteaux qu'il fit construire, par le moyen desquels ce bras de mer fût joint au continent (yy). Il marcha ensuite à travers la Chersonese de Thrace, & jugea à propos de s'arrêter à Dorisque ville située à l'embouchure de l'Hebre fleuve célebre de cette Contrée, appellé aujourd'hui Mariza, afin que sa flotte qui côtoyoit le rivage, & que son armée passassent en revue devant lui. Après avoir fait un dénombrement de celle de terre, & de mer, il trouva que l'une étoit composée de 1700000 hommes d'Infanterie, avec 80000 de Cavalerie, outre 20000 hommes qu'il falloit du moins pour la garde & la conduite des Chars, & des Chameaux, & que l'autre consistoit en 1207 Vaisseaux, sans comprendre ceux qui servoient à transporter les vivres; on comptoit sur ces premiers 517610 hommes. Enfin tou-

(yy) Herodot. Lib. VI. Isocrat. in Panathenaico. Plini. histori. natural. Lib. IV. cap. 10. Pomponius Mela. de situ orbis Lib. II. Solin. Poly-histor. cap. XIV. Themisti. Orati. X.

tes les forces de terre & de mer, qui suivoient Xerxès dans cette expédition, réunies ensemble montoient à 2317610 hommes; si l'on se conforme au calcul qu'Herodote en donne. Au-reste la plûpart des anciens Ecrivains ne s'accordent pas entre-eux à cet égard. Ils diminuent plus ou moins du nombre d'hommes, qui accompagnoientle Roi de Perse (z) : Quoiqu'il en soit, aucun ne désavoue que l'Armée de Xerxès fût la plus nombreuse qu'on eût encore levée.

Xerxès continuant sa marche à travers la Thrace, & la Macédoine s'avança dans la Thessalie. Sa flotte qui alloit le long de la côte, reçût ordre de régler ses mouvemens sur les siens. Tout céda à ses armes jusqu'aux détroit de Thermopyles, situé entre les montagnes qui séparent la Thessalie de la Grèce proprement dite. C'étoit le seul endroit par où les Perses pouvoient entrer dans l'Achaïe, & venir assiéger Athènes. Xerxès ne pensoit pas qu'il

(z) Vide Diodor. Sicul. Lib. xi. Plini. Lib. xxxii. cap. 10. Ælian. Vari. histori. Lib. XIII. cap. 3.

dût y essuyer une résistance vigoureuse. Il y trouva Leonidas Roi de Lacédémone avec 300 Spartiates, & quelques autres d'entre les Grècs, qui faisoient en tout un corps de 4000 hommes tous déterminés à s'opposer à son passage.(a) Xerxès méprisant le peu de soldats, qui marchoient à la suite du Général Spartiate, crut qu'il lui seroit aisé de les mettre hors de combat. Mais dans les attaques que ceux-ci soutinrent pendant deux jours contre les Perses, ils demeurerent vainqueurs, les repousserent vivement, & en tuerent un grand nombre dans la mêlée: au lieu qu'ils n'y perdirent que deux, ou trois des leurs, selon Ctesias (b). Ils auroient conservé plus long-tems cet avantage sur l'Ennemi; si le troi-

(a) Herodot. Diodor. Sicul. Ibidem Corneli. in vita Themistoclis. Juli. Frontin. stratagemat. Lib IV. cap. 2. Dion. Chrysostom. Orati. XI. Ælian. vari. histori. Lib. III. cap. 25. Justin. Lib II. Pausani. in Laconic. Lib. III. Polyæn. stratagemat. Lib. I. cap. 31. Paul. Orosi. histori. Lib. II. cap. 9. Freculph. chronic. Lib. IV. cap. 6. Tom. I.

(b) Ctesias de rebus Persic. apud Photi. in Bibliothec. Græc. cod LXXII.

sié-

siéme jour un certain Grèc nommé Epialte (c) n'eût par un infâme trahison découvert à Xerxès les moyens dont il falloit user pour surprendre Léonidas & les siens. Il s'offrit lui-même de mener un détachement de son armée, par des routes inconnues & détournées, à travers les montagnes, d'où les Perses devoient envelopper de tous côtés par derriere les Grecs, lorsque ceux-ci seroient occupés à combattre contre un autre parti des Troupes de Xerxès.

Léonidas ayant été instruit de tout ce qui se tramoit, en avertit ceux qui s'étoient joints à lui pour le secourir. Il les engagea à se retirer, avant que de se voir sur le point d'être investis, en leur conseillant de ne point s'exposer à une mort inévitable, dans une conjoncture, où la Grèce avoit plus que jamais besoin de défense. Il ajoûta que les Spartiates & lui suffiroient pour tenir encore tête à l'Ennemi. La plûpart déférerent à cet avis de retraite, qu'on leur proposoit; quelques-uns s'opiniâ-

(c) Herodot. Diodor. Sicul. ibidem. Polyæn. Lib. VII. cap. 15.

trerent ſeulement, à ne point ſe ſéparer des Spartiates, à qui Léonidas réſerva l'honneur de partager ſa fortune. Le Prince encouragea tous ceux qui reſtoient avec lui, à mourir les armes à la main, en leur diſant, qu'il ſeroit honteux pour eux d'abandonner leur poſte, après l'avoir ſi bien défendu, & que ce ſeroit par-là donner aux Perſes lieu de croire, qu'ils auroient pû leur inſpirer quelque crainte. Il les exhorta donc à ne point attendre qu'on les attaquât; mais à prévenir eux-mêmes l'Ennemi; puiſque la nuit leur fourniſſoit l'occaſion d'immortaliſer leur nom, par une action digne du pays à qui ils devoient la naiſſance, & de dérober aux Perſes la connoiſſance de leur petit nombre à la faveur de ſes voiles. Ils obéirent à la voix de leur Chef qui les animoit, & ſe jetterent avec lui dans le camp des Ennemis. Comme les Perſes ne ſe doutoient de rien; ils étoient diſperſés de côté & d'autre. Léonidas & les ſiens les chargerent, ſans que ceux-ci euſſent le temps de ſe reconnoître; de ſorte que ces derniers effrayés, ne ſongerent qu'à échapper par la fuite au carnage que les Spartiates, & leur Roi ne ceſſoient

de faire des soldats de Xerxès. Ils furent victorieux jusqu'à la pointe du jour, dont la clarté les trahit en laissant voir aux Perses cette poignée de gens, qui répandoit partout l'épouvante. Ceux-ci étonnés & confus en même temps, qu'elle eût causé un si grand désordre parmi-eux, se rallierent à l'instant, & l'environnerent de toutes parts. Mais ils l'accablerent moins par la force, que par leur multitude. Léonidas & les siens, furent percés à coups de fléches, & périrent en gardant le poste qu'ils avoient défendu. Telle fut la fin de ces illustres Guerriers qui se dévouerent volontairement à la mort pour le salut de leur commune Patrie. Au reste cette victoire coûta cher aux Perses, puisqu'il y eût 20000 hommes de tués sur la Place, du nombre desquels se trouverent deux freres de Xerxès.

Cette action généreuse de Léonidas & des siens, leur mérita l'admiration, & l'estime générale des Grècs. Elle fut l'objet des louanges de Simonide, qui la consacra par des vers que Diodore de Sicile (*d*) a rapportés : Mo-

---

(*d*) Diodor. Sicul. ibidem.

nument beaucoup plus durable, que ceux d'un autre espece qu'on leur éleva. Le sens de ces vers est conçû à peu-près en ces termes » : Un sort glorieux » honore les funérailles des Grecs, qui » succomberent aux Thermopyles. Leur » mort est le plus bel éloge que puisse » recevoir leur courage qui ne démen- » tit point le souvenir qu'ils avoient » de leurs ayeux, & dont le temps, ni » l'envie ne sçauroient éteindre la mé- » moire! La grandeur d'ame, & l'in- » trépidité que Léonidas y fit éclater, » lui assûrerent une gloire immortelle.

Megistias fut un de ceux qui terminerent leur vie dans cette journée. C'étoit un fameux Devin né dans l'Acarnanie, province située dans les confins de l'Epire, lequel ayant prédit à Léonidas, & à ses 300. Spartiates, qu'ils ne réchapperoient point du combat, ne voulut pas cependant se détacher de leur corps d'Armée; il aima mieux s'associer à leur infortune, qu'avoir par une lâche frayeur le déplaisir de survivre à tant de personnes, qui ne craignoient point de s'immoler pour le bien commun de la Grèce. (e)

(e) Herodot. Lib. VII. Philostrat. in vit.

Comme il avoit exercé généreusement envers Simonide les devoirs de l'hospitalité ; ce Poëte par un effet de la reconnoissance, qu'exigeoient de lui les nœuds de l'amitié dont ils avoient été liés l'un & l'autre, composa une inscription en vers que l'on grava sur le tombeau qui fut dressé à celui-ci par l'ordre des Amphictyons. La voici telle qu'Herodote l'a transmise jusqu'à nous. » Cette tombe renferme la » cendre de Megistias, qui expira sous » les coups des Medes, près des bords du » fleuve Sperchius : mais la mort de ce » Devin célébre ne tarda pas à être ven- » gée ; & quoiqu'il sçût par son art, » qu'elle lui étoit destinée, il n'eut pas » moins la fermeté de s'unir au Chef » des Spartiates.

Xerxès ne trouvant plus après cela d'obstacles capables de l'arrêter, entra dans la Béotie, & de-là pénétra dans l'Attique. L'allarme aussitôt se répandit dans Athènes ; ses habitans ne se crurent point assez forts, pour résister à une puissance aussi formidable. Ils résolurent alors de se sauver sur leurs vaisseaux à Salamine, & de transpor-

---

Apolloni. Tyan. Lib IV. cap. 7.

ter leurs femmes & leurs enfans, à Egine & à Trezene, (f) villes voisines que l'interposition de la mer pouvoit pendant quelque temps garantir de l'invasion des Perses. Ils ne prirent cette résolution, suivant plusieurs Ecrivains, (g) que conformément à l'explication qu'on leur donna de l'Oracle de Delphes, qu'ils avoient consulté, & qui leur avoit répondu, qu'ils devoient pourvoir à leur sûreté dans des murailles de bois. Themistocle développa le sens de cette réponse, en leur apprenant que ces murs de bois ne désignoient autre chose que des vaisseaux.

Xerxès étant arrivé à Athènes s'en empara sans aucune opposition, & la saccagea. La plus grande partie de son enceinte fut brûlée (h). On

(f) Herodot. Lib. VIII. Diodor. Sicul. Lib. XI. Jul. Frontin. stratagemat. Lib. I. cap. 3.

(g) Corneli. Nepos. Plutarch. in vitâ Themistoclis. Justin. Lib. II. Maxim. Tyri Dissertati. III. pag. 26. Polyæn. stratagemat. Lib. I. cap. 30.

(h) Vide præter eosdem historicos, Philostrat. in vitâ Apolloni. Tyan. Lib. III. cap. 9. Julian. in Encomi. Constanti. Orati. I.

déroba néanmoins aux flammes, selon l'ordre exprès de ce Monarque, les livres de la Bibliotheque que Pisistrate y avoit fondée le premier (*i*) pour l'usage public, & que les Atheniens avoient augmentée depuis la mort de ce Prince. Xerxès la fit transférer en Perse, avec les Statues d'Aristogiton, & d'Harmodius & plusieurs autres monumens précieux (*k*) que les Athéniens ne recouvrerent, de l'aveu d'Arrien (*l*) que du temps d'Alexandre le grand, qui après la conquête de l'Asie les renvoya dans la Grèce. Mais Pausanias (*m*) veut que ce soit Antiochus, & non pas Alexandre. Pour ce qui regarde la Bibliotheque, Aulu-Gelle, & Isidore de Séville disent que Seleucus Nicanor, Roi de Syrie, duquel la domination

pag. 51. Georg. Cedren. histori. compendi. pag 145. tom. I.

(*i*) Aulu-Gel. Noct. Attic. Lib. VII. cap. 17. Tertullian. Apologetic. cap. XVIII. Hieronym. ad Marcell. Epistol. CXLI. pag. 1175. tom. I. Isidor. Hispalens. in Originib. Lib. VI. cap. 3.

(*k*) Pausani. in Arcadic. Lib. VIII.

(*l*) Arrian. de expedition. Alexandr. M. Lib. III. & Lib. VIII.

(*m*) Pausani. in Attic. Lib. I.

s'étendoit jusqu'aux provinces en deçà de l'Indus, eut soin dans la suite de la faire reporter à Athènes.

Sur ces entrefaites la flotte générale que les Grècs avoient équippée, & qui consistoit selon Hérodote(*n*) en CCLXXI vaisseaux, ayant jetté l'ancre à Artemise, lieu situé sur la côte Septentrionale de l'Eubée, soutint dans plusieurs rencontres d'assez vives attaques contre celle des Perses, qui se tenoit aux Aphétes (*o*). Les Grècs eurent l'avantage dans ces combats réitérés ; & quoiqu'il ne fût encore décisif pour aucun des deux partis, il servit du moins à prouver combien ils devoient, malgré leur petit nombre, paroître des Ennemis formidables aux Perses. Simonide le crut assez considérable, pour être célébré dans un Poëme Elégiaque, qu'il fit sur ce sujet (*p*).

Les Grècs cependant, dont les vaisseaux avoient beaucoup souffert de

---

(*n*) Herodot. Lib. VIII.

(*o*) Herodot. ibidem. Isocrates in Panegyrico. Diodor. Sicul. Lib. XI. Cornelius Nepos, & Plutarch. in vitâ Themistoclis.

(*p*) Scholiast. Aristophan. in Vespis. pag. 531. Suidas in voce Σιμωνίδης.

dommage en ces occasions, jugerent à propos de se retirer dans le détroit de Salamine, comme l'endroit le plus sûr, & où il leur seroit plus aisé de les radouber. Ils y reçûrent un renfort de plusieurs autres vaisseaux qui se joignirent de diverses parties de la Grèce à leur flotte, de sorte qu'elle se trouva forte alors de plus de 300 voiles. Tandis qu'ils s'occupoient à donner le radoubement à leurs Vaisseaux; la flotte des Perses étant venue dans l'Attique le long de la côte, s'arrêta dans le port de Phalere, où elle couvrit tout le rivage. Thémistocle Général des Athéniens ayant sagement remarqué, que le détroit de Salamine, étoit de tous les lieux qu'on eût pû choisir, celui qui par sa situation favorisoit le plus les Grècs, rangea de front son armée navale, & engagea le combat; il sçût par là profiter en habile Capitaine, de l'égalité de forces que lui procuroit ce passage si étroit, que les Perses ne tirerent aucun avantage du nombre prodigieux, qui les rendoit infiniment supérieurs à ceux qu'ils attaquoient. Car ils ne pûrent assez étendre leur front, pour envelopper tous en même temps la flotte

des Grècs. Ils se virent par-là réduits à combattre à la file les uns après les autres. Les Grècs beaucoup mieux disciplinés que ces derniers, & dont le courage étoit encore animé par l'intérêt qu'ils avoient à défendre leur liberté menacée, mirent à profit cette circonstance, qui déconcerta l'ordre de la flotte ennemie. Les Perses d'un autre côté gardoient si peu de mesures dans leur marche, & s'entre-heurtoient tellement par leur multitude, qu'ils hâterent par cela même leur défaite.

Les Grècs qui les presserent sans relâche, les contraignirent à prendre la fuite, & gagnerent une victoire complette (*q*). C'est la plus mémorable, que la nation Grècque ait jamais remportée, & la journée où elle se soit le plus signalée; comme des vers de Simonide, cités par Plutarque, (*r*) ne nous permettent pas d'en douter. Ils sont les seuls, qui nous ayent été con-

---

(*q*) Herodot. Diodor. Sicul. ibidem. Cornelius Nepos. Plutarch. in & vitâ Themistoclis. Polyæn. stratagemat. Lib. 1. cap 30. Justin. Lib. 11. Zozim. histor. Lib. 1. Paul. Orosii. Histori. Lib. 11. cap 10.

(*r*) Plutarch. ibidem.

servés du Poëme Lyrique, (s) où il avoit décrit le succès des armes de ses concitoyens, & où selon les apparences il avoit donné à Thémistocle un éloge digne de la sage conduite avec laquelle celui-ci s'étoit comporté dans la Bataille. Les Corinthiens ne contribuerent pas peu par leur courage à faire pancher la victoire du côté de la nation Grècque, ainsi qu'il paroît par une inscription en vers rapportée par Dion Chrysostome (t) & composée par le même Poëte en l'honneur de ceux de cette République, qui perdirent la vie dans ce combat naval, & qui eurent leur sépulture à Salamine. 200 Vaisseaux ennemis furent coulés à fond, & plusieurs tomberent au pouvoir des Grècs. Le reste de la flotte des Perses, qui eut le bonheur de leur échapper, se réfugia vers la côte d'Asie, & entra dans le Port de Cyme ville d'Æolie, sans revenir désormais dans la Grèce. Il n'y eut pas moins de 120000 hommes de l'Armée des Perses, qui, au rapport de Ctesias (u)

(s) Scholiast. Aristophan. & Suidas. ibidem.

(t) Dion. Chrysostom. Orati. XXXVII.

(u) Ctesias de reb. Persicis apud Pho-

périrent dans cette fameuse journée. Xerxès appréhendant que les Grècs ne fissent voile vers l'Hellespont, pour lui fermer les chemins de la retraite, y précipita son retour. Mais le Pont de Batteaux qu'il y avoit laissé, ayant été rompu par la tempête, il fallut que ce Roi traversât dans un misérable esquif ce bras de mer, qu'il avoit plusieurs mois auparavant passé avec tant de faste & d'orgueil.

Le même jour que les Perses avoient été vaincus à Salamine, les Carthaginois essuyerent un semblable revers en Sicile (x) après être entrés en confédération avec Xerxès, (y) qui les avoit attirés dans son parti; ils convinrent avec ce Roi, que pendant qu'il envahiroit la Grèce, ils attaqueroient ceux de cette nation, qui habitoient la Sicile, & l'Italie pour les empêcher de venir au secours les uns des autres. Hamilcar leur Général ayant assemblé une armée de 300000 hommes, & des vaisseaux à proportion pour le transport de ses

tium in Biblioth. Græc. cod. LXXII.

(x) Herodot. Lib. VII.

(y) Diodor. Sicul. Lib. XI.

troupes, cingla vers la Sicile, & ayant débarqué à Panorme, aujourd'hui Palerme, un des Ports de cette Isle, il commença par mettre le siége devant Himere ville maritime du voisinage. Mais le projet de son expédition échoua. Ceux de la Sicile, à la nouvelle de cette invasion, leverent une armée de 50000 hommes de pied & de 5000 chevaux. Gelon qui la commandoit, marcha contre celle des Carthaginois & la défit entierement, (z) après qu'un gros de sa Cavalerie eut brûlé la flotte ennemie, & qu'Hamilcar lui-même eut été tué dans la mêlée.

Mardonius à qui Xerxès avoit en parlant laissé le commandement de 300000 hommes, ou de 400000, comme le veulent quelques-uns, pour continuer la guerre contre les Grecs, (a) passa l'hyver avec ses troupes, dans la Thessalie & dans la Macédoine; & le Printemps suivant il les mena dans la Béotie. Ce Général néanmoins,

(z) Ephor. historic. apud Scholiast. Pindar. in Pythi. Od. 1.

(a) Herodot. Lib. VIII. Diodor. Sicul. ibidem. Plutarch. in vitâ Aristidis Justin. Lib. II. Paul. Orosi. Lib. I. cap. 12.

avant que d'entreprendre une seconde descente dans l'Attique, & d'infester de nouveau le Pays, crut qu'il étoit à-propos de se conformer aux intentions de son maître. Il envoya donc Alexandre Roi de Macédoine, à Athènes pour y faire des propositions d'accommodement, selon l'ordre que Xerxès lui avoit prescrit. Il offrit aux habitans de cette ville de la part du Roi de Perse, s'ils vouloient mettre bas les armes, de rebâtir aux dépens de ce Monarque les mûrs d'Athènes, & tout ce que la flamme y avoit détruit ; il ajoûta encore que *Xerxès* non content de leur permettre de vivre selon leurs loix, consentoit à les établir souverains de toute la Grèce. Mais les Atheniens déterminés à ne point abandonner pour leur intérêt particulier, celui de la Nation en général, ni la défense de sa liberté, n'accepterent aucune des conditions qu'on leur proposoit.

Mardonius n'ayant plus rien à ménager après ce refus, marcha dès lors avec son armée dans l'Attique (*b*) ; il y commit les plus grandes hostilités, &

(*b*) Herodot. Lib. IX.

ravagea tout ce qu'il rencontra sur son passage. Etant entré dans Athènes il démolit ce que le fer & le feu avoient épargné l'année précédente. Les Athéniens hors d'état de s'opposer à cette nouvelle invasion des ennemis, furent pour la seconde fois obligés de quitter leur ville, & de se retirer dans l'Isle de Salamine. Les Grècs cependant qui avoient assemblé toutes leurs forces à l'Isthme de Corinthe, y déliberèrent sur la conduite qu'il falloit tenir. Ils déciderent d'une commune voix, qu'ils dirigeroient leur marche vers Platée, ville de la Béotie, où ils tenteroient un dernier effort pour recouvrer l'ancienne possession de leurs terres, & pour chasser entierement les Perses de la Grèce. Mardonius ayant eu avis qu'ils prenoient le chemin de la Béotie, se hâta de les y devancer, & vint camper sur les bords du fleuve Asope. Son dessein d'ailleurs étoit d'y combattre, parcequ'il avoit déjà observé que ce pays ouvert & uni lui feroit plus favorable que celui de l'Attique, dont le terrein rude & raboteux, plein de hauteurs & de défilés, eût ôté le pouvoir d'agir à sa Cavalerie qui n'auroit pû élargir son flanc. Les 120000 hommes

qui composoient l'Armée des Grecs que commandoit Pausanias Roi de Lacédémone, suivi d'Aristide Général des Athéniens, arriverent auprès de Platée. C'est-là qu'ils en vinrent aux mains avec celle des Perses, qui fut taillée en piéce, & Mardonius périt sur le champ de Bataille, d'un coup de pierre, dont un Spartiate l'avoit frappé. Herodote (c), les Marbres d'Arondel (d), Diodore (e), Plutarque (f), & Pausanias (g), s'accordent à-dire qu'il fut tué dans ce combat. Ctesias (h), cependant assûre que ce Général des Perses échappa au carnage de cette journée où il fut seulement blessé, & qu'ayant été dans la suite envoyé par Xerxès pour piller le Temple d'Apollon, il mourut accablé sous une grosse grêle qui survint. Mais le récit de cet Historien ne mérite ancune foi, puisque le témoignage unanime des autres Ecrivains lui est contraire.

(c) Herodot. ibidem.
(d) Marmor. Arundelsian. pag. 12.
(e) Diodor. Sicul. ibidem.
(f) Plutarch. in vitâ Aristidis.
(g) Pausanias in Atticis Lib. 1.
(h) Ctesias apud Photium ibidem.

Il ne se sauva de l'Armée des Perses que 40000 hommes, qui se rangerent sous les étendarts d'Artabaze, & passerent avec lui en Asie. Cette défaite délivra totalement la Grèce de leurs irruptions, & ils ne reparurent plus depuis ce temps-là en deçà de l'Hellespont. Les Grècs ne perdirent que 1300 hommes des leurs dans cette honorable journée que les Marbres d'Arondel placent dans la CCXVI. année de l'Ere Attique : ce qui répond à la 480e. avant J. Christ : en quoi Pausanias (i) convient avec leur Auteur en ce qu'il la marque dans la LXXVe. Olympiade, dont la 1e. année tombe précisément dans celle de l'Ere Attique, où la Chronique de Paros l'a fixée. Simonide fit pour les Lacédémoniens, & les Athéniens qui terminerent leur vie dans le combat, des Epitaphes en vers Elégiaques (k); on les grava sur les tombeaux qui leur furent élevés aux environs du Mont-Citheron, près des avenues de Platée.

Ce fut dans le cours de la deuxiéme année depuis cette Bataille, que Simoni-

---

(i) Pausanias in Eliacis. Lib. VI.
(k) Idem in Bœoticis Lib. IX.

de eut la gloire de concourir à l'âge de 80 ans, pour le prix de la Poësie aux Jeux publics d'Athènes, & qu'il y reçut la satisfaction d'obtenir sur ses rivaux la préférence dont nous avons déja parlé. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans deux vers que Plutarque (*l*) & le Scholiaste d'Hermogene (*m*) ont rapportés, & où il la célebre en ces termes : » Ton » génie, Simonide, & ton savoir t'ont » mérité à l'âge de 80 ans l'honneur de » la victoire. Les Athéniens dresserent dans cette même année de nouvelles statues à Aristogiton & Harmodius (*n*) à la place de celles que Xerxès avoit emportées en Perse.

Le voyage que ce Poëte fit quelque temps après à Sparte, lui procura l'occasion de se trouver un jour à un repas avec Pausanias, que le succès du dernier combat dû au bonheur de ses armes, rendoit d'une vanité excessive. Ce Prince le pria de confirmer l'opinion qu'on avoit de sa profonde sagesse

---

(*l*) Plutarch. an Sen. sit gerend. Respublic. pag. 785. Tom. II.

(*m*) Scholiast. Hermogen. de Ideis pag. 410.

(*n*) Marmor. Arundellian. ibidem.

par quelque sentence Philosophique. Simonide se contenta de lui répondre en souriant: *Souviens-toi que tu es homme.* (o)

Ces paroles appliquées si à propos dans la circonstance où Pausanias faisoit cette demande, produisirent sur lui une légere impression. Les projets ambitieux qu'il méditoit alors, l'empêcherent d'en sentir la solidité. Il est bon que l'on sache que Pausanias avoit été accusé d'avoir favorisé les intérêts du Roi de Perse au préjudice de ceux de sa patrie. Ce qui n'étoit que trop véritable, puisqu'il avoit relâché plusieurs Perses des plus qualifiés, & même des parens de Xerxès qu'il avoit fait prisonniers à la prise de Byzance, feignant qu'ils s'étoient tous évadés (p). Il avoit poussé la trahison, jusqu'à promettre à ce Roi de livrer toute la Grèce en sa puissance; à condition qu'il lui accorderoit une de ses filles en mariage. Xerxès ayant donné son consentement à ce traité, Pausanias avoit

(o) Ælian. Vari histori. Lib. IX. cap. 41.
(p) Thucydid. histori. Lib. I. Diodor. Sicul. Lib. X. Corneli. Nep. in vitâ Pausaniæ.

changé sa maniere de vivre. Plein de mépris pour les mœurs, & pour les usages de son pays, il affecta dès-lors en tout la pompe & la grandeur des Perses, & se comporta avec tant de hauteur, que sa conduite révolta les Alliés.

Les Lacédémoniens qui commençoient à le soupçonner, l'avoient rappellé depuis peu de l'Hellespont, où ils l'avoient envoyé après la Bataille de Platée, pour chasser loin des côtes les garnisons des Perses. Quoique les esprits fussent à son arrivée à Sparte, fortement indisposés contre lui : comme on n'avoit point de sûr indice de sa perfidie, on se borna dans cette occasion à le censurer publiquement. Il ne continua pas moins à imiter dans toute ses actions le luxe & le faste des Asiatiques, qu'il accompagnoit d'un orgueil, que ses victoires lui avoient inspiré.

Il prit cependant, un an après son rappel à Sparte, le parti de retourner dans l'Hellespont, sans la permission du Sénat, & sans aucune commission expresse de sa part : s'étant ensuite retiré à Colone ville dans le territoire de la Troade, il ne cessa point d'entretenir ses correspondances avec Artaba-

ze, que Xerxès avoit nouvellement établi Gouverneur de la Propôntide, pour être mieux à portée de traiter avec lui. Les Lacédémoniens instruits une seconde-fois des menées pernicieuses qu'il tramoit contre la Grèce, députerent un Officier public chargé de la *Scytale*, dans laquelle on lui mandoit, que s'il différoit à revenir à Sparte, on le condamneroit à la mort sans autre forme de Procès. Il est-à-propos d'expliquer ici ce qu'étoit la *Scytale* ainsi nommée d'un mot Grèc dérivé de σκῦτος, qui signifie une courroye. Plusieurs d'entre les Anciens (q) nous ont décrit avec soin, cette espece de lettre particuliere aux Lacédémoniens, & fort usitée parmi eux. Quand les Ephores envoyoient à la guerre un Général, ils faisoient accommoder deux petits bâtons entiérement égaux en grandeur, & en grosseur, dont ils gardoient l'un auprès d'eux, & donnoient l'autre à celui qui partoit pour combattre. On appelloit ces deux petits bâ-

(q) Plutarch. in vitâ Lysandri. Aulu-Gelli. in Noctib. Attic. Lib. XVII. cap. 9. Hesychius & Suidas in voce Σκυτάλη Scholiast. Aristophan. in Avib. pag. 601.

tons *Scytales* : lorsqu'ils avoient quelque avis important à communiquer au Général des Lacedémoniens, & qu'ils vouloient le tenir secret, ils prenoient une courroye, ou une bande de parchemin longue, & étroite, dont ils entouroient le bâton, sans laisser d'espace vuide entre les bords, qu'ils avoient la précaution de bien joindre. Ils écrivoient alors en travers sur le parchemin roulé de cette façon, ce qu'ils avoient résolu de marquer. Dès qu'ils avoient achevé, ils développoient la courroye, & l'envoyoient au Général. Si celui qui étoit chargé du soin de la porter eût voulu découvrir leurs intentions, il n'eût pû satisfaire sa curiosité, parceque les lettres écartées les unes des autres n'avoient plus de suite, ni de liaison immédiate. Il auroit ainsi tenté des efforts superflus pour y lire & y connoître la moindre chose.

Le Général Lacédémonien au contraire, qui avoit reçû un des bâtons à son départ, étendoit à l'entour la courroye qu'on lui avoit apportée ; de sorte qu'elle recouvroit la même forme, dans laquelle on l'avoit pliée d'abord, & les lettres qui se rejoignoient aussi-tôt, reprenoient la suite & la

liaiſon immédiate qu'elles devoient avoir.

La menace contenue dans la Scytale obligea Pauſanias à obéïr. Il ne fut pas plutôt arrivé à Sparte, que les Ephores le firent mettre en priſon. Car il leur eſt permis d'uſer de cette rigueur envers le Roi même. Son crédit & ſon autorité l'en tirerent d'autant plus aiſément, qu'on ne trouva point de preuves ſuffiſantes pour le convaincre de ſon intelligence avec Xerxès. Il étoit néanmoins, malgré ſes ſoins à ſe juſtifier, toujours ſuſpect aux Lacédémoniens, qui furent plus attentifs déſormais à veiller ſur toutes ſes démarches.

Sur ces entre-faites un jeune homme nommé Argile qui avoit été dès l'enfance attaché à Pauſanias, ayant reçû une lettre de lui avec ordre de la porter à Artabaze, eut des ſoupçons, qu'elle renfermoit quelque choſe à ſon déſavantage : parceque de tous ceux que celui-ci avoit envoyés dans l'Helleſpont, il n'en avoit pas vû un ſeul de retour à Sparte. Ayant donc décacheté la lettre, il apprit parce qu'il y lût, qu'on lui eût ôté la vie, s'il ſe fût acquité de ſa commiſſion. Il remit entre

les mains des Ephores, cette lettre, qui éclaircit leurs doutes, & les rendit certains de tout le complot. Bientôt après Pausanias s'étant trahi lui-même par son propre témoignage, dans le Temple de Neptune, d'où les Ephores, qui y avoient creusé un souterrain, entendoient ses discours ; comme on étoit sur le point de l'arrêter, il se réfugia dans le Temple de Minerve surnommée *Chalciœcos*, dont l'azile passoit pour être sacré & inviolable. Ce Temple étoit situé, au rapport de Pausanias (r) sur la plus haute des Collines renfermées dans l'enceinte de Lacédémone, laquelle tenoit lieu de Citadelle à ses habitans qui l'avoient bâti en l'honneur de Minerve. On y voyoit la statue d'airain faite par un certain Gitiadas, qui composa aussi une hymme, & plusieurs cantiques à la louange de cette Déesse. De là vient qu'elle fut appellée *Chalciœcos* du mot grèc, Χαλκὸς, qui désigne en notre langue celui d'airain. Suidas (s) propose une double origine de ce surnom. Elle doit, selon lui, s'attribuer ou à

(r) Pausanias in Laconic. Lib. III.
(s) Suidas in voce Χαλκίοικος.

un

un Temple d'airain qu'on avoit élevé à la Déesse, ou à un Temple qu'avoient construit les habitans de Chalcis, qui après avoir été chassés de l'Isle Eubée, étoient venus s'établir dans le Péloponese. Mais l'une & l'autre Etymologies paroissent peu naturelles. Outre que Pausanias est plus croyable par son ancienneté, que Suidas auteur du dixiéme siécle, son récit d'ailleurs est plus vraisemblable.

Les Ephores auroient crû profaner la sainteté du lieu, s'ils en avoient voulu arracher de force Pausanias. Ils eurent recours, sans agir de violence, à un moyen qui ne les vengea pas moins de l'énormité de son Crime. Ils ordonnerent qu'on murât les portes du Temple pour l'empêcher de sortir, & qu'on en démolît le toit, afin qu'il mourût plûtôt, étant exposé aux injures de l'air. Ce fut-là que Pausanias exténué par la faim, se rappella la maxime de Simonide, & qu'approchant alors de la fin de ses jours, il s'écria par trois fois: C'est en ce moment, illustre Poëte de Cée, que je sens la vérité de ton discours; qu'un impru-

les mains des Ephores [illegible]
qui éclaircit leurs do[illegible]
certains de tout l[illegible] à
après Pausanias [illegible] y
par son propr[illegible] ré-
Temple de [illegible] Ce
res, qui [illegible] rda
rain, en[illegible] trê-
on éto[illegible] é un
se ré[illegible] dernieres an-
sur[illegible] intimement liées à
[illegible] ce Prince, je ne sçaurois [illegible]penser de commencer par celle de Gélon, à qui Hiéron son frere avoit succédé, sans laquelle on ne pourroit bien connoître les autres particularités qui la suivent. J'en réserve le détail pour la Seconde Partie, où j'aurai occasion d'examiner quelques difficultés de Chronologie, qui concernent la durée de son régne. Je tacherai de concilier

(t) Ælian. vari. histor. Ibidem.

(u) Plutarch. de exilio. pag. 604. Tom. 2. Ælian. vari histor. Lib. IX. cap. 1. Pausani. in Atticis, Lib. 1.

(x) Vide Xenophon. de Hierone pag. 901.

... qui semblent être

dent orgueil m'a fait dédaigner. (t)

Simonide étoit déjà parvenu à l'âge de 87 ans, quand Hiéron Roi de Syracuse l'invita fortement à se rendre à sa Cour, en le flattant de l'espérance d'y jouir de tous les honneurs, & des récompenses dignes de son mérite. Ce Poëte gagné par ses promesses ne tarda pas à s'y transporter, malgré son extrême vieillesse (u); comme il y a joué un grand rôle (x) & que les dernieres années de sa vie sont intimement liées à l'histoire de ce Prince, je ne sçaurois me dispenser de commencer par celle de Gélon, à qui Hiéron son frere avoit succédé, sans laquelle on ne pourroit bien connoître les autres particularités qui la suivent. J'en réserve le détail pour la Seconde Partie, où j'aurai occasion d'examiner quelques difficultés de Chronologie, qui concernent la durée de son régne. Je tacherai de concilier

(t) Ælian. vari. histor. Ibidem.

(u) Plutarch. de exilio. pag. 604. Tom. 1. Ælian. vari histor. Lib. IX. cap. 1. Pausani. in Atticis. Lib. 1.

(x) Vide Xenophon. de Hierone pag. 901.

Les anciens Auteurs, qui ſemblent être peu d'accord ſur ce point.

Fin de la Premiere Partie.

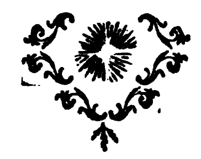
HISTOIRE
DE
SIMONIDE,
ET
DU SIECLE OU IL A VECU;

AVEC

Des Eclairciſſemens Chronologiques.

Par M. de BOISSY *Fils.*

SECONDE PARTIE.



A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



HISTOIRE DE SIMONIDE,

Et du Siécle où il a vécu, avec des éclairciſſemens Chronologiques.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

J'AI déjà dit comme Gelon avoit triomphé des Carthaginois. La mort d'Hamilcar leur Général ayant jetté la conſternation dans leur armée, ils furent mis entiérement en déroute; 150000 hommes des leurs demeurerent ſur le champ de Bataille. Le reſte fut fait priſonnier &

vendu comme esclave. Hiéron, Polyzéle, & Thrasybule freres de Gélon, eurent beaucoup de part à la victoire complete, qu'il remporta sur les Carthaginois, & qui délivra la Sicile de l'irruption de ces peuples étrangers. Une inscription en vers, citée par le Scholiaste de Pindare; (a) & qu'on croit être l'ouvrage de Simonide, ne permet pas de douter, qu'ils n'y contribuerent. Elle renferme ces paroles : » Gelon, Hiéron, Polyzele, & Thra- » sybule, fils de Dinomenes ont con- » sacré ce trépié à Apollon, après » avoir vaincu les Carthaginois, & » rendu la liberté aux Grecs. Nous sçavons de Diodore de Sicile (b), que Gelon enrichit le Temple de Delphes d'un trépié d'or, qu'il y envoya pour être un sûr témoignage de sa reconnoissance envers les Dieux, qui avoient favorisé ses armes. Cet Historien évalue le prix du trépié à XVI talens, qui reviennent à 38400 livres de notre monnoye, si l'on compte chaque talent sur le pied de l'Attique, qui vaut

(a) Scholiast. Pindar in Pythi. Od. I.
(b) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. XI.

2400 livres. Il n'échappa que peu de Carthaginois, de cette formidable armée de terre, & de mer la plus nombreuse qu'on eût encore vue dans ces Pays occidentaux. Ceux qui furent assez heureux pour se sauver dans un Esquif, porterent à Carthage la triste nouvelle de la défaite de leurs compatriotes. Elle causa dans cette Ville, une si grande allarme, & consterna si fort ses habitans, que dans la crainte, que Gélon n'entreprit à son tour, une expédition contre eux, & ne vint les attaquer jusque dans Carthage même; ils prirent le parti de députer des Ambassadeurs à Syracuse pour implorer la clémence du Vainqueur, & l'engager à la paix.

Gélon bien-loin de démentir en cette occasion la douceur de son caractere, usa de sa victoire avec modération. Il écouta leurs propositions, & ne refusa point d'y souscrire; pourvû qu'ils lui payassent CIↃCIↃ talens (*c*) qui valent environ 4080000 livres de notre monnoye, pour suppléer à la dépense des sommes considérables d'ar-

(*c*) Timæus apud Scholiast. Pindar. in Pythi. Od. II. Diodor. Sicul. Ibidem.

gent qu'il avoit employées aux frais de la derniere guerre, & qui avoient épuisé la Sicile. Les Carthaginois qui s'attendoient à recevoir un traitement plus rigoureux, consentirent volontiers à lui donner cette somme d'argent, qu'il exigeoit. Ils promirent même de faire présent d'une couronne d'or à Damarete, fille de Théron Roi d'Agrigente, & femme de Gélon. Cette Princesse s'étant laissée gagner par leurs instances, leur avoit été d'un grand secours auprès de son Mari pour le résoudre à conclure avec eux ce traité, dont le principal article fut qu'ils bâtiroient deux Temples, où l'on en exposeroit en public les conditions, & où on les garderoit comme en dépôt. Il y en avoit une, entre autres, sans laquelle il ne voulut point le ratifier. Elle mettoit les Carthaginois dans l'obligation d'abolir désormais l'usage des cruels sacrifices qui leur étoient particuliers. (d) Comme Gélon n'étoit pas moins recommandable par les qualités du cœur, que par son courage, & son

(d) Theophrast. apud Scholiast. Pindar. ibidem. Plutarch. de Serâ. Numin. Vindict. pag. 552. Tom II. & Apopht. Legmat. pag. 175.

génie pour la guerre, il ne pouvoit souffrir, qu'ils immolassent des victimes humaines, & sur-tout leurs enfans à Saturne. Ils avoient dans leur Temple une Statue d'airain de ce Dieu, dont la description qu'en donnent Diodore (e) & Eusebe, (f) est presque semblable à celle qu'on nous fait de Moloch ou Milchom, cette fameuse idole des Ammonites. Aussi la plûpart des Critiques sont-ils dans l'opinion que Moloch, étoit la même Divinité que celle que les Grècs adoroient sous le nom de Kronos, & les Latins sous celui de Saturne; d'où il résulteroit qu'elle a été l'objet du culte de divers peuples sous des dénominations différentes. On peut consulter à ce sujet Selden, Beyer, Vossius, Goodwin, le P. Kircher, & D. Calmet (g). On verra que leurs remar-

(e) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. xx.

(f) Eusebi. præparat. Evang. Lib. IV. c. I. 6.

(g) Selden de Diis Syris. Syntagm. I. cap. 181. & seqq. edit. Lipsi. Beyer. ad idem. syntagm. additament. pag. 244. & seqq. Gerard. Vossi. de origin. & progress. Idolatri. Lib. II. cap. 5. pag. 168 & 169, & cap. 11. pag. 185 Tom. I. & Lib. VII. cap 2. pag. 156. Tom. II. edit. Amstelodam. ann. 1668. Goodwin. Moses & Aaron, lib. IV, cap. 2. pag. 463. edit. Francofurt. ann. 1710.

ques suffisent pour confirmer le fait dont il s'agit. Quoiqu'il en soit, c'étoit une figure qui avoit les mains étendues, & panchées vers la terre, pour recevoir l'enfant qu'on lui immoloit. Elles étoient inclinées de maniere, que la misérable victime, qu'on avoit mise entre ses bras, tomboit à l'instant comme dans une fournaise ardente. Car la Statue, qu'on avoit soin d'échauffer en dedans par un grand feu, étoit toute brûlante. Quint-Curce, Eusebe, & S. Athanase (*h*) rapportent l'origine de cette barbare coûtume de sacrifier des hommes aux Phéniciens, dont les Carthaginois étoient une Colonie, qui avoit fondé son établissement dans cette partie de l'Afrique qu'ils habitoient. L'usage de ces sortes de sacrifices avoit passé de-là

Kircher. Œdip. Ægyptiac. Synt. IV. cap. 15. pag. 368 & seq. Tom. I. D. Calmet commentaire sur la Bible, Tom. I. Part. II. dissertation sur Moloch. pag. 22. Edit. in-folio.

(*h*) Quinct-Curti, histori. Alexandr. M. Lib. IV. cap. 15. Eusebi. præparati. Evangelic. Lib. IV. cap. 16. & Orati. de Laudib. Constantin. pag 646. Athanasi. Orati. contr. Gent. pag. 24. Tom. I. Editi. Benedict.

dans quelques autres Contrées, où l'on se faisoit également un devoir religieux de le pratiquer. C'est une vérité qui est appuyée du récit d'une foule d'Ecrivains, tels que Platon, Ennius, Silius Italicus, Sextus Empyricus, Trogue Pompée, Minutius Felix, Origene, Arnobe, Eusebe, S. Athanase, Macrobe, S. Jérôme, S. Augustin, Paul-Orose, S. Cyrille d'Alexandrie, Théodoret & Procope de Gaza (*i*).

Nous apprenons de Sanchoniaton, cité par Porphyre (*k*), que dans les cala-

(*i*) Plato: in Dialogo. Minois. pag. 315. Tom. II. Enni. fragment. Lib. VII. Sili. Italic. de Bello Punic. Lib. IV. Sext. Empyric. Pyrrhoni Hypotipos. Lib. III. cap. 24. Justin. Epitom. histori. Trog. Pompe. Lib. XVIII. Minuti. Felix. Octav. pag. 25. editi. Rigalti. Origen. contr. Cels. Lib. V. pag. 249. Arnobi. advers. gent. Lib. II. pag. 41. Eusebi. præparati. Evangelic. ibidem. Athanasi. in loco citato. Macrobi. Saturnali. Lib. I. cap. 7. Hieronym. Commentari. in. Esai. cap. 46. Augustin. de Civitat. Dei. Lib. VII. cap. 19. Paul. Orosi. histori. Lib. IV. cap. 6. Cyrill. Alexandrin. contrà. Julian. Lib. IV. pag. 128 & 129. Theodoret Therapeutic. Sermi. VII. Pocopi Gazæ Commentari. in Esai. cap. 46.

(*k*) Porphyri. de abstinenti. animali. Lib. II. pag. 225. Edit. Lugdun.

mités publiques auxquelles la guerre, la disette, ou la peste pouvoient avoir donné naissance, les Phéniciens sacrifioient alors à Saturne une personne d'entre eux, choisie par les suffrages de la nation, & qui leur étoit la plus chere, pour appaiser la colere de cette Divinité. Son témoignage prouve l'ancienneté du culte qu'on rendoit à ce Dieu, puisqu'il est attesté par cet Auteur Phénicien né à Béryte, ville située entre Byblos & Sidon. Il vivoit du temps de Sémiramis Reine d'Assyrie, & avoit écrit en langue Phénicienne une histoire qui renfermoit l'ancienne Théologie, & les Antiquités de son pays (*l*) Philon natif de Byblos l'avoit traduite en grèc sous l'empire d'Adrien. Sanchoniaton, après l'avoir composée sur les livres de Taut, sur les registres des Villes, & sur les mémoires tirés des Archives des Temples de la Phénicie qui lui avoient été communiqués par Jerombal Grand-Prêtre du Dieu Jeuo ou Jao*

(*l*) Porphyri. ibidem. Eusebi. Præparati. Evangelic. Lib. 1. cap. 9. & Lib. x. cap. 10. Théodoret. in Therapeutic. serm. 11. Suidas in voce Σαγχωνιάθων.

* Ce nom a fourni le sujet d'une Remarque que l'on trouvera à la suite de cette Histoire.

l'avoit dédiée à Abibal Roi de Beryte. Nous avons perdu cet ouvrage, dont on ne trouve qu'un fragment dans Eusebe.

Vossius (m) & Bochart (mm) ont jugé à-propos d'accuser Porphyre d'ignorance dans les matieres de Chronologie, parce que celui-ci rapporte que Sanchoniaton étoit comtemporain de Sémiramis, & peu éloigné du temps où Moyse a vécu : ce qui, selon eux, paroît impossible ; puisque l'Epoque du régne de Sémiramis précéde de 800 ans celle de la prise de Troye, arrivée 1209 ans avant J. Christ, suivant les Marbres d'Arondel. Cependant la mort de Moyse n'est antérieure à ce dernier évenement, que d'environ deux siécles & demi, selon la chronologie du Texte Hebreu.

Mais ces deux savans hommes se trompent en cette occasion ; & cela vient de ce qu'ils ont confondu la fameuse Sémiramis femme de Ninus, avec une autre du même nom, fille de Beloch II Roi d'Assyrie, laquelle est

(m) Gérard. Vossius de Historic. Græcis. Lib. 1. cap. 11. pag. 3.

(mm) Bochart. Geograph. Sacr. Pars. II. Lib. II. cap. 17. pag. 860. editi. Cadom.

postérieure à la premiere de près de 600 ans. Je ne sçaurois désavouer que cette faute, qu'a commise également Scaliger (n) qui a intenté la même accusation à Porphyre, ne leur soit commune avec la plûpart des Anciens, qui ont vraisemblablement attribué à la premiere Sémiramis plusieurs particularités, qui concernent la seconde. C'est la remarque, que Photius (nn) à faite dans les extraits, qu'il nous a donnés des cinquante narrations de Conon, ou il reprend cet Auteur, qui est tombé dans une semblable erreur. Atosse eut pour pere Beloch II. 18. Roy d'Assyrie, au rapport de Jule-Africain cité par le Syncelle (o), & d'Eusebe. (p) Elle porta le nom de Sémiramis, & Beloch l'associa à l'Empire dans la douziéme année de son regne. L'Assyrie fut depuis cette associa-

(n) Joseph. Scaliger. not. in veter. Græcor. fragment. select. & subjuncta ad calcem operis de Emendation. Tempor pag. 41. Edit. Gene.

(nn) Photi. Bibliothec. Græc. in Excerpt. Conon. cod. CLXXXVI.

(o) Jul African. apud. Georg. Syncel. in Chronograph. pag. 147.

(p) Eusebi. Chronic. Lib. poster. pag. 80.

tion sous la dépendance du pere & de la fille, pendant treize ans. Il n'y a rien dans le recit de Porphyre, qu'on ne puisse parfaitement accorder avec l'Ecriture, en adhérant même à l'opinion de ceux qui s'obstinent à suivre seulement le Texte Hébreu dans leurs supputations chronologiques ; quoique le calcul qui en résulte fournisse un intervalle d'années trop court, pour concilier l'Histoire sacrée avec la profane. Depuis que la premiere Sémiramis succéda à Ninus son mari, jusqu'à la 12e. année, qu'Atosse également appellée Sémiramis fut associée par son pere à l'Empire, on compte 584 ans. Or l'époque du regne de la 1e. Sémiramis tombe, comme Bochart le prétend, environs 2000 ans avant J. Christ. C'est assurément le moindre espace qu'elle puisse renfermer. J'ignore si cet habile Critique aura voulu se conformer au sentiment de Paul Orose (*q*), qui marque la fondation du Royaume d'Assyrie par Ninus M. CCC ans avant celle de Rome. Quand on y réunit les 754 qui se sont écoulés depuis cette derniere, jusqu'à l'Ere Chré-

(*q*) Paul. Orosi. histori. Lib. 1. cap. 4.

rienne, on trouve pour le total 2054 ans; si vous en ôtez les 52 que Ninus a régné, cela ne fait alors que 2002 ans: en retranchant de ces 2002, 584 ans, il n'en reste que 1418; ce qui répond précisément à la 33. année depuis la mort de Moyse. Car ce Législateur des Juifs finit ses jours âgé de 120 ans (r) l'an du monde selon le Texte Hébreu, 2553, (rr) qui revient au 1451e. avant l'Ere Vulgaire.

Quoique l'abolition de sacrifices humains fût un des principaux articles contenus dans le traité, dont les Carthaginois n'avoient obtenu la ratification, qu'en souscrivant à cette condition, que Gélon leur avoit imposée; ils ne l'observerent pas toujours, comme ils s'y étoient engagés par leur promesse. Car on ne voit pas que cet usage ait entiérement cessé parmi eux depuis la mort de Gélon. Il ne fut sans doute suspendu que pendant le temps de la vie de ce Prince, & peut-être pendant un grand nombre d'an-

---

(r) Deuteronom. cap. 34. ✝. 7. Joseph. Antiquit. Judaic. Lib. IV. cap. 8. & Sulpitii. Sever. Histori. Sacr. Lib. I.

(rr videas Usseri. Annal. Veter. & Nov. Testam. æt. Mund. IV. pag. 21.

nées par-delà. On sçait au reste que plus d'un siécle & demi après, les Carthaginois qui avoient été vaincus dans une Bataille par Agathocle Tyran de Syracuse, réduits au désespoir par cette défaite, firent dans cette circonstance servir de victimes à Saturne 200 d'entre les fils des plus nobles personnages de leur République, pour se rendre propice ce Dieu qu'ils croyoient irrité contre eux. Cet évenement appuyé du témoignage de Diodore (s) est encore confirmé par celui d'un Ecrivain Latin, que Lactance (t) a cité. Tertullien (u) ajoûte que cette cruelle coûtume qui s'étoit perpétuée dans l'Afrique, avoit duré ouvertement jusqu'au temps du Proconsulat de Tibere. Les Prêtres, qui prétoient leur ministere à cette impiété, subirent par l'ordre de ce Proconsul une mort ignominieuse, & les Milices Africaines furent chargées du soin de l'exécution. Cette rigueur néanmoins, qu'on exerça contre eux ne fit qu'in-

(s) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. xxi.

(t) Pescennius Festus apud Lactanti. Divin. Institution. Lib. 1. cap 21.

(u) Tertullian. Apologetic. cap. ix.

terrompre l'usage de ces sacrifices, qu'on continua secretement dans la suite : Il subsistoit encore de cette façon du temps de Tertullien, qui fleurissoit sur la fin du 2e siécle, & au commencement du 3e : puisque son *Apologétique* est écrit de l'an 202 de l'Ere chrétienne.

Gélon, avant sa victoire avoit déja gagné l'amitié des Syracusains par sa clémence, & surtout par la sagesse avec laquelle il administroit les affaires de leur République. (x) La déroute entiere de l'armée, & de la flotte des Carthaginois prêts à envahir la Sicile, ayant été l'effet de l'habileté de sa conduite, & de son expérience dans l'art de la guerre, fut encore un motif qui redoubla leur affection à son égard. Les Syracusains, quoique nés avec un amour extrême pour la liberté, bien-loin de témoigner quelque mécontentement du pouvoir absolu, dont il jouissoit depuis plusieurs années à Syracuse, crurent ne pouvoir mieux reconnoître ses services importans, qu'en affermissant davantage son autorité, par la qualité de Roi, qu'ils lui déférerent alors. Elle

(x) Diodor. Sicul. Lib. xi.

avoit

avoit d'autant plus lieu de le flatter dans cette conjoncture, qu'il l'avoit obtenue du consentement unanime de ce peuple : il est vrai que Gélon, au lieu d'affecter la pompe, qui paroît inséparable de ce rang, & d'abuser de la puissance attachée à sa nouvelle dignité, sembloit ne l'avoir acceptée, que pour obliger ses concitoyens, & céder à leurs instances réitérées, qui ne pûrent le dispenser de se soumettre à leur volonté. C'est pourquoi il disoit que l'intention des Syracusains, en lui mettant la courronne sur la tête, avoit été de l'engager, par une faveur aussi marquée à protéger la justice, & l'innocence. Il ne s'occupoit uniquement que du soin de maintenir entre-eux la paix & l'union, & de mériter leur bienveillance, par ses manieres affables & pleines d'humanité. Il parvint ainsi, par ses vertus à la Royauté, que personne n'avoit exercée, depuis la mort d'Archias, qui avoit jetté les fondemens de Syracuse. Ce dernier avoit reçu le jour à Corinthe, & descendoit de la race des Bacchiades, qui commandoit pour lors dans cette Ville. Une aventure singuliere l'avoit obligé de sortir de sa patrie. Il ne sera pas hors

de propos de la rapporter d'après le témoignage de Diodore (y) de Plutarque (z), de Maxime de Tyr, (a) & du Scholiaste d'Apollonius (b).

Un certain Abron étranger d'origine, ayant découvert aux Corinthiens les secrets desseins, que Phidon Roi d'Argos, avoit formés contre leur liberté, obtint d'eux pour récompense le droit de bourgeoisie à Corinthe, où il vint s'établir avec toute sa famille. Il eut pour fils Mélisse, qui fut pere d'un jeune homme appellé Actæon. Celui-ci joignoit aux graces de la figure des qualités d'autant plus estimables, qu'elles sont rares dans les personnes de son âge. Archias épris d'une vive inclination pour Actæon, tenta de corrompre sa jeunesse. mais ses fréquentes démarches auprès de lui devinrent inutiles. Comme il se trouva offensé des refus qu'il essuyoit chaque jour, il eut recours à d'autres

(y) Diodor. Sicul. in Excerpt. Valesii. pag 229.

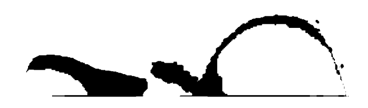
(z) Plutarch. de Amatori. narrationib. pag. 772. Tom. II.

(a) Maxim. Tyri dissertati. VIII. pag. 77.

(b) Scholi. Apolloni. in Argonautic. Lib. IV.

voyes, par le moyen desquelles il crût pouvoir plutôt satisfaire ses désirs. Ayant assemblé, outre les gens qui étoient à son service, un grand nombre de ses amis, il entra pendant la nuit par force dans la maison de Mélisse, d'où il voulut tirer Actæon, & l'emmener avec lui. Le pere accompagné de ses domestiques accourut aussitôt au secours de son fils, pour le défendre, & s'opposer à la violence d'Archias, & de ceux de sa suite. Mais l'acharnement avec lequel on se disputoit de part & d'autre la possession du jeune homme ne tarda pas être funeste à cet infortuné, dont les membres furent mis en piéces par les deux partis contraires, à cause des efforts qu'ils firent pour se l'arracher des mains des uns des autres. Ainsi le malheureux Actæon victime tout à la fois de l'amour & de la tendresse paternelle, éprouva un sort semblable à celui de ce fameux Chasseur, qui portoit le même nom que lui, & que la Fable dit avoir té déchiré par ses propres chiens. Mélisse reclama envain l'authorité des Loix, qui condamnoient l'action d'Archias. Celui-ci sçût se soustraire à leur rigueur

par son crédit, & sa naissance. Melisse voyant que les Juges n'écoutoient point ses plaintes, & indigné de l'injustice qu'ils commettoient à son sujet, se rendit le jour de la célébration des Jeux Isthmiens dans le Temple consacré à Neptune, & situé sur un lieu élevé. Sa douleur y éclata en imprécations contre les Bacchiades, & en reproches contre les Corinthiens, qui avoient si peu de reconnoissance pour le service dont ils étoient redevables à son pere. Ensuite implorant la vengeance des Dieux, qu'il conjura de punir le crime d'Archias, il se précipita du haut du Temple, & termina ses jours de cette maniere. Quelque temps après, la peste étant survenue dans cette partie de Pays habitée par les Corinthiens, ils envoyerent consulter l'Oracle de Delphes par Archias. La Prêtresse d'Apollon lui répondit que la contagion ne finiroit, que par le suplice des auteurs de la mort d'Actœon. Cette réponse effraya tellement Archias, qu'il n'osa point retourner à Corinthe, d'où la famille des Bacchiades fut entierement chassée. Il cingla vers la Sicile, où il fonda Syracuse, & où une Colonie de ses



compatriotes qui le ſuivirent dans ce voyage, fixa ſon établiſſement. (*c*) Les Marbres d'Arondel (*d*) n'ont point omis cette fondation de Syracuſe. Mais les lettres numérales, que les Grècs employent pour déſigner l'intervalle des années, ſont entierement effacées dans cet endroit mutilé des Marbres : (*e*) de ſorte que l'on ignoreroit le temps ou ils la placent, ſans une particularité qu'ils fourniſſent, & qui ſuppléent en quelque façon à la Lacune. Ils nous apprennent que Syracuſe fut bâtie dans la XXIe. année du Gouvernement d'Aſchyle le 12e. des Archontes perpétuels d'Athènes. Or cette XXIe. tombe préciſément dans la 4e. année de la Ve. Olympiade, ou la 3957e. de la Période Julienne, & par conſéquent dans la 757e. avant l'Ere Vulgaire. Euſebe (*f*) differe de l'Auteur de la Chronique

---

(*c*) Thucydid. hiſtori. Lib. VI. Strabon. Geographi. Lib. VI. Scymnn. Chi. Perieges. verſ. 278. Clemę. Alexandrin. Stromat. Lib. I. pag. 333. Stephan, de Urbit. in voce, Συρακοῦσαι. Euſtathi Commentari. in Dionyſi. Perieges. verſ. 369. pag. 60 Editi Græc. Ann. 1547.

(*d*) Marmor. Arundellian. pag. 9. & 10.

(*e*) Vide Selden. Canon. chronic. veter, Græc. Epoch. pag. 98.

(*f*) Euſebi. chronic. Græc. pag. 152.

de Paros, dans la fixation de cette époque. Car il la range sous la 4e. année de la XIe. Olympiade, qui est la 1e. du Gouvernement de Clidicus, le 3e. des Archontes, à qui l'on confioit l'administration de la République d'Athènes pendant dix ans : ce qui répond à la 3981.. année de la Periode Julienne, & à la 733e. avant J. Christ. Si l'on adopte ce sentiment, la fondation de Syracuse sera donc arrivée 24 ans plus tard que les Marbres ne le disent. Mais Eusebe qui la rapporte à la 1e. année de la Xe. Olympiade, 740 ans avant l'Ere chrétienne, dans l'édition que Pontac (ff) nous a donnée de sa Chronique, ne s'accorde pas avec lui-même ; puisque cet évenement auroit lieu 7 ans plutôt, que l'Ecrivain grèc ne le marque dans celle que Scaliger à publiée. Ces différences qui se trouvent assez souvent dans les deux éditions qu'on nous à procurées du même ouvrage, prouvent qu'il à reçu une si grande altération, qu'on ne peut absolument lui ajoûter foi, ni déterminer rien de certain à cet égard.

Syracuse n'étoit pas moins consi-

(ff) Eusebi. Chronic. Editi. Pontac. pag. 191.

dérable par sa grandeur que par le nombre de ses habitans. Elle comprenoit dans son enceinte quatre Villes voisines l'une de l'autre, sçavoir Acradine, Tyche, Naples, & Ortygie, (g) desquelles Archias n'en composa qu'une seule. Scymnus de Chio (h) & Etienne de Byzance (i) veulent qu'elle ait tiré son nom de Syracuse, d'un marais situé dans le voisinage appellé Syraco : elle avoit en longueur, selon Strabon CLXXX stades, qui valent un peu plus de 9 lieues communes de France. Archias y ayant exercé la souveraineté pendant plusieurs années, fut tué par un jeune-homme nommé Téléphe, qu'il avoit aimé tendrement, & dont il avoit abusé dans l'enfance. La mort d'Archias produisit un changement dans la forme du gouvernement des Syracusains. Ils se dégouterent de l'Etat Monarchique, & lui substituerent le Démocratique, ainsi qu'il paroît par Aristote. (k) On tenta dans la suite du temps de leur ravir la liberté. Hyppocrate qui régnoit dans Géle, forma cette

(g) Cicer. in Verrem. Lib. IV. Strabo Ibid. Scholiast. Pindar. in Pythi. od. II.
(h) Scymn. Chi. Perieges ver. 280.
(i) Stephan. de Urbib. in eadem voce.
(k) Aristotel. Politic. Lib. V. cap. 4.

entreprise. (*l*) Après avoir assiégé ceux de Naxe, les Callipolitains, les Zancléens, les Leontins, il réduisit ces peuples sous son obéissance, & tourna ensuite ses armes contre les Syracusains qui furent défaits auprès du fleuve Elore. Mais les Corinthiens, & les Corcyréens qui la prirent sous leur protection, les préserverent de la servitude, dont ils étoient menacés, sans ce secours qui leur arriva fort-à-propos. Ceux de Corinthe & de Corcyre n'embrasserent néanmoins la défense des Syracusains, qu'à condition qu'ils céderoient à Hippocrate la ville de Camarine, qui avoit été jusque-là en leur possession. Hippocrate qui continuoit à faire la guerre à ceux de la Sicile, mourut devant la ville d'Hybla. Son regne qui dura sept ans, ne fut pas plus long que celui de Cléandre son frere, à qui il avoit succédé. Gélon de qui les Ancêtres avoient depuis longtems leur établissement dans la ville de Géle, & descendu du Sacrificateur Telines, ayant reçu d'Hippocrate le commandement de toute la Cavalerie, s'étoit signalé par son courage dans ces diverses occasions. Les Gélois las d'ê-

(*l*) Herodot. histori Lib. VII.

tre

tre soumis à la tyrannie, refuserent de reconnoître pour leurs Souverains Euclide, & Aléxandre, les deux fils qu'Hipocrate avoit laissés. Gélon sous prétexte de les défendre, & de réprimer la révolte des Gélois, envahit la domination, & en priva les enfans d'Hipocrate; dès qu'il eut vaincu les rébelles, Gélon ramena ensuite de la ville de Casmene, dans Syracuse, quelques-uns de ses habitans, qu'on appelloit Gamores, & qui en avoient été chassés par le peuple, & par leurs esclaves. Il s'empara par ce moyen de Syracuse; car comme il approchoit de la Ville, les Syracusains qui vinrent au-devant de lui, aimerent mieux la remettre en son pouvoir, ainsi que leurs personnes, qu'encourir sans doute les hasards & la longueur d'un siége, & endurer les fatigues qui en résultent. Lorsqu'il se vit maître absolu de cette ville, il se soucia peu de retourner à Géle, dont il abandonna la Principauté à son frere Hiéron, & préféra celle de Syracuse qu'il choisit pour le lieu de son séjour. Il la peupla de nouveaux habitans; & elle devint plus que jamais florissante sous son gouvernement.

Lorsque l'on vient à réfléchir, sur ces actions de la vie de Gélon, on ne sçauroit disconvenir, qu'elles ne témoignent assez que ce Prince ne fut pas toujours exempt de la passion de dominer, qui le poussa à employer d'abord des voies criminelles, pour s'élever au rang, où aspiroit son ambition. Elles seroient sans doute capables d'apporter quelque tache aux vertus qu'il possedoit d'ailleurs; si la conduite admirable, qu'il tint constamment, après avoit soumis à ses armes Syracuse, où il se fit chérir par ce caractere d'équité, & de douceur qui lui étoit naturel, ne suffisoit pas, pour réparer l'injustice criante dont il se rendit coupable, en dépouillant les héritiers légitimes d'une autorité, qu'il usurpa à Gele.

C'est à ce temps de la Souveraineté que Gélon exerça dans Syracuse, qu'Herodote a fixé le commencement du regne de ce Prince. Cela paroît incontestablement par un passage où cet Historien rapporte, que quand les Grecs consternés de l'invasion de Xerxès, députerent à Gélon des Ambassadeurs pour le prier de les secourir contre les Perses, celui que les Athéniens avoient

envoyé le traite de Roi des Syracusains en lui adressant la parole. Denys d'Halicarnasse (*m*) & Pausanias (*n*) semblent à ce sujet s'être conformés au sentiment d'Herodote. Car ils placent tous deux l'avenement de Gélon à la Royauté dans la deuxiéme année de la LXXII. Olympiade, qui tombe précisément dans celle où se livra la Bataille de Marathon ; c'est-à-dire 491. ans avant l'Ere Vulgaire. Pausanias (*o*) raconte dans un autre endroit, que la Sicile étoit sous la domination de Gélon, lorsque Xerxès passa d'Asie en Europe avec son armée. Nous remarquerons seulement que Denys d'Halicarnasse commet une erreur, en ce qu'il prétend, que Gélon étoit frere d'Hipocrate dont il avoit été le successeur : puisque ce récit est contraire à celui d'Herodote qui nous apprend qu'Hipocrate eut Cléandre, & non pas Gélon pour frere. On n'ignore pas d'ailleurs qu'Hiéron, Polyzele, & Thras-

---

(*m*) Dionysi. Halicarnassens. Antiquit. Roman. Lib. VII.

(*n*) Pausani. in Eliac. Lib. VI.

(*o*) Idem. in Arcadic. Lib VIII.

ſybule, étoient les trois freres de ce Prince. Le Syncelle (*p*) convient à une année près, pour la fixation de cette Epoque avec les Ecrivains que je viens de nommer : puiſqu'il donne 17 ans de régne à Gélon. Car depuis la 2e. année de la LXIIe. Olympiade, juſqu'à la fin de la 4e. de la LXXVIe. Olympiade, dans le cours de laquelle mourut Gélon, il ne s'eſt écoulé que 18 ans. Si d'un côté ces Auteurs ſe réuniſſent pour commencer ſon regne à l'année, où on l'a marqué ; il y en a d'un autre qui s'accordent à le mettre onze ans plûtard;le premier qu'on doit ranger de ce nombre eſt Ariſtote (*q*) qui dit expreſſément, que Gélon s'étant maintenu pendant ſept ans dans la poſſeſſion de la Royauté, termina ſa vie, comme il entroit dans la huitiéme année de ſon regne. L'Auteur des Marbres (*r*) & Diodore de Sicile (*s*) font également régner ce Prince ſept ans. La Chronique de Paros rap-

(*p*) Syncell. Chronographi. pag. 257.
(*q*) Ariſtotel. Politic Lib. V. cap. 12.
(*r*) Marmor Arundellian. pag. 12.
(*s*) Diodor. Sicul. Bibliothec. lib. XI.

porte l'époque de la Royauté de Gélon à la CCXV^e. année de Attique, &, celle de sa mort à la CCVIII^e. de la même Ere. L'une par-conséquent tombe dans la 2e. année de la LXXVe. Olympiade, 479 ans avant J. Christ, & l'autre dans la 1e. de la LXXVII Olympiade, 472 ans avant l'Ere chrétienne. Eusebe (t) s'éloigne autant de ceux, qui étendent la durée du regne de Gélon jusqu'à dix-huit ans, que des autres qui la réduisent à sept. Car il commence le temps de la Royauté de Gélon à la 2e. année de la LXXIII Olympiade, & range la mort de ce Prince sous la 2e. de la LXXVIe. Olympiade. Ainsi Gélon n'auroit regné que douze ans selon cet Ecrivain. Scaliger (u) accuse S. Jérôme d'avoir omis plusieurs années de cette époque dans la version latine, que ce Pere de l'Eglise nous a laissée de cette Chronique (x) : ayant, comme on le sçait, dressé le Canon grec de ce même ouvrage, il ne fait

(t) Eusebi. Chronic. Græc. pag. 166.

(u) Scaliger animadversion. in Eusebi. Chronic. pag. 100.

(x) Eusebi. Chronic. ex Version. Hieronym. pag. 130 & 131.

point difficulté de vouloir y insérer; cinq ans de plus, qu'il n'y en a dans cette version latine donnée par S. Jérôme. On doit encore, selon lui, suppléer aux sept ans marqués dans Diodore par la lettre numérale *Zeta*, le nombre de dix autres désignés par celle de l'*Iota*. Il pense que c'est une omission, qu'il faut sans doute imputer à la négligence des Copistes. On ne sçauroit donc se dispenser par-là de soutenir qu'il n'y en ait une semblable dans le texte d'Aristote, & des Marbres d'Arondel. Cependant ces derniers ne sont pas susceptibles des altérations que les écrits des Anciens ont pû recevoir par l'inadvertance des Copistes, & ils s'expriment d'une maniere formelle qui décide le fait. Pour Aristote, il est aisé de voir par ses propres paroles qu'il ne manque rien dans sa supputation : puisque le regne de Gélon, & celui de ses successeurs a de son aveu, duré en tout près de 18 ans. Gélon jouit pendant sept ans à Syracuse de la Royauté, Hiéron pendant dix, Thrasybule fut banni de cette Ville, dans le cours du onziéme mois qui s'étoit écoulé, depuis qu'il avoit succédé à son frere Hiéron. Ainsi Scaliger

n'est pas plus fondé à ajouter les dix ans dans cet endroit du texte de Diodore, que les cinq ans dans la Chronique d'Eusebe : puisqu'il n'avoit aucune preuve assez convainquante, & hors de replique qui pût l'autoriser à le faire. D'ailleurs Pontac, comme Lydiat (y) l'a déja remarqué, avoit collationné quelques anciens Manuscrits de cette Chronique, particulierement un entre autres qu'il nomme, & qu'il dit avoir tiré de la Bibliotheque du Collége de Foix à Toulouse, où l'époque de la Royauté de Gélon est fixée à la 2e. année de la LXXVe. Olympiade (z); si cela est, Eusebe conviendroit du moins avec les Marbres, pour l'année ou il faut commencer le regne de Gélon. Au reste je souscrits volontiers au sentiment de Dodwel, (a) qui ne doute pas que l'édition de cette Chronique publiée l'an 1604 par Arnauld de Pontac Evêque

---

(y) Lydiat. in Redintegrationib. Chronologic. ad Marmor. Oxoniensi. pag. 5.

(z) Pontac. not. in Eusebi. Chronic. pag. 401.

(a) Dodwell. Dissertati. de Dicæarch. præfixa Collection. Geographi. Veter. Scriptor. Minor. Tom. II. pag. 53.

de Bazas, ne soit beaucoup plus exacte, que celle dont on est redevable aux soins de Scaliger, a qui ce savant Anglois reproche avec raison de n'avoir pas souvent consulté tous les Manuscrits qu'il avoit entre les mains, par le moyen desquels il auroit pû rectifier bien des endroits qu'il ne soupçonnoit pas même d'altération.

Je ne desavouerai pourtant pas que les contradictions apparentes, qu'on rencontre dans ces différens Auteurs au sujet du temps où l'on doit déterminer le commencement de la Royauté de Gélon, ne répandent d'abord quelque incertitude sur la vérité de leur narration, & ne causent un embarras qu'il sembleroit impossible de démêler. Car on ne peut pas absolument rejetter le témoignage de Denys d'Halicarnasse de Pausanias, & du Syncelle; puisqu'il paroît avoir celui d'Hérodote pour fondement. Or cet Historien, qui étoit voisin de ce temps, est un garant trop certain de l'évenement qu'il raconte, pour le revoquer en doute. Quelques grandes que soient les difficultés de concilier les uns & les autres, une circonstance que nous fournit le récit de

Diodore, (*b*) d'Ælien (*c*) & de Polyæn (*d*) pourra neantmoins servir à les resoudre.

Gélon malgré la douceur de son gouvernement, n'échappa point cependant à des persécutions, que lui susciterent la haine, & l'envie de quelques-uns d'entre les Syracusains, qui jaloux de son trop grand pouvoir, conspirerent sécrettement contre ses jours. Mais ils n'avoient point si bien concerté leur projet qu'on ne découvrit tout le complot. On instruisit ce Prince de la trahison de ces séditieux qui méditoient sa perte. Gélon commande aussi-tôt au peuple de s'assembler dans la place publique, où paroissant armé lui-même en présence des Syracusains, il les informe de la conjuration qu'on avoit tramée contre lui, & leur rendant compte de la conduite qu'il avoit tenuë jusque-là, il les prie d'examiner, si elle avoit mérité l'indigne traitement qu'on lui reservoit. Il veut abdiquer l'autorité absolue, qu'ils avoient

(*b*) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. xi.

(*c*) Ælian. Vari. Histori. Lib. vi. cap. 11. & Lib. xiii. cap. 37.

(*d*) Polyæn. Stratagemat. Lib. 1. cap. 27.

eux-mêmes conſenti à lui remettre ; & ſe dépouillant de ſes armes, il s'écrie en même-temps : » Citoyens, me voici » ſans défenſe au milieu de vous, frap- » pez & diſpoſez de ma vie, comme » vous le jugerez à-propos.

Les Syracuſains qui avoient éprouvé l'humeur populaire de Gélon ; dont le gouvernement ſe reſſentoit moins de la Monarchie, que d'un Etat libre, & indépendant ; touchés d'ailleurs du ſouvenir de ſes bienfaits, & encore plus des obligations, qu'ils lui avoient de la derniere victoire remportée ſur les Carthaginois, furent ſur-tout charmés de ſa grandeur d'ame. Bien-loin de le punir, ſelon Diodore, » comme un Ty- » ran, ils le proclamerent d'une voix » unanime leur Libérateur, leur Bien- » faiteur, & leur Roi *. Ils ſe ſaiſirent à l'inſtant des criminels qu'ils livrerent à ſa vengeance : Mais Gélon leur laiſſa le ſoin du ſupplice de ces traîtres. Ælien rapporte que les Syracuſains lui érigerent dans le Temple de Junon, une Statue qui le repréſentoit dans la

---

* Τοσοῦτον ἀπεῖχε, τοῦ μὴ τυχεῖν τιμωρίας ὡς τύραννος, ὥστε μιᾷ φωνῇ πάντας ἀποκαλεῖν, Εὐεργέτην, καὶ Σωτῆρα, καὶ Βασιλία.

même attitude, c'est-à-dire sans cuirasse, & sans armes, pour servir tout-à-la-fois de monument, à ce qui s'étoit passé, & d'exemple, à quiconque regneroit par la suite.

Quoique Gélon eût avant cet évenement exercé la Souveraineté à Syracuse; il avoit cependant trop d'intérêt à ménager les esprits, & particulierement un peuple accoûtumé depuis long-tems à vivre dans une parfaite indépendance, pour prendre, malgré son consentement, la qualité de Roi, par laquelle il auroit pû encourir son indignation, & l'indisposer à son égard. Content d'être Maître absolu dans Syracuse, & d'y gouverner pour lors sous le nom de Généralissime, comme Polyæn le témoigne, ou de Préteur de cette Ville; il se mit peu en peine d'usurper un titre qui lui manquoit à la vérité; mais qui n'eût pas davantage augmenté sa puissance. C'est pourquoi Hérodote ne le traite pas autrement que de Roi, dans ce passage que j'ai cité; parcequ'en effet le pouvoir de Gélon ne différoit point de celui qui est attaché à cette dignité. Ainsi cet Historien a compté les années du regne de Gélon depuis que ce Prince

s'étoit emparé de Syracuſe; en quoi il a été ſuivi de Denys d'Halicarnaſſe, de Pauſanias & du Syncelle: au lieu que les autres qui le font durer ſept ans, l'ont commencé ſeulement depuis que Gélon eut reçû le titre de Roi, ſans avoir employé les voies de la violence, ni des armes pour l'obtenir. Au reſte l'Hiſtoire produit aſſez fréquemment des exemples de cette différente maniere de conſtater le temps, qu'un Prince a régné. *

Le peuple ſatisfait du gouvernement de Gélon, crut ne pouvoir mieux égaler ſa reconnoiſſance aux ſervices qu'il lui devoit, que par ce ſacrifice entier qu'il s'imagina lui faire de ſa liberté. Cette circonſtance qui arriva de l'aveu de Diodore, ſur la fin de la 1e. année de la LXXVe. Olympiade, répond préciſément à celle où les Marbres ont fixé le temps de la Royauté de Gélon. On a encore des preuves inconteſtables qu'il porta le titre de Roi, par des Médailles qui ont été recueillies par Paruta (*e*), où ce Prince qu'elles repré-

* Voyez ceux qu'on a crû devoir rapporter dans une Remarque particuliere, qui termine l'Ouvrage.

ſentent, eſt qualifié du nom de Roi. Il y en a d'autres auſſi, que l'illuſtre Spanheim (*f*) a inſérées dans ce ſavant ouvrage, que nous avons de lui ſur *l'Uſage des Médailles*, où on lit ſeulement ces mots, ΓΕΛΩΝΟΣ ΣΥΡΑΚΟΥΣΙΟΥ, *Gélon le Syracuſain*; ſans qu'il y ſoit nommé ſous le titre de Roi: ce qui montre évidemment qu'elles avoient été frappées à Syracuſe, avant que ceux de cette Ville lui euſſent déféré la Royauté.

Ce nouveau rang où on l'éleva, étoit d'autant plus flatteur pour Gélon, que dans une République, quiconque aſpire à la Souveraineté, & y parvient, eſt toujours appellé Uſurpateur ou Tyran, quelques vertus qu'il ait d'ailleurs en partage. Auſſi ne faut-il point s'étonner, que le mot Τυραννὶς ſoit expreſſément uſité, pour déſigner le régne de ceux, qui ſont Souverains dans un Etat populaire.

Gélon ayant gouverné à Syracuſe pendant ſept ans avec la qualité de Roi,

(*e*) Parut. Theſaur. Antiquit. Sicil. Tabul. CVII. CVIII. & CXLIV.

(*f*) Spanhem. de Uſ. & Num. Præſtant. Diſſertat. VIII. pag. 546 & 547. Tom. I. Editi. in folio.

fut attaqué d'une maladie dont il mourut. Il avoit avant que de rendre les derniers soupirs, nommé pour lui succéder à la Royauté, Hiéron le plus âgé de ses deux freres qui restoient ; il avoit en même temps, selon Timée(g), disposé en faveur de Polyzele du commandement de l'armée dont celui-ci fut déclaré Généralissime. C'étoit d'abord sous ce nom, que Gélon avoit été Maître absolu dans Syracuse. Démarete fille de Théron Roi d'Agrigente, & en premier lieu femme de Gélon, épousa Polyzele, pour satisfaire aux dernieres volontés de son Mari qui le lui avoit expressément ordonné.

C'est à tort, que Triclinius assure qu'après la mort de Gélon, la Royauté échut en partage à Polyzele(h). Outre que nous sçavons d'Aristote, de l'Auteur des Marbres, de Timée, de Diodore & d'Eusébe, qu'Hiéron fut le successeur immédiat de ce Prince, nous l'apprenons encore de Pausanias (i). Ils

(g) Timæ. apud Scholiast. Pindar. in Olympi. Od. 1

(h) Triclini. Scholi. in Olympi. Pindar. Od. II.

(i) Pausani. Arcadic. Lib. VIII.

doivent être des garans plus certains de cet évenement, qu'un Ecrivain, qui vivoit dans le quatorziéme ou quinziéme siécle. C'est pourquoi on ne peut ajouter aucune foi à son récit. Le caractere d'Hiéron ne tarda pas à se développer aux yeux des Syracusains. Ils connurent bientôt que leur nouveau Roi n'avoit pas hérité des vertus de son frere. Il étoit avare, violent, & non moins éloigné de la probité de Gélon, que de sa candeur. Enfin rien ne les auroit empêchés de se soulever, sans l'attachement qu'ils conservoient encore pour lui, à cause de son prédécesseur, dont ils respectoient la mémoire. Le Tyran qui s'étoit attiré leur haine par ses cruautés, commença dès lors à soupçonner leur fidélité. Les inquiétudes occasionnées par la méfiance s'emparerent de son esprit; la crainte qu'il eut d'être privé de la vie, comme de la Royauté, le contraignit à lever des troupes mercenaires, & à composer sa Garde de soldats étrangers. Conduite ordinaire à ceux qui exercent un pouvoir Tyranique, ou qui usurpent parmi leur Concitoyens une autorité illégitime, ainsi

que Xénophon (*k*) & Ariſtotel (*l*) l'ont parfaitement obſervé. Car les Tyrans s'imaginent pourvoir à leur ſûreté beaucoup plus par la force des armes, que par l'affection des peuples qui ſont ſous leur obéïſſance.

Hiéron à qui les moindres actions des Syracuſains étoient devenues ſuſpectes, s'appercevant de l'affection des Syracuſains pour ſon frere Polyzéle autant chéri d'eux par ſa vertu, qu'il s'en voyoit lui-même haï par ſes vices, en conçut de vives allarmes. Il n'en fallut pas davantage pour lui rendre Polyzéle odieux, & pour avoir des ſoupçons ſur toutes les démarches de ſon frere qui lui paroiſſoit aſpirer à la Royauté. Il chercha dès lors l'occaſion de ſe défaire d'un rival auſſi dangereux. L'évenement d'une guerre qui s'éleva entre les Sybarites, & les Crotoniates favoriſa ſes deſſeins. Ces premiers vivement aſſiégés par les autres, envoyerent lui demander du ſecours. Il écouta d'autant plus volontiers leur demande, qu'elle ſervoit de prétexte, à éloigner de Syracuſe ſon frere, à qui

(*k*) Xenopho. de Hieron. pag. 911.
(*l*) Ariſtotel. Politic. Lib. III. cap. 14.

Gélon avoit en mourant laissé le commandement de l'armée. Comme Hiéron connoissoit la mollesse, & la lâcheté du peuple, que celui-ci devoit secourir, il espéroit sans doute, que Polyzéle périroit dans cette expedition. Mais son frere qui n'ignoroit point ses intentions, & informé de sa jalousie, l'ayant peut-être crû secrettement d'intelligence avec les Ennemis pour mieux assurer sa perte, refusa de marcher au secours des Sybarites. (o) Hiéron irrité cessa de garder alors des ménagemens. Il l'accusa de méditer quelque révolte, & le menaça des effets de son ressentiment, s'il differoit de partir. Polyzéle vit bien qu'il n'avoit point d'autre ressource pour s'y soustraire, que le parti de la fuite. La Cour de Théron dont il avoit épousé la fille, lui offrit un azyle contre les violences de son frere. Hiéron saisit cette occasion de déclarer la guerre au Tyran d'Agrigente, comme ayant reçû chez lui un rebelle qu'il vouloit punir. Théron qui partageoit l'injure faite à son Gendre, n'étoit pas moins disposé à soutenir ses attaques.

(o) Diodor. Sicul. Lib. XI.

Tandis qu'Hiéron travailloit aux préparatifs nécessaires pour un combat ; une maladie qui lui survint, l'obligea de les interrompre, & le mit en danger de la vie. Mais il fut assez heureux pour en réchapper. Elle produisit de l'aveu d'Ælien (p) dans la personne de ce Prince un changement, auquel on ne s'étoit point attendu. Pour adoucir ses chagrins domestiques, & l'ennui que lui causoit la longueur de sa convalescence, il attira par ses largesses auprès de lui plusieurs Poëtes célebres tels que Simonide, Pindare, & Bachylide neveu du premier, Selon Strabon (q), & né également à Joulis. Simonide sous qui Pindare lui-même avoit, au rapport de Thomas Magister (r), étudié l'art de la Poësie, s'insinua davantage dans l'esprit de ce Prince, & gagna toute sa confiance; l'harmonie de leurs vers accompagnée des accords de la Lyre, calma les inquiétudes qui troubloient le repos de ses jours. Il trouva dans le commerce des Muses un délassement agréable, & propre à

(p) Ælian. Vari. histori. Lib. IV. cap 15.
(q) Strabon. Geographi. Lib. X.
(r) Thom. Magist. in vitâ Pindari.

orner son esprit, qu'une application continuelle aux exercices militaires, ne lui avoit pas permis jusques-là de cultiver. L'utilité qu'il retira de leurs leçons, ne paroîtra pas médiocre, dès qu'on sçaura qu'elles contribuerent à lui inspirer des sentimens vertueux. Synesius (*s*) pense qu'ils furent le fruit de ses fréquentes conversations avec Simonide, que son extrême vieillesse n'avoit point empêché de faire le voyage de Syracuse. Hiéron revint de ses égaremens, & sentit toute l'injustice de la guerre qu'il avoit entreprise. Il dut aux conseils de notre Poëte l'expédient qui la termina, comme le témoigne Timée cité par le Scholiaste de Pindare (*t*).

Thrasydée, à qui Théron avoit donné la principauté d'Himère se comporta d'une maniére si cruelle envers les habitans de cette Ville, qu'il les réduisit à la nécessité de secouer un joug tyrannique (*u*), les Himéréens résolurent

(*s*) Synesi. ad Theotim. Epistol. XLIX. pag. 187.

(*t*) Timæ. apud Scholiast. Pindar. in Olympi. Od. II.

(*u*) Diodor. Sicul. in Eodem. Libro.

d'abord d'inſtruire Théron des crimes de ſon fils. Mais ils craignirent enſuite d'être plus que jamais opprimés, ſi le pere ſe montrant Juge peu équitable des mauvais traitemens qu'ils ne ceſſoient d'endurer, dédaignoient d'écouter leurs plaintes. Ils prirent le parti de députer vers Hiéron des Ambaſſadeurs, pour lui offrir vers Théron un ſecours conſidérable, & en même-temps le gouvernement de la ville d'Himere, qu'ils conſentoient à remettre en ſon pouvoir. Cette députation que les Himéréens firent à Hiéron, procura à Simonide le moyen de réconcilier ces deux Princes, & d'être le médiateur de la paix entre l'un & l'autre. L'effet ne trompa point ſon attente. Car Hiéron ayant à l'exhortation de ce Poëte découvert au Tyran d'Agrigente la trahiſon des Himéréens, & livré par-là les rebelles à ſa vengeance, Théron fut ſi ſenſible à la générofité du procédé d'Hiéron qui lui apprit la perfidie des Himéréens, que leurs démêlés mutuels furent dès lors pacifiés. Hiéron pour montrer combien il avoit agi ſincerement dans cette affaire, voulut contracter avec Théron l'alliance la plus étroite, en acceptant

pour femme la sœur de ce Prince. Il rendit son amitié à Polyzéle, & ne songea qu'à réparer les injustices qu'il avoit commises à son égard. Polyzéle de son côté répondit aux marques d'affection que son frere lui témoignoit, & ils vécurent tous deux depuis dans un intime union. Hiéron sacrifia désormais ses intérêts au bien public. Il ne s'occupa plus que du soin d'acquérir, à l'exemple de son frere Gélon, par ses manieres affables, & par sa clémence, le cœur, & l'estime de ses sujets. Ses libéralités qu'ils éprouverent dans la suite, effacerent entiérement de leur mémoire, les traits d'avarice qu'ils avoient d'abord remarqués en lui. Sa Cour devint l'Azyle des Sciences, & des Arts, par la protection qu'il accordoit aux personnes dont la réputation étoit célebre en ce genre de profession. Il montroit plus d'ardeur à les prévenir par des récompenses, que les autres n'en avoient à les obtenir (*x*). Comme il réjaillit autant de gloire sur le Prince qui répand ses bienfaits, que sur le Particulier, qui les reçoit; com-

(*x*) Ælian. Vari. histori. Lib. IX. cap. I.

bien de Souverains ne font souvent un accueil favorable au mérite peut-être moins pour l'honorer, que pour satisfaire eux-mêmes leur vanité. Si l'on compare cette derniere conduite d'Hiéron, avec celle qu'il avoit tenue en premier lieu, on sera surpris d'un contraste aussi frappant. Il devoit du moins avoir un fond de vertu. Car les sciences toutes seules ne produisent point de pareils changemens. Elles perfectionnent à la vérité un heureux naturel; mais il est rare qu'elles réforment un cœur vicieux.

De tous les endroits où Simonide s'est trouvé, il n'y en a aucun, où son avarice ait éclaté davantage qu'à Syracuse. Il lui échappa à ce sujet plusieurs réparties, dont je me contenterai de rassembler ici quelques-unes qui servent principalement à le caractériser. Aristote (y) raconte que la femme d'Hiéron curieuse d'apprendre de ce Poëte, *lequel étoit le plus à désirer d'être riche ou savant.* Il répondit, *qu'il préféroit les richesses; puisqu'on ne voyoit tous les jours à la porte des riches que des savans.* La libéralité d'Hiéron alloit

(y) Aristotel. Rethoric Lib. II. cap. 16.

jusqu'à lui fournir chaque jour les provisions nécessaires pour vivre dans l'abondance, selon Athenée (z), & l'épargne de Simonide jusqu'à en revendre une partie. Etant interrogé pourquoi il agissoit ainsi, *c'est* (reprit-il aussi-tôt) *pour exposer aux yeux du public la magnificence du Prince, & ma grande frugalité.* Comme son excessif attachement aux richesses, ne pouvoit le mettre à-couvert des railleries, & des reproches, il s'excusoit, en disant, au rapport de Stobée (a) *qu'il aimoit mieux enrichir ses ennemis après sa mort, que d'avoir besoin de ses amis pendant sa vie*: enfin quand on lui reprochoit trop ouvertement son avarice insatiable, il faisoit cette réponse, *que sa vieillesse le privant de tous les plaisirs qui flattent le plus les hommes, il tâchoit d'y suppléer par celui qu'il avoit à amasser des richesses, le seul capable d'apporter quelque adoucissement aux infirmités inséparables de son grand âge.* (b) une autre circonstance acheve de nous faire connoî-

(z) Athenæ Deipnosoph. Soph. Lib. XIV.
(a) Stobæ. Serm. LIII
(b) Plutarch. an Sen. Sit. Gerend. Respublic. pag. 786. Tom. II.

tre à cet égard son caractère. Quelqu'un l'ayant prié d'écrire des vers à sa louange, l'assura qu'il lui en auroit beaucoup d'obligation. Simonide peu content de cela, lui répartit, *qu'il avoit chez lui deux cassettes, l'une pour les payemens qu'il exigeoit ; & l'autre pour les obligations qu'on pouvoit lui avoir ; que la premiere restoit toujours vuide, au lieu que celle-ci ne cessoit jamais d'être pleine* (c).

Il ne faut pas s'étonner que ces traits d'avarice ayent rendu sa muse fort vénale. Synesius, le Scholiaste d'Aristophane, & Suidas, nous apprennent, qu'il fut le premier qui attacha l'avidité du gain à la composition de ses vers, qu'il vendoit au plus offrant ; en quoi quelques Poëtes l'ont imité dans la suite, & surtout Pindare, à qui l'Antiquité a reproché le même défaut. Cet indigne trafic que Simonide faisoit de ses ouvrages, fonda un proverbe. On appelloit des vers composés par un motif d'avarice, *des vers de Simonide*. C'est pour avoir mal-

(c) Plutarch. de Curiositat. pag. 520. Tom. II. Stobæ. ibidem. Scholiast. Aristophan. in Pace. pag. 673. Anonymus ad Idyll. XVI. Theocrit. Suidas in voce Σιμωνίδης.

entendu

entendu le terme grèc Μικρολογία ou Σμικρολογία, employé par le Scholiaste, & par Suidas, & qui équivaut en notre langue à celui d'avarice, que Lilio Giraldi (*d*) a commis une faute grossiere. Il dit que Simonide introduisit le premier dans les vers, cette maniere de s'exprimer avec brieveté, que les Grècs nomment Μικρολογία. Il s'est trompé doublement sur l'étymologie de ce mot, dont la racine primitive reçoit des significations différentes, suivant l'usage auquel il est appliqué. Ce terme désigne incontestablement ici celui d'avarice, & ne peut admettre autre interprétation qu'elle ne répugne à l'intelligence du texte de ces Auteurs. Le sens d'ailleurs dans lequel ce Critique Italien l'a interprêté, ne sçauroit souffrir cette explication, puisque ce mot en le dérivant de Λέγω, *dico, loquor*, signifie, au rapport de Suidas lui-même (*e*), un discours qui manque de noblesse dans les expressions, & d'élévation dans les pensées. Aristote (*f*) a jugé-à-propos de transmet-

(*d*) Lili. Gyrald. histori. Poetar. Dialog. IX.
(*e*) Suidas. in voce Μικρολόγος.
(*f*) Aristotel. Rhetoric. Lib. III. cap. 2.

tre encore jusqu'à nous un évenement qui ne dément point l'opinion que les Anciens avoient de l'avarice de Simonide. Un Athlete vainqueur à la course des mules, étant venu le prier de célébrer dans un Poëme sa victoire, offroit une somme d'argent trop modique à ce Poëte qui refusa de satisfaire celui-ci sur sa demande, sous prétexte qu'il conviendroit peu à un homme comme lui de louer des mules. Mais l'autre ayant proposé un prix raisonnable, Simonide consentit à faire l'éloge de ces mules, qu'il qualifia de *filles de Chevaux aux pieds legers*, expression emphatique que des Critiques sont fondés à trouver ridicule. Tzetzes (g) raconte du même Poëte un trait assez singulier qui, s'il étoit vrai, ne le caractériseroit pas moins, que ceux que j'ai déja rapportés.

Quelques personnes voulurent sçavoir de Simonide pourquoi il n'avoit écrit aucune hymne en l'honneur des Dieux : tandis qu'il avoit composé tant de vers à la louange des jeunes gens. *Dès qu'ils m'honorent de leurs présens*, leur répliqua ce Poëte, *ils sont*

(h) Tzetz. Chiliad. VIII. cap. 228.

Pour moi des Divinités. Par malheur il y a d'autant plus lieu de douter de la vérité du rapport de Tzetzes dans cette circonstance ci, qu'elle suppose que Simonide n'avoit jamais fait d'hymmes pour les Dieux. Ce qui paroit évidemment faux, selon la remarque du savant M. Fabricius (gg); puisque parmi ceux d'entre les Anciens, qui ont eu soin de nous spécifier le genre de Poësies de Simonide, quelques-uns font mention d'hymmes de sa façon. Il y a plus: le Scholiaste d'Euripide en cite particuliérement une adressée à Neptune. Il y a apparence que Tzetzes connu pour être fort peu exact dans ses récits, ou il cherche plus à imposer par le faste déplacé qui régne dans son style, qu'à instruire par la fidélité de sa narration, aura approprié à notre Poëte ce trait; comme étant compatible avec l'humeur, & le génie de Simonide fécond en jeux d'esprit, sans considerer que le fondement sur lequel il l'a appuyé, étoit ruineux: ce qui suffit pour en rendre la fausseté palpable. Combien de gens passent également de nos jours

(gg) J. Albert. Fabricii Bibliothec. Græc. Lib. II. cap. 15. pag. 566. Tom. 1. Edit. 1.

pour auteurs de reparties ingénieuses: non qu'en effet elles ayent eu lieu dans la bouche de ceux à qui on les attribuent ; mais comme elles sympathisent parfaitement avec leur caractere, & la trempe de leur esprit, c'est en authoriser la vraisemblance, que de les mettre sur leur compte.

Simonide se maintint jusqu'à sa mort dans la faveur d'Hiéron. Ce Roi ne dédaignoit point de prendre de lui des conseils pour le gouvernement des affaires, & lui témoignoit tant de confiance, qu'il ne rougissoit pas de dévoiler aux yeux de ce Poëte, jusqu'aux replis les plus cachés de son cœur, & de diriger sa conduite sur les instructions qu'il en recevoit. C'est-ce dont on peut se convaincre par le dialogue que Xénophon a écrit à ce sujet, & où il n'introduit d'interlocuteurs, que ce Prince, & Simonide. L'élégance, & les graces naïves qui accompagnent le style de cet Ecrivain, se font principalement sentir dans cette production. L'entretien de ces deux Personnages renferme un parallele entre la condition des Rois, & celle des Particuliers. L'expérience qu'Hiéron avoit faite de ces deux états, le mettoit mieux à por-

tée que personne d'en connoître les différences. Les avis que dans cet ouvrage Simonide donne à Hiéron, s'accordent parfaitement avec les traits de sagesse, qui constituent le caractere de ce Poëte. Dans les fréquentes conversations que ce Prince & Simonide avoient ensemble, ils se plaisoient quelquefois l'un & l'autre à agiter des questions épineuses, sur la vérité desquelles ils cherchoient à s'éclaircir mutuellement. Hiéron lui ayant, entre autres choses demandé *ce que c'étoit que Dieu;* (*h*) il prit pour y mieux réfléchir trois jours de délai, qu'il doubloit chaque fois que le Roi le pressoit de s'expliquer. Enfin il déclara que plus il approfondissoit la question, moins il espéroit pouvoir la résoudre. Il ne faut point conclure de-là, que Simonide ait formé quelque doute sur l'existence d'un Etre suprême. Son indécision prouve seulement, que son entendement étoit à cet égard borné, comme l'est également celui de tous les hommes. Car il ne paroit pas moins impossible de

(*h*) Cicer. de Natur. Deor. Lib. 1. cap. 59. & Minuti. Felic. Octavi. pag. 10. Editi. Rigaltii.

définir la nature de Dieu, que de comprendre son immensité : s'il est vrai que ce soit un principe constant, & reconnu, qu'il n'y ait point d'idées qui puissent autrement subsister en nous, que d'après les impressions, que les sens reçoivent des objets extérieurs dont ils sont frappés. Conséquemment il est au-dessus des forces de l'esprit de bien concevoir une étendue immatérielle. Au reste Simonide étoit si éloigné de nier la Divinité que jamais Poëte n'a été plus persuadé que lui des effets de sa puissance ; ainsi que les fragmens qui nous restent de ses Poësies, & surtout quelques-uns de ses vers qui nous ont été conservés par Théophile d'Antioche (i) en confirment la certitude. Il y » dit qu'il n'arrive aux hommes aucun » mal inopiné : Que Dieu fait en un » seul moment changer de face à tou- » tes choses, & que personne ne sçau- » roit se flatter d'acquérir la vertu, sans » une assistance particuliere de sa part.

Simonide après avoir joui de l'estime générale des Grècs, & de la plus grande considération pendant trois ans

---

(i) Theophil. Antiochen. ad Autolyc. Lib. II. pag. 87. & 115.

à la Cour d'Hiéron, mourut en Sicile(*k*) âgé de 90 ans, & fut inhumé à Syracuse. Sa mort étant marquée par les Marbres d'Arondel sur la fin de la CCV^e. année de l'Ere Attique ; comme sa naissance est placée dans la 3e. de la LVe. Olympiade, 558 ans avant J. Christ, ce Poëte en avoit alors 89 accomplis, & alloit commencer la 90e année de son âge, lorsqu'il termina ses jours : de sorte qu'il est mort près de sept ans avant Hiéron & non un an, ainsi que le veut le P. Pétau (*l*). Cela vient de ce que ce savant Jésuite suit le témoignage de Diodore qui range la fin du regne de ce Prince sous la 2e. année de la LXXVIIIe. Olympiade, 467 ans avant J. Christ (*m*) en quoi M. Bayle (*mm*) s'accorde avec lui. Mais Timée & les Marbres d'Arondel, qui marquent cinq ans plus tard la mort d'Hiéron, sont tous deux plus dignes de foi par leur ancienneté que cette Historien Grèc, qui fleurissoit peu de

(*k*) Tzetz. Chiliad. 1. cap. 24.

(*l*) Petavi. de Doctrina. Tempor. Lib. XIII. pag. 570.

(*m*) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. XI.

(*mm*) Baile Dictionaire. Historiq. & Critiq. pag. 1556. Tom. II. 2e. edition.

temps avant l'Ere vulgaire. Le texte de son ouvrage, d'ailleurs fort précieux a tellement souffert de la négligence des Copistes, & est si visiblement corrompu dans la plûpart des dattes qui s'y trouvent, que les Editeurs ont été souvent obligés de les rectifier, pour concilier Diodore avec les Ecrivains dont l'unanimité rend l'autorité incontestable. Les Marbres d'Oxford, qui ne sçauroient avoir éprouvé la même altération, ont fixé l'avenement d'Hiéron à la Royauté, à la CCVIII année de l'Ere Attique, 472 ans avant la Chrétienne. Le Scholiaste de Pindare l'a encore déterminé conformément à cette époque: on doit d'autant plus l'en croire, que dans les particularités qui concernent la Sicile, & ses Rois, il se fonde sur le réçit de Timée, qui étoit contemporain d'Agathocle Tyran de Syracuse, & qui avoit composé une histoire de Sicile. Il n'en reste aujourd'hui que peu de fragmens, dont on est principalement redevable à ce Scholiaste, qui assure qu'Hiéron succéda à son frere Gélon dans la LXXVIe. Olympiade, & qui ajoute de plus qu'elle répond à la XXVIIIe. Pythiade (n). Or il

(n) Scholiast. Pindar. in Pythi. Od. III.

ne s'agit que de sçavoir à quelle année de cette Olympiade revient la xxviiie. Pythiade, pour constater le temps du regne d'Hiéron. Il y a deux époques remarquables pour la fondation des Jeux Pythiens. Les Marbres d'Arondel (*o*) assignent la 1re. à la cccxxvii^e. année de l'Ere Attique, 591 ans avant la vulgaire, où l'on institua un Combat Gymnique, & où l'on proposa pour prix les dépouilles remportées sur les Cirréens. Les mêmes Marbres placent la 2e. dans la cccxviii^e. année de l'Ere Attique, 582 ans avant la Chrétienne, où l'on célébra de nouveau ces Jeux, & où au lieu des dépouilles qui avoient été le prix du Vainqueur, on établit pour sa récompense, une couronne dont on honoreroit désormais son adresse. Pausanias (*p*) qui met ce renouvellement des Jeux Pythiens dans la 3e. année de la xlixe. Olympiade, est d'accord en ce point avec la Chronique de Paros. Mais il en differe de cinq ans pour l'époque de leur institutions qu'il rapporte à la 3e. année de la xlviii. Olympiade, 586 ans avant

(*o*) Marmor. Arundellian. pag. 10.
(*p*) Pausani. Phocien Lib x.

J. Christ Joseph Scaliger (q) & le P. Pétau (r) se sont attachés à cette opinion: il faut néanmoins préférer le témoignage des Marbres ; puisqu'on le voit confirmé par Censorin (s), & par l'Auteur anonyme des argumens des odes de Pindare (t), qui avouent pareillement que la célébration des Jeux appellés Pythiens, se faisoit en premier lieu après huit ans révolus. Si l'on compte l'intervalle d'années, qu'il y a depuis la 2e. époque de ces Jeux, où on les renouvella dès lors tous les quatre ans, jusqu'à la fin de la 4e. année de la LXXVIe. Olympiade, on en trouvera CX. Si on divise leur nombre par celui de quatre, elles feront XXVII Pythiades completes, & finiront la 2e. année de la XXVIIIe qui répond précisément à la 4e. année de la LXXVIe. Olympiade. Hiéron qui mourut dans la 10e. année de son regne, de l'aveu d'Aristote, à donc suivant cette supputation, cessé de

(q) Joseph. Scaliger. de Emendation. Tempor. Lib. 1. pag. 52.

(r) Petavi. de Doctrin. Tempor. Lib. 1. cap. 33.

(s) Censorin. de Die. Natal. cap. XVIII.

(t) Argument. III. præfix. Scholiis. Pythior.

regner dans la CXCVIII. année de l'Ere Attique, 462 ans avant J. Christ; il a parconséquent survécu près de sept ans Simonide. Il exerça la Royauté pendant onze ans à Syracuse, au rapport de Diodore qui dans un autre endroit dit que ce Prince occupa le Thrône pendant onze ans & huit mois. Mais c'est une erreur manifeste du Copiste qui aura lû fautivement Ἔτη ἕνδεκα onze ans, au lieu de Ἔτη δέκα καὶ μῆνας ὀκτὼ dix ans & huit mois. Cette derniere leçon que la premiere semble autoriser, mettra d'accord à quelques mois près, Diodore avec Aristote pour la durée du regne d'Hiéron. Au reste il faut sçavoir que les Anciens ont quelquefois coutume de joindre au nombre des années qui constatent le regne d'un Monarque, celle où il meurt, quoiqu'elle soit incomplete, & que même souvent elle ne fasse que commencer. Ou bien ils en retranchent les mois ou les jours qui lui appartiennent, pour la rejetter dans les années du regne de son Successeur. C'est ainsi qu'Hérodien, (u) l'Auteur de la collection chronogra-

(u) Herodian. histori. Lib. IV.

phique publiée par Canisius (x), Maxime(y), Suidas(z), Cedrene (a), & Glycas (b), disent qu'Alexandre fils de Mammée termina sa vie dans la 14. année depuis qu'il étoit parvenu à l'Empire : au lieu que Lampride (c), Eusebe (d), Eutrope (e), S. Epiphane (f), S. Prosper (g), Cassiodore (h), Jornand (i), Isidore de Séville (k), la Chronique

(x) Collecti historic. & Chronographic. cap. xxxix. insert. in Antiquit. Lection. Canisi. Tom. II. pag. 178. Edit. Jac. Basnagi.

(y) Maxim. Comput. apud Joseph. Scaliger. de Emendation. Tempor. Lib. VII. pag. 743.

(z) Suidas in voce Ἀλέξανδρ. & Μαμμαία.

(a) Cedren. Compendi historiar. pag. 256. Tom. I.

(b) Glyc. Annal. Pars. III. pag. 243.

(c) Lampridi. in vitâ Alexandr. Sever. pag. 135.

(d) Eusebi. histor. Ecclesiast. Lib. VI. cap. 28. & Chronic. pag. 173.

(e) Eutropi. Breviari. histor. Roman. Lib. VIII.

(f) Epiphani. de Mensur. & Ponderib. n. 18. pag. 174.

(g) Prosper. Chronic. pag. 285.

(h) Cassiodor. Chronic. pag. 615.

(i) Jornand. Lib. I. de Regnor. ac Tempor. Successíon. pag. 649.

(k) Isidor. Hispalens. Chronic. Æt. 6. pag. 276.

Paſchale (*l*), Bede (*m*), le Syncelle (*n*), Nicéphore Patriarche de Conſtantinople (*o*), Adon de Vienne (*p*), Anaſtaſe le Bibliothécaire (*q*), & Nicéphore Calliſte (*r*), bornent à 13 ans le regne de ce Prince. Cela vient de ce que la 13. année depuis que regnoit Alexandre Severe étant accomplie, il commençoit la 14e. dont il ne s'écoula que 9 jours ſelon Lampride, ou huit ſelon Eutrope; (mais Cedrene & Glycas marquent huit mois): Lorſqu'ayant entrepris une expédition contre les Germains, cet Empereur fut tué avec ſa mere Mammée aux environs de Mayence, dans une émeute qui s'éleva dans ſon camp.

(*l*) Chronic. Paſchal. pag. 268.

(*m*) Bed. Venerabil. de Sex. Ætat. Mund. pag. 185.

(*n*) Georg. Syncell. Chronograph. pag. 368.

(*o*) Nicephor. Chronograph. Compendi pag. 401.

(*p*) Ado Viennenſ. Chronic. æt. 6. pag. 494. edit. à Laurentio de la Barre in hiſtori. Patr.

(*q*) Anaſtaſi. Bibliothecar. Chronographi. Tripartit. pag. 9.

(*r*) Nicephor. Calliſt. hiſtor. Eccleſiaſtic. Lib. v. cap. 25.

Hiéron étant mort, eut sa sépulture à Catane, où on lui fit des obseques magnifiques. Elle avoit été rebâtie, & repeuplée par les soins de ce Prince, qui pour s'en attribuer la fondation l'avoit appellée Etna, du même nom que la montagne située dans le voisinage de cette Ville (t).

Il laissa pour successeur son frere Thrasybule qui n'imita de lui que les cruautés, qu'il avoit exercées dans les commencemens de son regne, sans imiter les vertus, par lesquelles il les avoit réparées dans la suite. L'excès des violences de Thrasybule, qu'il accompagnoit des actions les plus iniques, aliéna les esprits, & irrita les Syracusains. (s) Ils furent indignés de voir la plûpart de leurs concitoyens, subir d'injustes supplices, & périr par la main des bourreaux, sur le moindre soupçon; outre que plusieurs d'entre-eux étoient obligés d'éviter par la fuite les fausses accusations que le Tyran leur intentoit pour s'approprier leurs biens,

(t) Diodor. Sicul. Lib. xi. Strabon. Geograph. Lib. vi. Scholiast. Pindar. in Pythi. Od. 1.

(s) Diodor. ibidem.

qu'il confiſquoit ſous prétexte de leur condamnation. Thraſybule ne pouvant douter que l'atrocité de ſa conduite ne lui eût fait des Syracuſains, autant d'ennemis dont il devoit craindre les complots, avoit à ſa folde une Garde étrangere qui veilloit continuellement à ſa défenſe. Il ſe flattoit par ce moyen d'être à l'abri des ſéditions, que les mauvaiſes diſpoſitions, où le peuple de Syracuſe étoit à ſon égard, auroient pû occaſionner. Les meurtres, & les injuſtices, dont il marquoit chaque jour de ſon regne, laſſerent la patience des Syracuſains qui ſe réunirent tous alors, pour travailler de concert au recouvrement de leur liberté. Ils choiſirent parmi eux un Chef à qui ils dévouerent une entiere obéiſſance, pour en hâter l'exécution. Thraſybule voyant que tous les Citoyens, avoient pris les armes contre lui, tâcha d'abord de les gagner par de belles paroles, & d'appaiſer le tumulte : mais les eſprits étoient tellement échauffés, & entraîné par les tranſports de colere qui les animoit contre lui, que ſes efforts furent inutiles. Il ne ſongea plus qu'à raſſembler un grand nombre de ſes Alliés, outre les troupes mercénaires,

qu'il avoit à son service, & d'en composer une armée de près de 15000. hommes, avec laquelle il occupa cette partie de la ville, qu'on nomme Acradine dont il s'étoit emparé. Il n'épargna rien de ce qu'il crût le plus propre à s'y fortifier. Mais les Syracusains aidés d'un renfort, que des peuples de la Sicile leur avoient envoyé, après avoir été priés de leur part de venir à leur secours, forcerent le Tyran jusque dans ses retranchemens. Il perdit presque tous les siens dans les attaques réitérées qu'il soutint contre ses sujets révoltés. Il y eut si constamment le désavantage, que desespérant désormais de conserver la domination de Syracuse, il ne pensa qu'à mettre sa vie en sureté. Il traita avec eux, en leur promettant de souscrire aux conditions qu'ils voudroient lui imposer. Il lui permirent de chercher un azyle, pourvû qu'il abandonnât sans tarder le séjour de leur Ville. Il profita de cette permission, qu'on lui accordoit, pour se retirer à Locres ville de cette partie de l'Italie, appellée la grande Grèce, où il acheva le reste de ses jours. C'est ainsi que Thrasybule ayant regné un peu plus d'un an, fut chassé de Syracu-

ſe, avec tous ceux qui étoient ſoupçonnés d'adherer au parti du Tyran. Les Syracuſains rétablirent alors le gouvernement démocratique. On n'avoit cependant pû venir tellement à bout d'éteindre la tyrannie, qu'elle n'eût encore laiſſé de profondes racines dans l'eſprit de quelques Particuliers qui troublerent dans la ſuite par leurs factions la tranquillité publique. Un certain Tyndaride homme entreprenant & hardi qui aſpiroit à la ſouveraineté, ayant ſçû répandre l'argent à propos, s'inſinua dans la faveur du peuple qu'il mit dans ſes intérets par cet artifice. Il en ménagea ſi bien l'amitié, qu'il aſſuroit inſenſiblement ſa puiſſance, ayant à ſa dévotion une foule de Citoyens, qu'il avoit gagnés par ſes largeſſes, & qu'il trouva prêts à le ſeconder dans les projets qu'il vouloit exécuter. Mais ſes démarches devinrent ſuſpectes aux Syracuſains, qui découvrirent ſes deſſeins, & s'apperçurent qu'il tendoit ſecrettement à ſe rendre maître abſolu de la République. On l'arrêta, & après avoir été convaincu du crime qu'il méditoit contre la liberté de ſes Concitoyens, il fut mis à mort avec ſes complices.

Les Syracusains pour remedier dorésnavant aux désordres que l'ambition déméſurée que quelqu'un d'entre-eux auroit pû produire, fonderent une loi qui revenoit à peu-près à celle de l'Ostracisme, pratiquée dans Athènes. On l'appelloit *Pétaliſme*, mot Grèc dérivé de *Petalon* qui signifie une feuille, parce qu'en effet on écrivoit sur une feuille d'olivier le nom de quiconque, étoit accusé d'avoir formé la résolution de se faire Souverain de Syracuse. On le jugeoit à la pluralité des voix, par le nombre des feuilles qu'oncomptoit. Si la plûpart des suffrages se reunissoient contre lui, on le condamnoit pour lors à un exil de cinq ans. Cet usage du Pétaliſme, quelques tems après dégénéra si fort en abus, que ce ne fut plus qu'un prétexte dont les Citoyens les plus puissans se servirent, pour assouvir leur haine mutuelle, & se bannir les uns & les autres de la Ville. On détourna par-là des premieres charges de la République, les personnages les plus capables de gouverner, qui cesserent d'en briguer la possession. Les Syracusains témoins des troubles, que la loi du Pétaliſme causoit tous les jours, se virent bientôt contraints de l'abolir. Des dé-

mêlés furvenus entre-eux & les Agrigentins, depuis l'entiere expulsion des Tyrans, donnerent naissance à une guerre que ces deux peuples se firent avec beaucoup de chaleur. Dans le cours de leurs différends, il arriva, de l'aveu de Suidas (*u*), que Phœnix général des Agrigentins, sans aucun égard pour la mémoire de Simonide, démolit le tombeau de ce Poëte, & en employa les matériaux à la construction d'une tour. Cet Ecrivain ajoute; queSyracuse fut prise par cet endroit; il ne dit pas expressément, si ce fut quand les Romains commandés par Marcellus, réduisirent cette ville en leur puissance. Il n'y a même nulle apparence de le croire; il est vrai que Plutarque (*x*), & Polyæn (*y*) racontent que Marcellus vint à bout de prendre Syracuse, par le moyen d'une tour mal gardée, dont il se saisit sans peine, & qui lui facilita une entrée dans cette Ville. Mais le réçit de Suidas suppose plûtôt que Phœnix ayant conquis une des quatre

(*u*) Suidas in voce Σιμωνίδ.
(*x*) Plutarch. in vit. Marcelli.
(*y*) Polyæn. Stratagemat. Lib. VIII. cap. 11.

parties qui composoient Syracuse ; où se trouvoit le tombeau de Simonide, & qu'y étant lui-même assiégé, fit afin de fortifier une muraille, construire une tour, par où cette partie de la Ville fut reprise. Cela prouve aussi que ceux d'Agrigente, sous la conduite de ce Général, eurent d'abord dans quelque rencontre la supériorité sur les Syracusains. A la vérité ils n'en jouirent pas long-temps, puisque nous sçavons que dans une bataille qui se livra auprès du fleuve Himere, ils furent battus, & obligés de demander la paix aux vainqueurs, avec qui ils entrerent en composition. (z) Suidas cite des vers de Callimaque, tirés d'un de ses Poëmes dont nous n'avons que ce fragment que cette Auteur nous a procuré, où Simonide se plaignant de cette action de Phœnix s'exprime en ces termes : » Ce guerrier n'a point respec- » té l'inscription, qui lui apprenoit, » que le monument qu'il a détruit, » renfermoit les cendres du Poëte fils » de Leoprepes, & né dans l'isle de Cée. » Vous ne lui avez pas même inspiré de

(z) Vide. Callimach. Poëm. Fragment. xxxi. collect. per Bentleium.

» crainte, O Pollux, qui de tous les
» conviés autrefois assemblés chez Sco-
» pas, m'avez seul préservé de la chûte
» de la maison, sous les ruines de la-
» quelle ils furent tous ensevelis, » &c.

Le gouvernement populaire se maintint à Syracuse pendant près de 50 ans, dans l'espace desquels les Syracusains eurent d'abord à combattre contre leurs voisins, & ensuite contre les Athéniens dont ils défirent l'armée qui avoit pour chefs Nicias & Démosthene. Il subsista de cette maniere, jusqu'au temps de Denys (1) & de son fils sous lesquels cette République fut asservie au joug de la Tyrannie. Après le bannissement perpétuel de Denys le jeune, (2) ils conserverent pendant 26 ans leur liberté qu'ils avoient recouvrée (3). Alors Agathocle la leur ravit par des voyes aussi peu légitimes qui le mirent en état d'usurper l'autorité suprême, qu'il posséda durant 28 ans (4). La mort du Tyran fut suivie de dissensions civiles, & à

(1) An 411. avant J. Christ.
(2) An 343. avant J. Christ.
(3) An 317. avant J. Christ.
(4) An. 289. avant J. Christ.

quelque temps de là (5) les Syracusains se virent obligés d'appeller en Sicile Pyrrhus Roi d'Epire, pour les défendre contre l'invasion des Carthaginois.

Pyrrhus s'y transporta avec des troupes, & profita de cette circonstance, pour s'approprier la domination de Syracuse. Les manieres affables & prévenantes qu'il employa d'abord, lui gagnerent tous les cœurs : mais il ne tarda pas à démentir la bonne opinion qu'on avoit déjà conçûe de lui, par la conduite dure,& arrogante qu'il tint ensuite, & qui causa un soulevement général en Sicile. Comme cette révolte contre lui étoit prête à éclater, il abandonna prudemment cette Isle, & retourna en Italie. * Les Lettres qu'il reçut des Samnites,& des Tarentins qui lui mandoient, qu'il ne leur étoit plus possible de soutenir la guerre contre les Romains, s'il ne les secouroit au plûtôt, donnerent à son départ un prétexte honnête, par le moyen duquel il cacha le véritable motif de sa fuite. Les Syracusains après l'eloignement de ce

(5) An. 278, avant J. Christ.
* An 275. avant J. C.

Roi, créerent Hiéron 2e. du nom, Préteur de leur ville, qui gouverna avec un pouvoir aussi absolu, que Gélon sous ce titre l'avoit autrefois exercé dans la même République. On a reproché à cet Hiéron, l'obscurité de son origine qui étoit, il est vrai, peu honorable du côté de sa mere née dans la servitude; mais on ne peut nier que du côté du Pere, elle ne fût illustre, quoique Zonare (a) dise le contraire; en quoi il se trompe, puisque selon Justin, (b) Hiéron descendoit par son pere de Gélon ancien Roi de Syracuse. Ses grandes qualités le firent parvenir successivement aux premieres dignités de la République, & lui mériterent l'estime de ses Concitoyens. La sagesse de son administration, le leur rendit si cher, qu'ils consentirent pour le recompenser de son dévouement au bien, & aux intérêts de l'Etat, à lui déferer la Royauté: ce qui arriva dans la 4e. année de la CXXVIIIe. Olympiade, 269 ans

(a) Zonar. Annal. Lib. VIII. pag. 379. Tom. 1.

(b) Justin. in Epitom. histori. Trog. Pomp. Lib. XXIII.

avant J. Christ. Hiéron bien-loin d'affecter l'orgueil qu'inspire ce rang, ne s'y comporta pas avec moins de douceur & de justice, qu'il en avoit montrée pendant sa Préture.

Il sembloit s'être proposé pour modele l'exemple des deux Princes ses ancêtres qui avoient deux siécles auparavant regné à Syracuse. On ne sçauroit désavouer qu'il n'eût autant de vertus en partage, que Gélon, & Hiéron premier, & qu'il n'eût beaucoup de conformité avec eux dans les mœurs. Ce Roi est surtout connu dans l'Histoire, pour avoir été la cause principale de la 1e. guerre Punique. Les Mamertins peuples de la Campanie, desquels une nouvelle colonie étoit venue se fixer à Messine, furent vivement attaqués par Hiéron. Comme ils n'étoient point assez forts pour résister à ses armes; ils implorerent le secours des Romains qui ne cherchoient depuis long tems qu'un prétexte, pour étendre leurs conquêtes dans la Sicile. Ils embrasserent volontiers la défense des Mamertins, & entreprirent une descente dans cette Isle, sous le commandement du Consul Appius Claudius qui vainquit Hiéron, dans

dans un combat, & mit son armée en déroute (*c*). Ce Prince qui depuis le commencement de cette guerre fut battu plus d'une fois, de l'aveu de Tite-Live, d'Eutrope, de Zonare, & du Syncelle, se détacha dès-lors de l'alliance qu'il avoit contractée avec les Carthaginois, pour s'unir aux Romains dont la puissance devenoit chaque jour plus formidable. Il se déclara leur ami, & leur allié, & ne négligea même aucun des moyens propres à lui attirer leur bienveillance ; comme il parut dans cette occasion, où il leur envoya de grandes provisions de bled, & d'orge, ayant appris qu'ils avoient été défaits par Annibal auprès du lac Thrasumene dans l'Etrurie. (*d*) Il persévéra dans son attachement pour les Romains, & termina sa vie après avoir

---

(*c*) Polyb. histor. Lib. I. Epitomat. Livi. Lib. XVI Flor. histori. Roman. Lib. II. cap. 2. Eutropi. Breviari. histori. Roman. Lib. II. Sext. Aureli. Vict. de Vir. Illustrib. cap. XXXVII. Paul. Orosi. histori. Lib IV. cap. 7. Syncell. Chronograph. pag. 275. Zonar. Annal. Lib. VIII. pag. 381. & 384.

(*d*) Valeri. Maxim. de Dict. ac fact. Memorabilib. Lib. IV. cap. 8. Athenæ. Deipnosoph. Lib. VI.

regné 54 ans. Il fut généralement regretté de ses sujets.

Il eut un fils appellé *Gélon* (*e*) que Polybe dans les extraits de Constantin Porphyrogenete dépeint aussi vertueux que son pere : mais il mourut avant lui dans la 50. année de son âge. Hiéronyme petit-fils d'Hiéron, quoique fort jeune alors, & bien différent de son Ayeul par son caractere cruel & sanguinaire, se vit héritier d'un Thrône qu'il souilla de ses vices. Les conseils dangereux de ses deux intimes favoris le déterminerent à rompre le traité d'alliance fait avec les Romains pour se ranger du parti des Carthaginois: (*f*) enfin ses crimes souleverent les Syracusains, & plusieurs d'entre eux qui avoient conspiré contre lui, le massacrerent au bout de la même année, qu'il avoit succédé à Hiéron. Après sa mort, les Romains résolurent d'ajouter à leur Empire cette partie de la Sicile, sous prétexte que les Syracusains panchoient du côté des Cartha-

(*e*) Polybi. in excerpt. Valesi. pag. 13. Tit. Liv. Lib. XXIV. cap. 4. Pausani. Eliac. Lib. VI. Justin. Lib XXVIII.

(*f*) Tit. Liv. in eodem. Libr. cap. 5.

ginois. Le Consul Marcellus partit par ordre du Sénat pour aller assiéger Syracuse dont les habitans soûtinrent vigoureusement les attaques des Romains. Les effets surprenans des machines de guerre inventées par Archimède, prolongerent encore la résistance des assiégés (g) ; mais il ne firent que retarder la prise de leur ville, qui subit la loi des vainqueurs, après deux ans révolus de siége, & au commencement du 3e. (h) : ce qui arriva vers la 542e. année de la fondation de Rome, environ la 212e. avant l'Ere-Vulgaire. Syracuse éprouva le sort des autres Villes que les Romains avoient assujetties à leurs armes. Telle fut la fin de cette illustre République, qui dans l'espace de 545 ans qu'elle avoit duré, égala par sa spendeur, ses richesses, & sa gloi-

---

(g) Polyb. histori. Lib. VIII. Tit. Liv Lib. XXIV. cap. 34. Flor. Lib. II cap. 6. Plutarch. in vitâ Marcelli. Polyæn. Stratagemat. Lib. VIII. cap. 11. Paul. Orosi. Lib. IV. cap 17. Syncell. pag. 285. Zonar. Annal. IX. pag. 424. & 425. Tom. I. Nicephor. Gregor. de Insomni. Synesi. interpretat. pag. 366.

(h) Tit. Livi. Lib. XXV. cap. 31. Sext. Aureli. Vict. de Vir. Illustrib. cap. XLV.

re la célébrité des Villes les plus renommées de la Grèce.

Après avoir parlé des particularités de la vie de Simonide, & décrit l'hiſtoire de ſon ſiécle, il n'eſt pas moins important de faire mention de ſes ouvrages. D'un grand nombre de Poëſies qu'il avoit compoſées, il ne nous reſte aujourd'hui que des fragmens, ſur leſquels on a des notes de Fulvius-Urſinus (*hh*), & qui ont eté recueillis en partie par Léon Allazzi (*i*). On trouve dans la Bibliotheque de M. Fabricius (*k*) un détail circonſtancié de ces productions de Simonide, qui malheureuſement ne ſont point échappées aux injures du temps. Il eſt à propos d'obſerver qu'on à inſéré dans une collection qu'on en a faite (*l*) deux piéces de vers Iambes, que Stobée (*m*) nous a

(*hh*) Fulvi. Urſin. Collectane. Poem. *Simonid.* inter. Carmin. Novem. Lyric. pag. 173. 198. &c.

(*i*) Leo. Allati. de Simeon. Scrip. Diatrib. pag. 24. & ſeqq.

(*k*) Jo. Fabrici Bibliothec. græc. Lib. II. cap. 15. à pag. 565 ad 568. Tom. 1. Editi. 1.

(*l*) Vide Lyricor. Poet. fragment. Edit. Lugdun. pag. 600.

(*m*) Stobæ. Serm. cxcii. & CCXLVII.

conservées, dont l'une traite du peu de durée de la vie humaine, & dont l'autre spécifiée par Ælien, (n) qui en a même cité un vers, est une espéce de Satyre contre les femmes, où on les reprend de leurs défauts avec assez d'aigreur. Il est aisé d'en juger ainsi par l'application continuelle, qu'on y fait des vices de ce Sexe, aux diverses propriétés attachées à la nature des animaux, desquels on feint qu'il a été formé. On y suppose que l'origine de l'ame des femmes est différente selon la diversité de leur humeur, que l'ame des unes est tirée d'un cheval, ou d'un renard, ou d'un singe, & que celle des autres vient de la terre ou de la mer. On ne doit pas attribuer au Simonide célébre par ses vers lyriques, ces deux Poëmes qui ont à la vérité pour Auteur un autre Simonide antérieur au nôtre de plus de deux siécles. Car les Anciens ne nous disent point, que le Poëte lyrique de ce nom ait jamais écrit en vers Iambes; au contraire ils ont soin de le distinguer de celui qui s'est exercé dans ce genre de Poësie, pour

(n) Ælian, Historiæ Animal. Lib. xvi. cap. 24.

prévenir l'inconvénient qui auroit pû donner lieu de les confondre ensemble. Cela est si vrai, qu'ils ont coutume d'appeller l'un *Simonide le Lyrique* ; & quand ils rapportent ou des vers de l'autre, ou quelque circonstance qui le regarde, ils ne se bornent point à le désigner simplement par son nom, ils y joignent toujours la qualité d'Auteur de vers Iambes. Le témoignage de Strabon (*o*), de Julius Pollux (*p*), d'Etienne de Byzance (*q*) de Suidas (*r*) & d'Eustathe (*s*) sert à nous en convaincre. Amorgos l'une des Cyclades, ou des Sporades selon quelques-uns, fut la Patrie de ce même Simonide fameux dans l'Antiquité par la composition de ses Iambes. Etienne de Byzance ajoute de plus, que ce Poëte étoit né à Minoa l'une des trois Villes que cette Isle renfermoit. Suidas lui donne un certain Crinée pour pere. C'est de lui qu'il faut entendre, ce qu'on lit

---

(*o*) Strab. Geograph. Lib. x

(*p*) Juli. Polluc. Onomastic. Lib. II. cap. 4.

(*q*) Stephan. de Urbib. in voce Ἀμοργος.

(*r*) Suidas in voce Σιμωνίδης.

(*s*) Eustathi. Commentari. in Dionysii. perieges V. 526. pag. 87.

dans Lucien (t) & dans Censorin (u), au sujet du Simonide qu'ils associent à Archiloque ; comme s'étant, de même que ce dernier, illustré dans la Poësie Iambique. Ainsi les vers de ce genre, qui nous ont été transmis par Athénée (x), S. Clément d'Aléxandrie (y), & Stobée, sont ce qui nous reste de ses ouvrages qui lui avoient acquis beaucoup de réputation, & que nous avons perdus.

Pour le temps où il vivoit, Suidas nous apprend qu'il fleurissoit CCCCVI. ans après la ruine de Troye. On sçait que cette Epoque n'est pas constante entre les Anciens. Les Marbres d'Arondel (z) assignent la prise de cette Ville à la DCCCCXLV^{e}. année de l'Ere Attique, laquelle répond à la 1209e. avant J. Christ. On ne doit pas balancer à suivre ce calcul à cause de l'antiquité de ce Monument. Mais il pa-

(t) Lucian. in Pseudologist. pag. 887.
(u) Censorin de Die. Natal. cap. XX.
(x) Athenæ. Deipnosoph. Lib. XI. & Lib. XV.
(y) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. VI. pag. 622. & Pædagog. lib. II. cap. 8. pag. 177.
(z) Marmor. Arundellian. pag. 9.

roît que Suidas, à qui ces Marbres étoient inconnus, s'est ici conformé à l'opinion d'Eratosthene moins ancien que leur Auteur. Plusieurs Ecrivains Grècs, & de savans Chronologistes modernes, tels que Scaliger (a) & Pétau (b) l'ont adoptée. Erastothene cité par S. Clément d'Alexandrie (c), marque CCCCVII ans entre la prise de Troye & la 1e. Olympiade qui précede l'Ere Vulgaire de DCCLXXVI ans révolus: comme nous en avons la preuve évidente par un passage de Censorin (d) qui compte MXIV ans depuis la 1e. Olympiade, jusqu'au tems où il écrivoit: c'étoit la 1e. année du régne de Gordien le jeune, & la 238. de l'Ere Chrétienne. Il ne faut donc que retrancher de MXIV, 238, pour avoir le nombre de DCCLXXVI ans accomplis, qui joints aux CCCCVII. de l'Epoque des

---

(a) Joseph. Scaliger. de Emendation. Tempor. Lib. V. pag. 378. & 379. Canon. Isagogic. Lib. III. pag. 289.

(b) Petavi. de Doctrin. Tempor. Lib. IX. cap 27.

(c) Erasthothen. apud. Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. I. pag. 336. & 337.

(d) Censorin. de Die. Natal. cap. XIX.

Olympiades, déterminée par Eratosthene, feront remonter celle de la prise de Troye, au commencement de la 1183e. avant l'Ere Vulgaire. Appollodore (e) ajoute à cette supputation un an de plus qu'Eratosthene; puisqu'il marque comme Thucydide (f) LXXX ans depuis la ruine de cette Ville, jusqu'au retour des Héraclides dans le Péloponese, (en quoi Velléius Patercule (g) & le Syncelle (h), conviennent avec lui); & CCCXXVIII ans depuis ce retour, jusqu'à la 1e. Olympiade. La somme totale des années qui se sont écoulées, jusqu'à cette derniere Epoque, comprend ccccviii ans, & la prise de Troye est arrivée, suivant ce calcul, dans la 1184 année avant l'Ere Chrétienne. Diodore de Sicile (i) le confirme encore; quand il assure, que la 1e. année de la xcive. Olympiade étoit la DCCLXXXe. depuis la ruine de Troye. Or la 1e. année de la xcive.

(e) Apollodor. apud. Diodor. Sicul. in Proœmio.
(f) Thucydid. Histori. Lib. 1.
(g) Velle. Patercul. Histori. Lib. 1.
(h) Syncell. Chronograph. pag. 261.
(i) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. XIV.

Olympiade devance l'Ere Vulgaire de 404 ans qui réunis à DCCLXXX, remplissent exactement le nombre de 1184 ans. Eusebe (*k*) s'est attaché à ce sentiment d'Apollodore dans sa Préparation Evangélique, quoique dans sa Chronique(*l*)il n'ait compté que CCCCVI. ans. Eratosthene cependant semble ne pas s'accorder avec lui même, quand il entre dans un détail plus précis de cette supputation chronologique. Il marque DCCLXIII ans entre le retour des Héraclides, & l'arrivée d'Alexandre le Grand en Asie, laquelle tombe, selon Zosime (*m*) dans la 3e. année du régne de ce Monarque, 334 ans avant J. Christ. Il met ce retour des Héraclides LXXIX ans complets après la ruine de Troye. Cette Epoque devroit par conséquent être fixée à la 1186e. année avant l'Ere Chrétienne. Denys d'Halicarnasse en constate la fixation conformément à ce calcul dans ses Antiquités Romaines (*n*), ou il expose l'opi-

(*k*) Eusebi. Præparati. Evangel.c. Lib. x. cap. 9.

(*l*) Ejusdem. Chronic. pag 93,

(*m*) Zosim. Histori. lib. 1.

(*n*) Dionysi. Halicarnassens. Antiquit. Roman. Lib. 1.

nion d'Eratosthene qu'il a suivie. Car il prétend d'après Varron que Rome fut bâtie CCCCXXXII. ans après le sac de Troye.

La fondation de Rome étant selon le calcul du même Varron, anterieure de DCCLIV ans à l'Ere Vulgaire, on n'a qu'à les joindre aux CCCCXXXII, pour trouver précisément le nombre des 1186 ans. Si l'on adheroit au sentiment d'Eutrope (*o*), la ruine de Troye renfermeroit un moindre intervalle d'années jusqu'à l'Ere Chrétienne, que celui qui est assigné à cette Epoque par le commun des Ecrivains; car suivant cet Historien latin, Rome fut fondée CCCXCIV ans après la prise de Troye; de sorte que la ruine de cette Ville atteindroit seulement l'an 1148 avant J. Christ. Elle est beaucoup plus récente encore selon Constantin Manassés (*p*), qui établit un Synchronisme, entre la guerre de Troye, & le régne de David. Il n'est rien de plus absurde, que ce qu'il raconte à ce sujet. Il dit, (je ne sçai sur quel fondement), que David refu-

(*o*) Eutropi Breviari. Histor. Roman. Lib. 1.

(*p*) Constantin. Manass. Compendi. Historic. pag. 28.

ſa d'envoyer à Priam le ſecours que ce Roi des Troyens lui avoit demandé; parce que le Monarque Juif ne voulut point contracter d'alliance avec un Prince privé de la connoiſſance du culte du vrai Dieu. Si ſuivant ce réçit cette Ville avoit été aſſiégée par les Grècs, du temps que David régnoit en Judée; la guerre de Troye, qui dura l'eſpace de dix ans, ne remonteroit donc pas au-delà de la 1047. année avant l'Ere Vulgaire: puiſque ce fut alors que les Tribus d'Iſraël reconnurent David pour leur Roi; après qu'Iſboſeth eut été tué au bout de 7 ans de regne (q). Car depuis la mort de Saül, juſqu'à celle d'Iſboſeth ſon fils, David ne regna dans Hébron que ſur la ſeule Tribu de Juda, dont il avoit été déclaré Roi environ 1054 ans avant J. Chriſt. On voit aſſez par-là qu'un pareil calcul porte avec lui ſa réfutation.

Comme Suidas a certainement pris pour regle la ſupputation d'Eratoſthene, il en réſulte que le Simonide

(q) Reg. Lib. ii. cap. iv. ℣. 7. & 8. & cap. v. ℣. 5. Vide etiam Joſeph. Antiquit. Judaic. Lib. vii. cap. 1. & 2. & Sulpiti. Sever. Hiſtori. Sacr. Lib. 1.

Auteur des Iambes, doit avoir vécu vers la I^{e}. Olympiade. Suidas cependant est le seul qui ait placé dans des temps si reculés un Poete de ce nom. Eusebe (r) range sous la XXIXe. Olympiade, ainsi que S. Cyrille d'Alexandrie (s), un Simonide qu'il fait contemporain d'Archiloque. On ne sçauroit douter qu'il ne soit le même, que celui dont parle Suidas. Le témoignage de Proclus suffit pour nous en convaincre. Cet Ecrivain Grec assure dans les extraits de Photius (t), que le Simonide né à Amorgos, ou a Samos, comme quelques-uns le prétendoient, & qui avoit composé des Iambes, fleurissoit en même temps qu'Archiloque, lorsque Gygés régnoit en Lydie. Il ne s'agit que d'examiner, si la XXIXe. Olympiade répond effectivement à une des années du régne de ce Prince, la premiere de la Dynastie des Mermnades, dont la Monarchie subsista pendant CLXX. ans, qu'Hérodote (u) compte de cette sorte.

(r) Eusebi. Chronic. græc. pag. 156.

(s) Cyrill. Alexandrin. contra Julian. Lib. I pag. 12.

(t) Procl. Chrestomathi. apud Photi. in Bibliothec. græc. cod. CCXXXIX.

(u) Herodoti Histori. Lib. I.

Gyges en régna XXXVIII. Ardys son successeur XLIX, Sadyatte fils d'Ardys XII, Alyatte pere de Crœsus LVII, & ce dernier après avoir occupé le Thrône durant XIV ans, fut vaincu par Cyrus qui prit la ville de Sardes, & détruisit le Royaume de Lydie. Cet evenement postérieur de XL ans à la mort de Périandre, selon Sosicrate cité par Diogene de Laerce (x), doit par conséquent être fixé à la 4e. année de la LVIIIe. Olympiade, 545. ans avant l'Ere Vulgaire : puisque, suivant le même Sosicrate, ce Tyran de Corynthe finit ses jours un an avant la XLIXe. Olympiade, c'est à dire dans la 4e. année de la XLVIIIe, 585. ans avant J. Christ. Les lettres numérales employées par l'Auteur des Marbres, pour désigner la prise de Sardes, sont entierement effacées. Mais le nombre, qui précede, & qui suit (y) autorise à lire en cette endroit du texte, la datte de CCLXXXI ans. Si l'on y supplée les CCLXIV qui manquent pour remplir l'intervalle qu'il y a jusqu'à l'Ere

(x) Sosicrat. apud Diogen. Laerti. in vitâ Periandr. Lib. 1. pag. 25.

(y) Marmor. Arundellian. pag. 10.

Chrétienne, on en aura 545 : en ajoutant donc les CLXX qui se sont écoulés depuis Gyges jusqu'à Crœsus, la somme totale d'années réunies, reviendra pour lors à DCCXV ans qui constatent l'Epoque du régne de Gygés. Elle est encore déterminée conformément à ce calcul, par un passage de Pline (z) qui nous apprend, que Candaule périt dans la même année que Romulus. Or il est constant que celui-ci mourut au commencement de la 2e. année de la XVIe. Olympiade, 39 ans après qu'il eut jetté les fondemens de la Ville de Rome, & 715 ans avant l'Ere Vulgaire. C'est précisément le temps où Gygés ayant tué Candaule parvint à la Royauté, par le meurtre de ce Prince le dernier des Héraclides qui avoient régné successivement en Lydie, depuis Argon un des descendans d'Hercule. Comme le regne de Gygés comprend XXXVIII. ans, sa mort doit être rapportée à la 4e. année de la XXVe. Olympiade, 677 ans avant J. Christ. Il ne paroît donc pas qu'Archiloque ait pû fleurir, du temps de

---

(z) Plini. Histori. Natural. Lib. XXXV. cap. 8.

Gygés, ainsi qu'Hérodote & Proclus le témoignent : puisqu'Eusebe l'a placé avec Simonide dans la XXIXe. Olympiade, environ 14 ans après que ce Roi eut terminé sa vie. Mais il est d'autant plus aisé de les accorder tous trois ensemble, que Tatien (a) & S. Cyrille d'Alexandrie (b) ont rangé Archiloque sous la XXIIIe. Olympiade, dont la 4e. année répond à la XXXe. du Régne de Gygés. S. Clément d'Alexandrie (c) convient aussi que la réputation d'Archiloque ne devint florissante, qu'après la XXe. Olympiade, & que Simonide passoit pour avoir été son contemporain. Il faut conclure de là qu'Archiloque, & Simonide avoient commencé à se rendre célébres par quelques Poësies, lorsque Gygés régnoit encore à Sardes. Comme ils étoient alors tous deux fort jeunes ; Eusébe à pû dire sans erreur, que l'un & l'autre fleurissoient dans la 2e. année de la

(a) Tatian. contra. grec. pag. 166 & 167. & apud. Eusebi. in Præparati. Evangelic. Lib. X. cap. 11.

(b) Cyrill. Alexandrin. contra. Julian. ibidem.

(c) Cleme. Alexandrin. Stromat. Lib. 1. pag. 333.

XXIXe. Olympiade, selon la version latine de S. Jérôme (*d*), 663 ans avant l'Ere Vulgaire : puisqu'il ne s'est écoulé que XXII ans depuis le 4e. de la XXIIIe. Olympiade, jusqu'au 2e. de la XXIXe. C'étoit le XIVe. du régne d'Ardys, qui avoit succédé à Gygés. Le seul moyen d'accorder Suidas avec les autres, pour l'Epoque du temps où Simonide a vécu, seroit comme l'a remarqué Vossius (*e*), de lire dans le texte grèc DVI ans, au lieu des CCCCVI. marqués par cet Ecrivain. En effet elle tomberoit, suivant ce calcul dans la 3e. année de la XXVe. Olympiade. Cette correction paroit d'autant plus probable, qu'on peut la fonder sur le témoignage de Tatien, qui compte D. ans depuis la ruine de Troye, jusqu'à la XXIIIe. Olympiade révolue. Comme les Grècs ont souvent coutume de désigner le nombre des années par les lettres de leur alphabet ; il n'est pas étonnant que leurs ouvrages ayent beaucoup souffert de la négligence des Copistes. Ceux-ci ont en

(*d*) Eusebi. Chronic. ex Version. Hieronym. pag. 121.

(*e*) Vossius de Poetis Graec. cap. III. pag. 14.

plusieurs occasions été tellement trompés par la ressemblance que quelques-unes de ces lettres numérales ont entre-elles, & qui bien des fois sont formées de façon qu'on a de la peine à les distinguer dans les Manuscrits, qu'ils en ont fautivement substituées d'autres à la place. Aussi ces méprises assez fréquentes causent aujourd'hui un grand embarras dans l'ancienne Chronologie.

Pour revenir au Simonide qui fait le principal sujet de cette Histoire: outre les productions qui l'ont illustré, l'opinion commune veut qu'il ait trouvé le premier les quatres lettres, qui avoient jusque-là manqué à l'Alphabet Grèc, dont deux étoient les doubles ζ ou ζ, & ψ & les deux autres les voyelles longues η, ω (*f*): on lui a cependant contesté cette invention qui est attribuée par quelques uns à Epicharme né en Sicile. Tzetzés (*g*) hésite, auquel des deux il doit

(*f*) Plini. Histori. Natural. Lib. VII. cap. 56. Hygin. Fabul. CCLXXVII. Tacit. Annal. Lib. XI. Plutarch. Symposiac. Lib. IX. Velius Longus & Marius Victorinus, quorum extant Libri de Arte Grammatic. Scholiast. Aristoph. in Vespis. pag. 531. Suidas in voce Σιμωνίδης.

(*g*) Tzetz. Chiliad. XII. cap. 398.

la rapporter, ou à Simonide natif de Cée, ou à Simonide le Samien, qu'il assure être fils d'un certain Amorgus. Ce dernier est sans doute le même que celui qui a écrit des Iambes, & qui selon d'anciens Auteurs, eut Samos pour Patrie ; quoique le sentiment le plus suivi décide en faveur d'Amorgos. On s'apperçoit aisément de l'étrange bévue que Tzetzes à commise, en faisant du lieu où nâquit ce Simonide, le nom du Pere de ce Poëte. Je ne m'étendrai point ici sur ce qui concerne ces lettres, parceque Scaliger, Saumaise, Samuel Petit, Vossius, Bochart, Spanheim, Etienne Morin & le P. Montfaucon (h) ont déjà traité

(h) Joseph. Scaliger. Animadversion. in Chronic. Eusebi. à pag. 103. ad 113. Claud. Salmasi. not. ad. Inscription. Herod. Attic. pag. 32. & seqq. Videsis etiam omissa & addenda. pag. 221. & seqq. Samuel. Petit. Observation. Lib. II. cap. 1. pag. 138 140. & seqq. Gerard. Vossi. de Arte. Grammatic. Lib. 1. à cap. 10. ad. 30. & à pag. 46. ad. 114. Samuel Bochart. Geograph. Sacr. pars. II. Lib. I. cap. 20. à pag. 485. ad. 494. Ezechiel. Spanhemi. de Us. & Num. Præstantiæ Dissertati. II. pag. 84. & seqq. Tom. 1. Stephan. Morin. de Linguâ primæv. cap. IV. à pag. 77. ad. 185. Bernard de Montfaucon. Palæographi. Græc. Lib. II. cap. I. pag. 117. & seqq.

à fond cette matiere. Les personnes curieuses de l'éclaircir, n'auront qu'à consulter ces savans Critiques.

Comme les anciens Poëtes Lyriques étoient en même temps Musiciens, on prétend encore que Simonide avoit contribué à perfectionner l'usage de la Lyre par l'augmentation d'une corde, que Pline dit avoir été la huitiéme. Il n'y a donc aucune apparence que ce fut la troisiéme, ainsi que le Scholiaste d'Aristophane, & Suidas nous l'assurent; puisqu'il est manifeste que Terpandre antérieur de plus d'un siécle à Simonide, avoit été condamné à une amende par les Ephores de Lacédémone, pour avoir ajoûté la septiéme à cet instrument. (*i*) S'il falloit même déférer au témoignage de Nicomaque & de Nicéphore Gregoras, (*l*) la Lyre d'Orphée auroit été montée de sept cordes; quoique de l'aveu presque général, elle ne le fût que de qua-

(*i*) Plutarch. de Laconic. institut. pag. 238. Tom. II.

(*l*) Nicomach. Gerasen. Harmonic. Enchiridi. Lib. II. cap. I. Nicephor. Gregor. de Insomniis. Synesi. Interpretati. pag. 364.

tre, du temps de cet ancien Poëte.

Il nous reste des vers de Simonide, désignés sous le nom d'une espece de Poëme, que les Grècs chantoient à table, & qu'ils appelloient Scolies, soit à cause de la disposition oblique des lits, où les convives étoient assis, soit parcequ'ils ne se plaçoient point de suite; mais occupoient le rang que le hazard leur avoit procuré. Il y en a cependant qui croyent que l'obliquité consistoit moins dans cet arrangement, que dans l'ordre que l'on tenoit en chantant ces Scolies, avec une branche de laurier, ou de myrthe qu'on avoit à la main (*m*). Sans nous arrêter ici aux diverses origines qu'on donne aux chants Scoliens, il suffit de sçavoir que ces vers que Platon (*n*), Lucien (*o*), & Athénée (*p*), S. Clément d'Alexan-

---

(*m*) De Scoliorum origine videas testimonia veterum Scriptorum diligenter collecta per Adrianum Junium in ejus animadversis. Lib. III. cap. 7. pag. 152. & seqq.

(*n*) Plat. in Dialog. Gorgiæ. pag. 451. Tom. 1.

(*o*) Lucian. pro Laps. inter. Salutand. pag. 271.

(*p*) Athenæ. Deipnosoph. Lib. XV.

drie (q), & Théodoret (r), nous ont conservés, roulent sur le dégré de préférence qui est dûe aux différens biens de la vie. Voici ce qu'ils contiennent: » De tous les biens dont les hommes » peuvent jouir, le premier est la san- » té, le second la beauté, le troisiéme » les richesses amassées sans fraude, & » le quatriéme la jeunesse qu'on passe » avec ses amis. »

Simonide a sans contredit mérité le plus d'éloges de la part des Anciens, par celles d'entre ses Poësies qui portent le titre de *Thrénes* ou de *Lamentations*. Ce sont elles que Catulle (s) nomme les *larmes de Simonide*, moestius *lacrymis Simonideis*. C'est particuliérement pour ses ouvrages tristes, & lugubres qu'Horace (t) fait mention de lui dans une de ses Odes. *Ceæ retractes munera næniæ*. Denys d'Halicarnasse (u) après avoir proposé ce Poëte pour

(q) Clem. Alexandrin. Stromat. Lib. IV. pag. 83.
(r) Theodoret Therapeutic. Serm. XI.
(s) Catull oper. pag. 268.
(t) Horati. Carmin. Lib. II. Od. I.
(u) Dionysi. Halicarnassens. Αρχαίων ἐξέτασις, pag. 69.

modele dans le choix, & la composition des mots, avoue qu'il excelloit sur-tout dans le genre pathétique, & s'explique ainsi à l'égard de Simonide. (*En quoi on le trouve supérieur à Pindare même, c'est en ce qu'il a l'art d'émouvoir la pitié, non par des termes grands & sublimes, comme celui-ci, mais par des expressions tendres & pathétiques* *.

* On ne sçauroit autrement interpreter ce passage qui est d'autant plus défectueux dans le texte grèc, qu'il forme un contre-sens. Car on y lit ces paroles (Καθ' ὃ βελτίων εὑρίσκεται ἢ Πινδάρου) τὸ οἰκτίζεσθαι, μὴ μεγαλοπρεπῶς, ἀλλ' ὡς ἐκεῖνος παθητικῶς. De la maniere dont elles sont conçues dans les Imprimés de ce traité de Denys d'Halicarnasse, il faudroit traduire de cette sorte. (*En quoi on le trouve supérieur à Pindare même, c'est en ce qu'il a l'art d'émouvoir la pitié, non par des termes grands & sublimes; mais comme celui-ci, par des expressions tendres & pathétiques*. Or rien, selon Denys d'Halicarnasse lui-même, ne convient moins à Pindare, que le talent d'émouvoir la pitié par des expressions tendres & pathétiques; puisque la grandeur des images, la hardiesse des figures, & la magnificence des paroles, sont les qualités qui caractérisent ses productions. L'ordre peu naturel du passage, vient de la transposition de ces deux mots ὡς ἐκεῖνος, mis après l'adverbe ἀλλὰ, au lieu que posés entre deux virgules, ils doivent le préceder,

Quintilien (x) a rendu de ce Poëte un ſemblable jugement. Car après avoir dit, que Simonide eſt recommandable par les agrémens du diſcours; il ajoute que ſon principal mérite conſiſte à exciter la compaſſion : de ſorte qu'au rapport de ce Rhéteur latin, quelques-uns le préferoient à tous les Auteurs qui avoient travaillé dans le même genre de Poëſie.

Il eſt facheux que la perte de ſes ouvrages ne nous permette aujourd'hui de juger de ſes Lamentations, que d'après les ſuffrages des Anciens. On en doit à Denys d'Halicarnaſſe le fragment d'une dont le ſujet étoit Danaé qui déplore ſes malheurs, tandis que l'infortunée Princeſſe renfermée dans un coffre d'airain avec l'enfant qu'elle avoit mis au jour, erroit au gré des

---

καὶ μεγαλοπρεπῶς, ὡς. ἐκεῖνος, ἀλλὰ παθητικῶς. Cet arrangement rendra pour lors à la phraſe grecque ſon véritable ſens, & à Denys d'Halicarnaſſe la juſteſſe qui manqueroit à ſa déciſion, ſi l'on ſuivoit l'autre leçon.

(x) Simonides, tenuis alioqui, ſermone proprio, & jucunditate quadam commendari poteſt. Præcipua tamen ejus in commovenda miſeratione virtus, ut quidam in hac eum parte omnibus ejuſdem operis autoribus præferant (Inſtitution. Orator. Lib. x. cap. 1.

vents,

vents, & des flots de la Mer. Elle parle en ces termes à Persée : » O, mon fils de » combien de maux ta mere est acca» blée ! tu goûtes, hélas ! un tranquille » sommeil dans cette triste demeure, » que les épaisses ténebres de la nuit en» vironnent. Tu te mets peu en peine » du sifflement des vents, & de l'im» pétuosité des vagues, qui roulent sur » ta tête. Ah ! si tu pouvois connoître » la grandeur du péril qui nous mena» ce, tu prêterois sans doute l'oreille » à mes discours. Mais non : dors, cher » enfant, dors, je l'ordonne. Ainsi que » lui, puissiez vous éprouver le même » calme flots d'une mer agitée, & » vous aussi mes maux, dont la me» sure ne sçauroit être comblée.

Comme Simonide passe pour avoir mieux qu'aucun des Poëtes Grècs, sçû toucher les cœurs, & les attendrir par les sentimens de pitié qu'il y imprimoit, Grotius a crû devoir dans cette partie lui comparer le Prophete Jérémie. On ne peut disconvenir, que ce dernier n'ait également réuni dans ses Lamentations, toutes les qualités, qui constituent l'essence de la Poësie. Lorsque ce Prophéte nous dépeint, la Ville de Jerusalem plongée dans l'af-

fliction, & les chemins de Sion gémissans; le langage de la douleur, est exprimé dans le style le plus pathétique.

Simonide n'étoit pas moins excellent dans la peinture des images, si le sentiment de Longin (y) bon juge en cette matiere paroît un témoignage digne de foi. Le Rhéteur Grèc dont nous parlons, doute à ce sujet que jamais personne, ait fait une description plus vive que ce Poëte, de l'apparition d'Achille sur son tombeau, dans le moment que les Grècs se prépareroient à lever l'ancre. Avant que de finir cet ouvrage, je dois dire, que les Anciens ont principalement loué dans les vers de Simonide cette douceur qui lui mérita le surnom de Mélicerte; comme nous l'apprenons du Scholiaste d'Aristophane, & de Suidas. Il avoit cependant employé le Dialecte Dorique le moins susceptible de l'harmonie qu'on trouve dans ce qui compose aujourd'hui les fragmens de ses Poësies.

(y) Longin. de Sublimitat. sect. xv. pag. 114. editi. Jacob. Tolli. Traject. ad Rhen. ann. 1694.

REMARQUE CRITIQUE ET HISTORIQUE,

Sur le nom de Jao.

LE nom de Jeuo, ou Jao (car il s'écrit en grèc de ces deux manieres), dont il est fait mention dans un passage de Porphyre que j'ai rapporté d'après Eusebe qui le produit, paroît être manifestement le même que le Jehovah des Hébreux. C'est ce qui a été déja observé par Fuller, Drusius, Sixtinus Amama, Louis Cappel, Gataker, & M. le Clerc. (*a*) La difficul-

(*a*) Fuller. Miscellane. Sacr. Lib. II. cap. 6. Drusius de Tetragrammat. Dissertatio inserta. in Tom. VIII. Criti. Sacr. editi. Lond. cap. XI. XII. & XIX. pag. 2155. 2156. & 2161. Sixtin. Amam. Antib. Bibli. Dissertati. de Nomin. Jehov. pag. 512, & seqq. Ludo. Capell. Diatrib. de Nomin. Dei Tetragramm. subjecta ad calcem. Critic. Sacr. ejusdem Autoris. pag. 710. & seqq. Thom.

té est de sçavoir, laquelle de ces deux prononciations si différentes, de Jao, ou de Jehovah, on doit reconnoître pour la véritable. Plusieurs Critiques présument que les Phéniciens dont la langue différoit très-peu de l'Hébreu, & qui se servoient du même mot que les Juifs, pour désigner l'Etre Suprême, avoient transmis aux Grècs le nom Jehovah que ces derniers avoient par une façon défectueuse de le prononcer, changé en celui de Jao. On lit dans un vers de l'Oracle d'Apollon Clarien cité par Macrobe (b) que *Jao est le souverain Dieu.* Cet Oracle étoit fort ancien ; puisque Conon (c) & Strabon (d) le font contemporain du Devin Mopsus qui vivoit du temps de la guerre de Troye.

Diodore de Sicile (e) raconte que

Gataker. Dissertati. de Nomin. Tetragramm. edita. inter Philologica opuscula hujus eruditi Angli. pag. 45. & seqq. Ultraject. ad Rhen. Ann. 1658. Joann. Cleric. commentari. in Exod. cap. IV. ℣. 14. pag 18. & 19. Tom. 1. editi. 2.

(b) Macrobi. Saturnali. Lib. 1 cap. 18.

(c) Conon apud. Photi. Bibliothec. græc. Cod. LXXXVI.

(d) Strabon. Geographi. Lib. XIII.

(e) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. 1.

Moyse feignoit chez les Juifs, qu'il avoit reçu du Dieu Jao les loix qu'il leur dicta ; S. Irénée (*f*), S. Clément d'Alexandrie (g), Origene (*h*), S. Epiphane (*i*), & Théodoret (*k*) ont également rendu le nom Jehovah par celui de Jao. Il est assez vraisemblable selon ces mêmes Critiques, que le nom de Jupiter, a été formé du mot *Pater* réuni au terme Jao, ou Jehovah. Aulu-Gelle (*l*) nous apprend que les Anciens latins appelloient Jupiter *Jovis*, & qu'ils joignoient le mot *Pater* à ce nom. Comme l'*is* est une terminaison latine, en le retranchant du mot en question, il ne restera pour lors que *Jov* : Ce qui ne s'éloigne guerre du terme Jehovah ; si l'on remarque surtout que la pronon-

(*f*) Irenæ. Advers. Heres. Lib. 1. cap. 18. & 34.

(g) Clem. Alexandrin. Stromat. Lib. v. pag. 562.

(*h*) Origen. Contr. Cels. Lib. VI. pag. 296, & comment. in Joann. pag. 45. Tom. II. edit. Hueti. Videsis etiam ad hunc locum eruditissimi Præsulis observationes. pag. 93.

(*i*) Epiphani. de Hæresib. Lib. 1. cap 26. & 34.

(*k*) Theodoret. Therapeutic. Serm. II.

(*l*) Aulu Gelli. Noct. Attic. Lib. v. cap. 12.

ciation du *Schéva Massorethique* étant extrêmement rapide, le son de cet E devenoit par-là peu sensible dans la bouche de la personne qui l'articuloit. Les Toscans entendoient par ce mot, au rapport de Séneque (m) le Dieu par qui l'Univers est gouverné, l'ame, & l'esprit de ce monde, dont il est le Créateur, & le Maître absolu. Cappel & Walton (n) croyent avec d'autres Critiques modernes dont M. le Clerc suit le sentiment, que la véritable maniere de prononcer le nom de Dieu, usitée anciennement parmi les Juifs étoit Jao ou Jauoh; & non Jehovah, que la ponctuation de la Massore à depuis introduite. Comme cette invention est nouvelle, elle ne doit pas servir de regle pour déterminer l'ancienne prononciation de ce mot. Si le *Vav* appellé par les Grammairiens, une des *meres de la leçon*, & qui dans des occasions a la valeur d'une consonne, & qui la perd quelquefois, devient ici *quiescent*; c'est-à-dire si cette lettre sans avoir par elle-même la propriété d'aucun son fixe, emprunte celui de *Cho-*

(m) Senec. Natural. Quæst. II. cap. 45.

(n) Walton. Prolegomen. VIII. ad Bibli. Polyglott. Londinens. §. 19. p. 49. & 50.

lem qui lui eſt appoſé, & dont elle tient lieu, quand on ne marque pas les *points-voyelles*; il paroit inconteſtable qu'on liſoit alors Jahoh. Théodoret (*o*) Evêque de Cyr en Syrie confirme d'ailleurs cette leçon, lorſqu'il rapporte que les Samaritains prononcent *Jabe*, & les Juifs *Jao*. Théodoret écrit *Jabe* au lieu de *Jave*, parceque les Grecs qui n'ont point de lettre pour exprimer l'v conſonne, employent à ſa place le *B* ou la diphtongue *ou*. Il ne faut pas être ſurpris de cette différence qu'il y avoit entre les Juifs & les Samaritains pour la prononciation du mot Jehovah. Car les quatre lettres qui le compoſent, ne ſçauroient la fixer. Cela ſeul dépend de l'appoſition des *points-voyelles* dont le changement peut la diverſifier. Si on poſe donc ſous le premier *he* un *Kametz* au lieu du *Cholem*, comme le *Vav* eſt mobile de ſa nature, on lira *Jehave*. Cette prononciation eſt encore en uſage parmi les Samaritains pour celle de *Jeheveh*, parce qu'ils ont ſouvent coûtume de ſubſtituer le ſon de l'*A* à celui de l'*E*: de ſorte qu'ils diſent *Ba-*

(*o*) Theodoret in Exod. Quæſti. xv.

raſchit pour *Bereſchit*, & *Alohim* pour *Elohim* ; comme ils le témoignent eux-mêmes dans les lettres qu'ils ont écrites au ſavant Ludolf (*oo*). Cette maniere de prononcer ce nom eſt aſſurément la plus ſimple : puiſque quiconque voit ſans points ces quatres lettres qui entrent dans ſa compoſition ; s'il ajoute les voyelles ſelon l'analogie de la Langue Hébraïque, doit être plûtot porté à lire *Jeheveh* : outre que le futur du verbe *Havah*, ſpécifié par ce mot eſt plus conforme au ſens de ce paſſage de l'Exode (*p*) *Eheieh Aſcher Eheieh ero qui ero.* Auſſi Mercerus (*pp*) avoue que s'il y a une leçon à adopter préférablement à toute autre ; ceſt ſans contredit celle qui ſe conſerve parmi les Samaritains. Mr. Simon (*q*) remar-

(*oo*) Videſis. Epiſtolas Samaritanas Sichemitar ad Job. Ludolf. ſcriptas & excuſas ad calcem. Operis Chriſtoph. Cellarii, cui titulus Collectane. Hiſtori. Samaritan. pag. 3.

(*p*) Exod. cap. III. ℣ 14.

(*pp*) Joann. Mercer Prælection. in Geneſ. pag. 41.

(*q*) Simon ſupplément touchant les Caraïtes au Traité des Cérémonies & Coûtumes des Juifs par Léon de Modene. Articl. XV. pag. 214. Editi. 1674.

que qu'elle leur est commune avec la Secte des Karaites, qui fait profession du Judaisme le plus épuré.

On ne manquera pas à la vérité d'objecter que S. Jérôme qui écrivoit sur la fin du quatiéme siécle, puisqu'il mourut l'an 420 de l'Ere Chrétienne, a lû Jehovah; comme il est surtout aisé de s'en convaincre par un endroit de son commentaire composé en forme de sommaire sur les Pseaumes. Ce ne sera donc pas la ponctuation de la Massore, qui aura déterminé la leçon de Jehovah : puisqu'elle est autorisée par S. Jérôme qui a précédé l'existence des Massorethes. Or on sçait qu'il étoit très versé dans l'étude de l'Hébreu : son témoignage parconséquent est en une pareille matiere d'un plus grand poids que celui des autres Peres de l'Eglise, qui n'avoient aucune connoissance de cette langue. Il faut toutefois en excepter Origene, pour qui cela ne sçauroit avoir lieu, puisqu'il a la réputation de n'avoir pas été tout-à-fait étranger dans la Langue Hebraïque. On n'ignore pas qu'il a également lû Jao. On peut répondre avec Walton, que dans des anciennes éditions des Œu-

E v

vres de S. Jérôme & dans les Manuscrits, on trouve Jaho, & non Jehovah, que les nouveaux Editeurs qui se sont attachés à la ponctuation de la Massore, y ont substitué comme la vraie leçon. Il y a même si peu de doute, que celle de Jaho ne soit la véritable, qu'elle a été rétablie (r) dans la derniere édition, qui est la plus correcte qu'on nous ait procuré des ouvrages de S. Jérôme, & dont nous sommes redevables aux soins de Dom Martianay.

D'ailleurs il est bon d'observer, que S. Jérôme ne doit pas être regardé comme l'Auteur de ces commentaires, sur les Pseaumes que l'on produit ordinairement sous son nom. C'est la remarque que Sixte de Sienne, Melchior Canus, Rivet, le Docteur Cave & le P. Martianay (rr) ont déja faite. Il

---

(r) Hieronym. Commentari. in Psalm. VIII. ℣. 2. pag. 134. append. ad Tom. II.

(rr) Sixt. Sennens. Bibliothec. Sanct. Lib. IV. pag. 270. editi. Lugdun. Ann. 1575. Melchio. Canu. Loc Commun. Lib. II. cap. 14 pag. 106. editi. 1678. And. Rivet. Critic. Sacr. Lib. IV. cap. 5. pag. 370. 371. & Guilliem. Cave. Scriptor. Ecclésiastic. Histori. Litterari. Subseculo. Ariano pag. 174. & 175.

n'eſt pas queſtion d'entrer ici dans un détail des exemples que pluſieurs d'entre eux ont pris à tâche d'apporter, pour en confirmer la certitude. Il ſuffit de ſçavoir, que les raiſons ſur leſquelles ils l'ont appuyéee deviennent inconteſtables: dès que l'on ſe donne la peine de conſidérer, que ce qui conſtitue le caractere de ces commentaires remplis d'expoſitions allégoriques ſouvent froides & puériles, de minuties, de ſolécifmes même, & de redites continuelles, répugne autant à la façon de penſer qu'au ſtyle de S. Jérôme: outre que s'ils étoient vraiment ſortis de ſa plume, ils le mettroient en contradiction avec lui-même dans l'explication de divers endroits des Pſeaumes, dont il a eu occaſion d'interpreter le ſens, dans quelques-unes de ſes autres productions. J'omets encore bien des obſervations qui montrent évidemment, qu'ils lui ſont fauſſement attribués. Ajoutez à cela, qu'il ne paroît pas que S. Jérôme, ait jamais mis au jour des commentaires complets ſur tous les Pſeaumes. Marianus Victorius

---

Joann. Martianæ. admonitio præfixa Breviari. in Lib. pſalm. pag. 118, & 119.

un des Editeurs de ce Pere latin a toutefois prétendu les réhabiliter, (s) comme étant du nombre de ceux qui appartiennent véritablement à S. Jérôme. Il s'est en conséquence épuisé en efforts superflus pour détruire les preuves, qu'opposent les Critiques qui pensent être en droit de les lui ôter ; parce qu'ils sont incompatibles, avec ce qui caractérise ses écrits légitimes. On peut dire hardiment que les tentatives de cet Editeur ont été infructueuses. Le Docteur Cave soupçonne que plusieurs personnes, dont on ignore le nom, & le siécle où elles ont vécu, ont travaillé en différens temps à ces commentaires. Le Pere Martianay est plus décisif, & reconnoît seulement deux Auteurs de cet ouvrage qui selon lui n'a pû être achevé avant le sixiéme siécle, longtems après la mort de S. Jérôme. Je ne m'arrête point à ces conjectures, parce qu'il est difficile de déterminer quelque chose de positif à cet égard. Ce qu'il y a de certain ; c'est que ces commentaires sont un ramas assez confus qui a été for-

(s) Marian. Victori. Censur. in Commentari. super. Psalm. Tom. VIII. Operum. Hieronymi. pag. 14. & 15.

mé des lectures mal digérées, de divers ouvrages de ce genre, que nous devons aux veilles de plusieurs Docteurs de l'Eglise, & principalement de ceux de S. Jérôme, dont on a recueilli une foule de passages ; qu'après avoir la plûpart du temps copiés mot pour mot, on s'est contenté de coudre les uns à la suite des autres.

Voilà sans doute ce qui a porté à croire que ce Pere latin les avoit composés. Bellarmin (ff) qui n'a pû se résoudre à dire tout-à-fait qu'ils n'étoient point l'ouvrage de S. Jérôme, a du moins été forcé d'avouer, qu'ils ont été corrompus en beaucoup d'endroits par quelque falsificateur qui les aura sensiblement altérés par toutes les interprétations frivoles & absurdes, qu'il aura glissées dans leur texte, afin de faire passer ses propres idées, à l'ombre d'un nom aussi révéré que l'étoit celui de S. Jérôme. Ce n'est pas peu que ce Cardinal convienne des défauts palpables qui s'y trouvent & qui choquent tout bon Critique. On

(ff) Bellarmin. de Scriptorib. Ecclesiastic. pag. 71 & 72. Vide. Tom. 7. Operum. quæ. Cl. Purpuratus. elaboravit. Editi. Colon.

sçait qu'il n'a pas toujours pris, soit affectation ou bonne foi de sa part, les précautions nécessaires pour distinguer les véritables écrits des Peres de l'Eglise, de ceux qui sont supposés sous leur nom : sur tout lorsque ces derniers offrent des choses, qu'il présumoit être favorables aux sentimens des Théologiens de sa Communion. Mais laissons là Bellarmin, & retournons à notre sujet.

Drusius, & ses partisans, au nombre desquels il faut mettre Walton, soutiennent que Galatin Auteur du seiziéme siécle est le premier qui ait introduit parmi nous la leçon de Jehovah qu'ils regardent non-seulement comme destituée de fondement dans l'usage actuel, mais encore comme absolument contraire à l'ancienne prononciation de ce nom. Il y a toutefois de savans Critiques, tels que Gataker, Leusden, Hiller, & le P. Souciet (t)

(t) Gataker. in Dissertatione quam suprà laudavimus Joann. Leusden. Philologic. Hebræ. Dissertati. XXVIII. XXIX. & XXX. à pag. 295. ad. 318. Tom. III. Hiller. de Arcano. Kethib. & Ker. Lib. I. cap. 12 & 13. Souciet Dissertati. critique sur le nom de Dieu Jehovah à pag. 233. ad. 294.

qui prennent en main la cause de Galatin, & défendent cette leçon qu'ils prétendent être la veritable; comme étant la plus conforme à l'analogie de l'Hébreu. Si les preuves qu'ils apportent pour établir leur opinion ne fourniſſent pas une entiere conviction : au moins ſont-elles capables de balancer celles qu'on produit dans le parti opposé. Cependant il ſemble d'autant plus difficile de déterminer préciſément la maniere dont ce nom ſe prononçoit anciennement, que l'interdiction qui impoſe aux Juifs l'obligation de ne le pas proférer, ſubſiſtoit long-temps avant la naiſſance de J. Chriſt.

Ils avoient une grande vénération pour le nom en queſtion, qu'ils s'imaginoient être plus ſaint que les autres dénominations qui ſervoient à déſigner le vrai Dieu; parceque la ſignification de celles-ci n'étoit que relative ſoit aux attributs de la Divinité ou aux effets de ſa puiſſance : au lieu que le mot Jehovah marquoit ſon eſſence. De célebres Rabbins; entr'autres R. Aben Eſza, R. Kimchi, R. Abarbanel, & R. Béchai (*tt*)

(*tt*) R. Abrab. Aben Eſr. R. David.

observent que l'analogie grammaticale de trois lettres de ce mot, *jod*, *he*, *vav* comprend en soi les trois parties intellectuelles, du temps auquel Dieu commande: ce qui constitue son éternité; c'est à-dire le passé, le présent, & l'avenir. Il semble pourtant que l'usage de ce nom n'avoit point été défendu aux Juifs dans les premiers temps; puisque l'Ecriture ne parle d'aucune interdiction expresse à cet égard, & qu'on n'y lit rien, qui puisse formellement donner lieu de le croire. Ce ne fut que dans la suite qu'on restreignit, si j'ose parler ainsi, la prononciation de Jehovah dans les bornes du Sanctuaire, où l'on pouvoit seulement le proférer, comme Philon en convient (*u*). Maimonide nous apprend que ce privilege n'appartenoit qu'aux Prêtres (*w*), & particulierement au Grand Sacrificateur qui le prononçoit tous les ans, le jour que l'on célébroit la fête des Ex-

---

mch. R. Isaac. Abarbanel, & R. Bechai. Commentari. in Exod cap. 3. ℣. 14.

(*u*) Phil. in vitâ Mosis, Lib. III. pag. 519. Editi. Genev.

(*w*) Maimonid. Moreh. Neboukim. par. 1. cap. 61. 62. & seqq.

piations (*x*) : de-là vient que Joséphe (*xx*) témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. La tradition des Juifs, qui nous a été conservée par les Thalmudistes porte ; que le chant des Prêtres empêchoit d'entendre ce nom, que d'ailleurs le Souverain Sacrificateur prononçoit avec une extrême rapidité (*y*). Il n'y a point d'excès, où les Juifs n'ayent depuis poussé à ce sujet la superstition. On infligeoit, si on les en croit, la peine de mort à quiconque osoit violer la défense qu'on avoit faite de prononcer le nom de Jehovah. Le Thalmud fournit un exemple bien sensible de la rigueur qu'on exerça contre un Juif, qui pour avoir proféré ce mot par ses lettres, avoit été condamné à être brûlé avec sa femme. (*z*) On étendit aussi la punition sur sa fille qui fut prostituée. Mais cette aventure a tout l'air d'être un de ces

---

(*x*) Mischnah. in Massechet. Thamid. cap. VII. & Joma. cap. VI.

(*xx*) Josehp. Antiquit. Judaic. Lib. II. cap. 5.

(*y*) Thalmud. in Massech. Kiddouschim. cap IV.

(*z*) Thalmud. in Massechet Abodah. Zarah.. cap. I.

contes si familiers aux Rabbins qui se plaisent singulierement à débiter des impertinences. Quoiqu'il en soit, cette interdiction est devenue un des articles fondamentaux de la Religion Judaique; car les Thalmudistes (*a*) & Maimonide (*b*) d'après eux décident que celui qui prononce le nom de Jehovah par ses lettres doit s'attendre à n'avoir aucune part à la vie éternelle. C'est pourquoi les Juifs, toutes les fois que le Jehovah se rencontre dans l'Ecriture, lisent à la place de ce mot *Adonai*, & lorsque ce dernier terme est dans le texte hébreu réuni au Jehovah qu'il précede (*Adonai Jehovah*) ils substituent à celui-ci *Elohim*, & disent *Adonai Elohim*. Comme le *hé* est une des lettres que contient le nom Jehovah, quelque Rabbins ont porté le scrupule, jusqu'à la changer conventionnellement entre eux, en celle du *Koph*; de sorte qu'ils ont écrit *Elokim*, au lieu d'*Elohim*.

Il faut encore remarquer que les

(*a*) Thalmud. in Massechet. Sanhedrin. cap. XI.

(*b*) R. Maimonid. Jad. Chazakah. in halach. Berachot. Lib. II. cap. 7.

Septante n'ont pas autrement interprété le mot Jehovah, que par le terme grèc Κύριος ; dont la signification répond exactement à celle de l'Hébreu *Adonai.* Il n'y a pas lieu de douter, que comme ils étoient Juifs, ils n'ayent agi en cela par un semblable motif. Aquila, Théodotion & Symmaque ont conformément aux Septante employé le même mot grèc pour exprimer le nom de Dieu. L'Auteur de la Vulgate l'a traduit également par le mot *Dominus,* & la version Syriaque l'a semblablement rendu par l'expression *Morio* qui signifie le *Seigneur* en cette langue. Il paroit même par les fragmens qui restent des Héxaples d'Origene, recueillis en dernier lieu par D. Montfaucon, où l'Hebreu étoit écrit en caractères grècs, que dans tous les endroits, où le terme Jehovah se trouvoit dans le texte original, il y avoit substitué celui d'*Adonai.* C'est ce mot ineffable, que les Juifs appellent simplement *ha Schem*, le nom par excellence, sans le désigner par les lettres dont il est formé. Les Samaritains ne s'éloignent pas d'eux en cela ; puisque pour exprimer le nom ineffable de Dieu, ils employent aussi le mot *Schema*, le même que *Schem*, n'y

ayant de différence que dans la termi-naison, sans rien ajouter davantage. C'est l'observation de M. Reland (c) qui la confirme par le témoignage des lettres, que Ludolf avoit reçues de ces Sectaires Juifs. Les Rabbins joignent encore à ce nom de Dieu, d'autres termes qui le caractérisent particuliérement; comme ceux de *Schem Hammiou-chad*, ou de *Schem Hamphorasch, le nom propre* de Dieu, ou *le nom séparé*, ou *à expliquer*, & de *Schem Schel àrbà othioth le nom composé de quatre lettres*, dont la signification est la même que celle du *Tetragrammaton* Grèc. Plusieurs d'entre eux, pour donner quelque fondement à cette pratique superstitieusé qui interdit aux Juifs la prononciation de Jéhovah, alleguent des passages de l'Ecriture, par lesquels ils prétendent l'autoriser. Mais celui du Lévitique (d) ne prouve rien en leur faveur; puisqu'on y lit seulement, que *quiconque blasphemè le nom de Dieu doit être mis à mort: Nok b Jéhovah moth jou-*

(c) Adriani Relandi Micella. Dissertatio-nes, quarum VII. de Samaritanis sermonem habet. Vide. pag. 32.

(d) Levitic. cap. 24. ℣. 16.

math. Car le verbe *Nakab* signifie *proférer avec blasphême*, & l'Auteur de la Vulgate l'a fort bien traduit *qui blasphemaverit nomen Domini, morte moriatur.* Quant à cet autre passage de l'Exode (*e*) où Dieu dit à Moyse, que Jéhovah *est son nom dans tous les siécles*; *Schémi le ôlam*; Galatin les accuse (*f*) de falsifier le texte hebreu pour appuyer leur opinion; de sorte qu'ils changent le *Cholem* en *Patach*, & comme ce mot vient de la racine *âllam cacher*, ils lisent au lieu de *lè ôlam in sæculum*, *lè âllem ad abscondendum.*

Si l'on s'attachoit à cette ponctuation, il en résulteroit que Dieu auroit dit à Moyse, que Jehovah étoit son nom qui dévoit être caché. Dès qu'on se donne la liberté de faire de semblables changemens pour détourner la signification des paroles du texte hébreu, il n'y a point d'explication qu'on ne vienne à bout d'accréditer. Nous ne disconviendrons pas que bien des Juifs n'abandonnent cette interprétation, pour suivre la premiere dé-

(*e*) Exod. cap. 3 ỳ. 15.
(*f*) Galatin de Arcan. Catholic. Veritat. Lib. II. cap. 10. pag. 78. Edit. 1603.

terminée par les Massorethes, laquelle est conforme aux anciennes versions de l'Ecriture. Il paroit cependant que dans les commencemens, ce nom ne fut point tellement ineffable qu'il n'ait été connu des nations étrangeres. C'est le sentiment de Selden (g) & de M. Fertand (gg) : & ce premier a pris à tâche d'en établir la vérité par des exemples qui ne permettent pas d'en douter. Il est même vraisemblable selon lui, & M. Huet (h) que Pythagore avoit puisé chez les Juifs l'idée des propriétés mystérieuses de son nombre de quatre appellé en grèc *Tetras*, ou *Tetractus*, qui semble manifestement tirée de celles que renferme le mot Jehovah composé de quatre lettres. Lucien (i), Sextus Empyricus (k), Jamblique

(g) Selden. de Diis. Syris. Syntagm. II. cap. I. pag. 208 & 210.

(gg) Ludovic. Ferrand. Annotation. in Psalm. VIII. pag. 185.

(h) Selden. de Jur. Natural. & Genti. Lib. I. cap. 18. & Hueti. Demonstrat. Evangelic. propositi. IV. cap. 2. n. 8. pag. 53. editi. Francofurt. Ann. 1722.

(i) Lucian. Pro laps. inter. Salutand. pag. 471.

(k) Sext. Empyric. advers. Mathematic. Lib. IV. pag. 106. & Lib. VII. pag. 154.

(l), Macrobe (m), S. Grégoire de Nazianze (n), & Hieroclés (o), rapportent que les Sectateurs du Philosophe Grèc, avoient coutume de jurer par ce nombre sacré de quatre, qui passoit dans leur esprit pour être doué de toutes les perfections, & qui selon eux étoit *la source de vie, & le fondement de l'Eternité*. Sextus Empyricus, & Hierocles, conviennent que les Pythagoriciens désignoient par là Dieu lui-même. L'Auteur de leur Secte le nommoit le nombre des nombres ; parceque tout subsistant dans l'Univers par les décrets éternels de la Divinité ; il est certain que le nombre dans chaque espece des choses existantes, dépend de leur cause : d'où il faut conclure que Dieu est le premier nombre. On ne doit pas ignorer que d'anciens Ecrivains racontent que Pythagore, avoit pris plu-

(*l*) Jamblich. in vitâ Pythagor. Lib. 1. cap. 28 & 29.

(*m*) Macrobi. in Somni. Scipion. exposit. Lib. 1. cap. 6.

(*n*) Gregor. Nazianzen. Orati. XLIV. pag. 705. editi. Paris. 1630.

(*o*) Hierocl. Commentari in Aure. Carmin. Pythagor. pag. 217 & 225. Edit. Parisiens. Ann. 1583.

ſieurs dogmes importans de la Théologie Judaïque, & les avoit tranſmis à ſes Sectateurs. La vérité de cette circonſtance eſt certifiée par Hermippus cité par Joſephe (p) & par Origene (q). Cet hiſtorien grèc qui fleuriſſoit du temps de Ptolomée Evergete le troiſiéme Roi d'Egypte, avoit écrit la vie de ce Philoſophe. S. Clément d'Aléxandrie, (r) & Euſebe ont d'après une lettre du Juif Ariſtobule adreſſée à Ptolomée Philometor, fait mention de cette même particularité, qui concerne la Philoſophie de Pythagore. S. Ambroiſe (t) de qui on l'apprend encore, ajoute de plus qu'eux, que ce Philoſophe étoit Juif d'origine. On ne ſçait d'où ce Pere latin a tiré cette circonſtance, qui n'eſt fondée ſur aucune apparence de vérité. Il ne faut donc pas être ſurpris après

(p) Hermipp. apud. Joſeph. Contr. Appion. Lib. 1. pag. 1046.

(q) Idem. apud Origen. Contr. Cels. Lib. 1. pag. 13.

(r) Clem. Alexandrin. Stromat. Lib. 1. pag. 342.

(s) Euſebi Præparat. Evangelic Lib. XIII. cap. 12.

(t) Ambroſi. ad Irenæ, Epiſtol. XXVIII. Claſſ. 1. editi. Benedict.

cela

cela que S.Justin, (u) Tertullien (x) & d'autres Peres de l'Eglise, ayent crû que les Prophetes avoient été la source où les Poëtes Payens & les Philosophes, n'avoient pas moins puisé leur doctrine sur l'immortalité de l'ame, les récompenses & les peines éternelles, que sur la contemplation des choses céléstes. Pythagore eut non-seulement, selon Josephe, quelque connoissance de la loi des Juifs; mais même il se la proposa pour modele, & fut en bien de choses zélé imitateur de ce qui se pratiquoit chez ce peuple. Ainsi Lactance (y) qui avoue que Pythagore touché du désir de chercher la vérité, avoit voyagé chez les Egyptiens, les Mages & les Perses, pour s'instruire de la Religion, & des mœurs de ces Nations, dit sans fondement que le Philosophe Grèc n'eut aucun commerce avec les Juifs, chez qui cette vérité se trouvoit alors; quoiqu'il eût pû beaucoup plus aisément aller en Judée. Mais il n'étoit pas nécessaire que

(u) Justin. Apologi. II. pag. 81. & 82.
(x) Tertullian. Apollogetic. cap. XLVII.
(y) Lactanti Institution. Divin. Lib. IV. cap. 2.

Pythagore y entreprit un voyage ; pour conférer avec les Juifs ; puisqu'il y avoit encore une partie de ce peuple dispersée, soit en Egypte, soit à Babylone, du temps que celui-ci parcouroit ces différentes Contrées. Il dût par conséquent se présenter assez d'occasions qui lui permirent de converser avec les Juifs répandus dans ces Régions, pour connoître leur doctrine, & profiter de ce qui pouvoit contribuer à perfectionner sa Philosophie. On sçait d'Apulée (z), de Jamblique (a) & du Syncelle (aa) que Pythagore étoit encore en Egypte, où il demeuroit depuis quelque années, lorsque Cambyse conquit ce Pays, & qu'étant fait prisonnier par les Soldats de ce Prince, il fut envoyé avec les autres captifs à Babylone. C'est-là qu'il eut de fréquens entretiens avec les Mages, auprès desquels il sçût si bien s'insinuer, que ceux-ci lui apprirent tout ce qui traite des choses Divines, & l'initierent

(z) Apulei. Florid. pag. 791. & 6793. editi Parisi. 1688.

(a). Jamblicus in vitâ Pythagor. Lib. 1, cap. 4.

(aa) Syncell. Chronographi. pag. 210.

dans les mysteres qui y appartiennent. Cette expédition de Cambyse arriva sur la fin de la 3e. année de la LXIII. Olympiade & la 525e. avant l'Ere Vulgaire. Pendant un séjour de douze ans que Pythagore fit à Babylone, suivant Jamblique, il y devint disciple d'un certain Zabratus qui au rapport de Porphyre (b) le purifia des souillures de sa vie précédente, & lui enseigna ce qui concerne la nature, & les principes de l'Univers. Le Juif Menasse Ben Israël (bb) qui a été suivi de quelques Critiques, s'est imaginé que ce Zabratus, ou Zaratus dont parle Porphyre, & nommé Nazaratus par Clément d'Alexandrie, ou Zaratus par S. Cyrille Evêque de cette ville (c), étoit le même que le Prophete Ezéchiel. Cette opinion ne paroit point à Selden dépourvue de vraisemblance.

(b) Porphyrius in Vitâ ejusdem. pag. 15. nov. editi. Amstelodamens. quam V. C. Kusterus accuravit.

(bb) Menasse. Ben. Israël. de Immortalit. anim. Lib. IV. cap. 21. pag. 171.

(c) Clem. Alexandrin. in Libro. citato. & Cyrill Alexandrin. Contr Julian. Lib. IV. pag. 133.

Cependant il semble difficile de l'accorder avec l'exacte chronologie. Car Ezéchiel eut sa premiere vision prophétique dans le cours de la 5e. année depuis qu'il avoit été transporté à Babylone avec Jehoïakim (cc). Comme il n'est plus question de lui après la 27e. année de la captivité de Jehoïakim; (d) celle précisément, où ce Prophete place la prise de Tyr par Nabuchodonosor, assignée à la 571e. avant l'Ere Chrétienne; quand on prolongeroit sa mort 40. ans après ce dernier évenement, quoique pourtant il ne soit nullement probable qu'il ait vécu jusque-là, il ne pourroit pas encore atteindre la 525e. année avant J. Christ. Quelques-uns des Modernes, entr'autres le Docteur Hyde (e),& d'après lui le Docteur Prideaux (ee) ont entendu par ce Zabratus le fameux Zoroastre. Il est vrai qu'Apulée veut que Pythagore ait été disciple de ce Législateur des Ma-

---

(cc) Ezechi. cap. 1. ℣. 2.

(d) Idem. cap 29. ℣. 17.

(e) Thom. Hyde. Histori Religion. Veter. Persar. cap. XXIV. pag. 309.

(ee) Prideaux Histoir. des Juifs Liv. IV. Tom. 2. pag. 69. editi. Amsterd. 1728.

ges. Mais ce sentiment est susceptible d'une grande contestation, à moins qu'on ne suppose deux Zoroastres, dont le premier aura été le Fondateur de la secte des Mages, & le second le Réformateur de leur Religion ; de sorte qu'ils auront tous deux fleuri à différens temps l'un de l'autre. Car il est indubitable comme l'a montré M. Moyle qui a combattu l'opinion de Prideaux son parent, que le premier Zoroastre chef des Mages a précédé de plusieurs siécles le regne de Darius Hystaspide, sous qui peut-être un personnage du même nom conçut le projet de réformer le culte de cette Secte. En effet la plûpart des Historiens Persans font vivre un Zoroastre du temps de ce Monarque, & Agathias (*f*) rapporte que c'étoit le sentiment de ceux de cette Nation.

(*f*) Agathi. Histori. Lib. II. pag. 62. editi. Paris. Ann. 1660.

REMARQUE HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

Sur les moyens de concilier la diversité du témoignage des Anciens dans les dates qui tendent à constater une même époque, pour servir de confirmation à ce qui a été dit touchant la façon d'accorder la différente maniere dont on a compté les années du regne de Gélon.

LE but que je me propose ici est de rapporter quelques exemples des contradictions apparentes nées de la diversité des dates employées par les Anciens, pour constater le commencement & la durée du regne des Princes dont ils parlent. J'exposerai en même temps les moyens que leur récit offre de les lever par les voyes de conciliation. Ils serviront à confirmer

la vérité de ce que j'ai marqué relativement à l'accord que reçoit la différence des époques, d'où l'on a compté les années de la Souveraineté de Gélon à Syracuse.

Je commencerai par Ptolomée Soter fils de Lagus, & le premier des Princes de son nom, lequel régna de l'aveu de la plûpart des Ecrivains, 40 ans en Egypte (a) & non 35 comme Tertullien (b) a tort de l'écrire. Cependant Ptolomée borne à 20 ans le regne de ce Prince dans son Canon Astronomique. (c) Si Tertullien est tom-

---

(a) Clem. Alexandri. Stromat. Lib. 1. Eusebi Chronic. Græc. pag. 177. Epiphani. de Mensur. & ponderib. n. 12. pag. 168. Tom. 11. Prosper. Chronic. insertum in Lection. Antiqu. Canisi. pag. 270. Tom. 1. Edit. Jac. Basnage. Isidor. Hispalens. Chronic æt. v. pag. 266. Bed. de Sex. Ætat. mund. pag. 182. Tom. 11. Syncell. Chronograph. pag. 266. Nicephor. Chronographi. Compendi. pag. 599. Ado Viennens. Chronic. v. pag. 487. Chronic. Paschal. pag. 171. Cedren. Compendi. Historiar. pag. 162. Tom. 1. Zonar. Annal. Lib. IV. pag. 199. Tom. 1.

(b) Tertullian. advers. Judæos. cap. VIII. pag. 190.

(c) Ptolemæ. in Canon. regum.

bé dans l'erreur à ce sujet, il sembleroit que Ptolomée qui vivoit dans le second siécle, n'auroit pas commis une moindre faute. Il ne dit pourtant rien qui ne soit très conforme aux témoignages historiques; parceque il n'a commencé à compter les années du régne de Ptolomée, que depuis que ce Prince fut proclamé Roi. On sçait qu'Alexandre le Grand ayant fini ses jours à Babylone, ne s'étoit point nommé de successeur : de sorte que les Généraux de son armée s'approprierent la principauté des différentes Provinces conquises par ce Prince. (*d*) Comme leur dessein étoit de s'ériger en autant de Souverains des Pays; dont le Gouvernement leur échût, & où ils alloient établir leur séjour : ils craignirent que si Perdicas à qui Alexandre avoit en mourant laissé l'anneau Royal, étoit muni de la puissance absolue, il ne se réservât le fruit des conquêtes d'Ale-

(*d*) Diodor. Sicul. Bibliothec. Lib. XVIII. Quint. Curti. Histori. Alex. Magn. Lib. X. cap. 25. Arrian. de Reb. post. Alexandri obitum gestis apud. Photi. in Bibliothec. Græc. cod. LXXXII. Justin. in Epitom. Trog. Pompe. hihori. Lib. XIII.

xandre & n'envahît cette Monarchie universelle. C'est pourquoi il s'éleva parmi eux de vives dissensions par rapport à l'élection qu'on vouloit faire d'un Roi, plûtot à la vérité pour la forme, & pour le nom, que pour l'autorité. Enfin après bien des contestations, les suffrages se réunirent en faveur de Philippe Aridée frere naturel d'Alexandre. L'imbécilité de son esprit fut précisément la raison pour laquelle on fixa le choix sur lui d'un consentement unanime. On confia la personne de ce Prince à Perdicas, qui lui servit de Tuteur, & qu'on établit Régent du Royaume. On convint aussi dans cette assemblée, que si Roxane qui étoit grosse de sept ou huit mois avoit un fils, il seroit joint à Aridée, & placé sur le Thrône avec lui. Les uns & les autres crurent qu'il ne leur seroit pas difficile, à l'ombre de cette Royauté de balancer mutuellement leur pouvoir, & en cas que l'ambition de quelqu'un d'entr'eux vint à éclater, d'en arrêter les progrès en lui ôtant par là les moyens de la satisfaire.

Peu de temps après Roxane étant accouchée d'un fils, qu'on appella Alexandre Ægus; il fut aussi-tôt asso-

cié à Philippe. On le déclara Roi avec ce dernier, & les ordres s'expédierent au nom de ces deux Princes. Aridée ayant selon Diodore, (e) possédé le vain titre de Roi pendant six ans & 4 mois, dont deux s'étoient passés sous le ministere de Perdicas, & les autres sous celui de Polysperchon, perdit la vie par les menées d'Olympias mere d'Alexandre. Ægus ne lui survêcut pas long-temps : Car six ans après, Cassandre le fit mourir secrettement avec sa mere dans le Chateau d'Amphipolis où il les tenoit renfermés. Quant aux douze années de Regne, que Ptolomée lui donne dans son Canon Astronomique, il les faut compter depuis celle où il reçut la naissance, comme l'a fort bien observé Dodwel (f), & de cette maniere il ne manque rien à l'exactitude du calcul. L'époque de la Royauté de Philippe Aridée est constatée par une Ere, qui porte le nom de ce Prince, & que les anciens Astronomes ont employée pour supputer le temps écoulé depuis la mort d'Alexandre le

(e) Diodor. Sicul. Lib xix.

(f) Dodwell. Dissertat. de Dicaearch. pag. 37.

Grand. Plusieurs d'entre les Grècs, & les Latins ont confondu cette Ere avec celle des Lagides, qui n'a eu lieu que 19 ans plus tard, & dont Ptolomée l'a distinguée. Elle répond suivant le même Ecrivain (g), & Théon le Mathématicien (h) à l'an 424 de l'Ere de Nabanassar. Les années de cette derniere ne composent que 365 jours, ainsi que les années Egyptiennes. Elles ont parconséquent 6 heures de moins que les Juliennes qui devancent elles-mêmes l'année Tropique de près de 11 minutes. Car selon les calculs astronomiques les plus exacts, elle ne contient que 365 jours, 5 heures, 48 m. 55 s. si l'on réduir ces 424 ans en années Juliennes, & si l'on multiplie 6 heures par leur nombre, elles feront 106 jours. Il ne restera donc alors pour la somme totale que 413 années Juliennes, & 259 jours. Or la mort d'Alexandre le Grand étant arrivée dans la 1e. année de la CXIV Olympiade, 324. ans avant J. Christ, elle détermine la supputation des années qu'il y a de-

(g) Ptolemæ. Almag. Lib III. cap. 8.
(h) Théon. Canon. apud Petavium. in Rationari Tempor. Pars. II. Lib. III. cap. 15.

puis la 1e du regne de Nabonassar, jusqu'à l'Ere Vulgaire. Car en joignant ces 324 ans, aux 423,259 jours de l'Ere de Nabonassar, on trouvera que celle-ci usitée jusque-là dans l'Orient, précéde la Chrétienne de 747 ans 259 jours. Censorin qui fleurissoit vers l'an 238 de J. Christ sous l'Empereur Gordien le jeune, parle aussi de cette Ere de Philippe ; puisqu'il compte depuis ce Roi, ou la mort d'Alexandre le Grand, un intervalle de 562 ans, jusqu'au siécle où il vivoit (i). Il ne faut qu'ajouter 248 ans à 324 pour avoir le nombre complet des 562. Les Généraux Grècs à qui les différens Royaumes formés du démembrement de l'Empire d'Alexandre, étoient tombés en partage, se voyoient enfin maîtres absolus des Etats où ils résidoient, & dans la possession desquels ils ne s'étoient affermis, qu'après avoir soutenu plusieurs guerres les uns contre les autres. Ce fut dans la 3e. année de la CXVIIIe. Olympiade, environ 306 ans avant J. Christ que Ptolomée, Seleucus, & Lysimaque se qualifierent du nom de

(i) Censorin. de die Natal. cap. XIX. Edit. Manut.

Roi, à l'exemple d'Antigone qui avoit été le premier d'entre-eux à se l'approprier, après le succès que les armes de son fils Démétrius avoient eu à Salamine Capitale de l'Isle de Chypre, qu'il enleva à Ptolomée. Ils prirent tous quatre alors, selon Diodore (k), ce titre qu'ils n'avoient osé porter pendant la vie d'Aridée & d'Ægus, de peur de contrevenir au traité qu'ils avoient fait, & par lequel ils s'étoient engagés à reconnoître pour Roi une personne du sang d'Alexandre : quoique les Provinces dont ils avoient le gouvernement, ne fussent pas moins sous leur domination qui ne différoit de la Royauté que par le nom. La mort de ces deux Princes fit cesser les obstacles qu'on n'eût point assurément manqué de leur opposer, s'ils avoient voulu avant cette circonstance prendre la qualité de Roi. Il faut observer que Ptolomée l'Astronome commence à marquer les années du regne de Ptolomée fils de Lagus, depuis celle qui suit immédiatement l'époque de cette qualification : parce qu'Antigone fier

(k) Diodor. Sicul. Lib. xx.

de sa derniere victoire, ayant entrepris une expédition en Egypte dans le dessein de dépouiller Ptolomée de ce Royaume: comme elle lui réussit mal, il se trouva obligé de retourner en Syrie, après avoir perdu beaucoup de soldats par terre, & beaucoup de vaisseaux par mer: ce fut la derniere attaque, que Ptolomée eut à essuyer pour la Couronne d'Egypte, & elle contribua à lui en assurer la possession, par la maniere habile & prudente dont il s'y conduisit. C'est pourquoi Ptolomée l'Astronome est parfaitement d'accord avec la vérité historique, quand il ne donne que 20 ans de regne à Ptolomée fils de Lagus. En effet il ne s'est écoulé que cet intervalle depuis la 4e. année de la CXVIIIe. Olympiade, où Ptolomée s'affermit tout-à-fait dans la Royauté, jusqu'à la 1e. année de la CXXIVe. Olympiade, où il abdiqua en faveur de Ptolomée Philadelphe son fils, qu'il mit sur le Thrône un ou deux ans avant que de mourir. On ne sçauroit dire absolument que les Ecrivains qui prolongent le regne de Ptolomée Soter jusqu'à 40 ans, se soient trompés à cet égard; parce qu'ils en ont daté le commencement depuis la mort d'A-

lexandre le Grand, après laquelle il fut pourvû du gouvernement d'Egypte. Il en est de même pour le regne de Seleucus Nicanor. Ce Prince le premier des Rois de Syrie à qui elle échût en partage avec la Perse & la Babylonïe, comme la Macédoine & la Grèce à Cassandre, la Thrace à Lysimaque & l'Asie à Antigone, regna 32 ans de l'aveu général des Anciens, & entre-autres de Sulpice Severe (*l*) & du Syncelle (*m*).

Cela vient de ce qu'ils ont supputé les années de son regne depuis la rentrée de ce Prince dans Babylone, d'où il avoit été d'abord chassé par Antigone, & où il ne tarda pas à se rétablir par la voye des armes, après la défaite de Démétrius fils d'Antigone à la Bataille de Gaza ville de la Palestine. Ce rétablissement de Seleucus dans Babylone, est placé par Eusebe 12 ans après la mort d'Alexandre le Grand (*n*), ce qui revient à la 1e. année de la CXVIIe Olympiade, 312 ans avant J.

(*l*) Sulpiti. Sever. histori. Sacr. Lib. II.

(*m*) Georg. Syncell. Chronograph. in loc. cit.

(*n*) Eusebi. Demonstrati. Evangelic. Lib. VIII. cap. 2.

Christ. Il est encore constaté par une autre Epoque que le même Auteur nous fournit, en comptant 248 ans depuis la 1e. année de la Monarchie de Cyrus, jusqu'à cet évenement. Or Cyrus ayant transféré l'Empire des Medes aux Perses, l'an 560 avant J. Christ; si l'on réunit 312 à 238, la somme des 560 ans sera complette. Si la supputation se fait depuis la 1e. année de la CXVII. Olympiade, jusqu'à la 4e. année da la CXXIVe, la 281e. avant J. Christ, où Seleucus victime de son excessive ambition périt dans une embuscade que lui dressa Ptolomée Ceraunus frere de Philadelphe; elle comprendra précisément l'espace de 31 ans complets : de sorte que la 32. année commençoit quand il fut tué. Appien néanmoins veut que ce Prince ait regné 42 ans (o). Le temps où cet Historien Grèc fixe l'Epoque de la Royauté de Seleucus, remonte par conséquent 11 ans au-delà de celui où elle est placée par le commun des Ecrivains. Mais il ne s'est écarté de ce senti-

(o) Appian. in Syriac. pag. 129.

ment unanime pour la durée du regne de Seleucus, qu'en ce qu'il l'a commencé quelque mois depuis la mort d'Alexandre le Grand, après laquelle ce Général eut d'abord sous sa dépendance la Province de Babylone, qui lui avoit été assignée pour son partage. En ayant été dans la suite dépouillé par Antigone, il ne la recouvra que l'an 212 avant J. Christ. La rentrée de ce Prince dans Babylone donna naissance à la nouvelle Ere des Seleucides, qui fut depuis en usage dans l'Orient. Si l'on ajoute les 11 ans aux 31 qui se sont écoulés depuis la 1e. année de la CXVIIe. Olympiade, jusqu'à la 4e. année de la CXXIVe ; on trouvera le nombre de 42 ans accomplis. Seleucus ne s'est pourtant à l'imitation des autres Généraux Grècs, qualifié du titre de Roi, que dans le cours de la 305e. année avant l'Ere Vulgaire. En ne comptant donc le commencement de son regne que depuis cette Epoque, il doit se réduire à 24 ans. Au reste c'est avec raison que le savant Marsham a remarqué par rapport à ce peu de conformité des Auteurs & à cette confusion dans la chronologie des

Grècs, qu'ils ne se picquoient rien moins que d'exactitude dans cette matiere, jusqu'à Alexandre & même en-deçà (p). On peut avancer hardiment, que les ouvrages des Historiens qui ont écrit après l'Ere Chrétienne, ne sont point exempts d'un semblable défaut. Nous en avons un exemple aussi sensible, pour ce qui concerne l'Empereur Julien, que pour Gélon, de Ptolomée Soler & Seleucus. Eutrope prétend que Julien est mort dans la septiéme année de son regne. (q) Quoique de l'aveu des autres Ecrivains il n'ait regné qu'un an, & sept ou huit mois. Il est vrai que le Rheteur Libanius contemporain de cet Empereur, & son favori dit expressément dans l'oraison funebre qu'il a composée sur la mort de Julien, que ce Prince atteignit la 3e. année de son regne (r) de sorte qu'il est manifeste par-là qu'elle n'étoit pas révolue : en

(p) Marsham. Can. Chronic. Ægyptiac. Lib. II. Sæcul. IX. pag. 144. Editi. Lips.

(q) Eutropi. Breviari. Histori. Roman. Lib. X.

(r) Libani. orati. X. Tom II.

quoi l'ont suivi *Socrate* (*rr*), Jean Malela (*s*), Nicéphore Patriarche de Constantinople (*t*), Theophane (*u*), Cedrene (*x*), Constantin Manassés (*y*), Glycas (*z*) & Nicéphore Calliste (*a*).

Mais cela vient de ce qu'ils ont marqué le commencement du regne de Julien depuis l'année, où ses Soldats le proclamerent Auguste à Paris. Ce qui arriva dans la 360e. de l'Ere Chrétienne, un an avant que Constance eût terminé sa vie. Car ce Prince ne se vit seul en possession de l'Empire, que dans la 361e. année de J. Christ, & il périt en

(*rr*) Socrat. histori. Ecclesiastic. Lib. III. cap 21.

(*s*) Joann. Malel. Chronograph. ab Hodio edit. pars II. Lib. XIII. pag. 14.

(*t*) Nicephor. Chronographi. compendiari. pag. 402.

(*u*) Theophan. Chronographi. pag. 39.

(*x*) Cedren. Histori. Compendi. pag. 307. Tom. I.

(*y*) Constantin. Manass. Compendi. Historic. pag. 49.

(*z*) Glyc. Annal. pars. IV. pag. 253.

(*a*) Nicephor. Callist. histor. Ecclesiastic. Lib. X. cap. 35.

combattant contre les Perses dans le cours de la 363e. Eutrope ne s'est éloigné du sentiment des uns & des autres, qu'en ce qu'il à commencé à supputer les années du regne de Julien, depuis que celui-ci fut fait César par Constance, qui au rapport de ce Prince lui-même (b), d'Ammien (c) & de Zosime (d), le pourvût en même-temps de la Souveraineté des Gaules. Socrate (e) & Nicéphore Calliste (f), conviennent que depuis l'élévation de Julien à la dignité de César, fixée par Idacius (g) au VIIIe. jour des Ides de Novembre, vers la fin de la 355e. année, jusqu'à la mort de cet Empereur, il s'est en effet écoulé 7 ans. Notre histoire fournit

---

(b) Julian. Epistol. ad Sen. Populique Atheniens. pag. 508.

(c) Ammian. Marcellin. Histori. Lib. XV.

(d) Zosim. histor. Lib. III.

(e) Socrat. histori. Ecclesiastic. Lib. III. cap. 21.

(f) Nicephor. Callist. loco. citato.

(g) Idaci. Fast. Consular. à Jacob. Sirmondo in lucem prolati. Videsis Tom. III. Oper. varior. quæ Vir Eruditissimus juris publici fecit. pag. 262. editi. Venetii. Ann. 1728.

elle-même un exemple à peu-près pareil pour ce qui regarde la durée du regne de Dagobert I. Fredegaire Auteur du Supplément à l'Histoire de France écrite par Grégoire Evêque de Tours (h, l'Historien des Gestes de ce Prince (hk), & le Moine Aimoin (i), racontent queClotaire-II. 6 ans avant sa mort associa son fils Dagobert à l'Empire, & le fit Roi d'Austrasie vers la 622e. année de l'Ere Chrétienne. Les uns & les autres disent également Que Dagobert mourut dans la 16e. année de son regne (k). Or c'est une question fort agitée parmi les Savans, s'il faut commencer ces seize ans depuis l'association de Dagobert à la Royauté; ou depuis qu'il en jouit seul après la mort de son pere. Si l'on se détermine en faveur du premierparti, Dagobert auroit en ce cas régné 22 ans, de sorte que Fredegaire, & Aimoin n'auroient

---

(h) Fredegari. appendix. ad histori. Francor. cap. XLVII.

(hk) DeGest. Dagobert. cap. XLIII.

(i) Aimoin. histor. Francor. Lib. IV. cap. 8.

(k) Fredegari. cap. LXXIX Aimoin. in eodem Libro. cap. 33.

compté les années du regne de Dagobert que depuis la mort de Clotaire II. Il y en a néanmoins d'autres qui prétendent que dans la supputation des 16 ans, on doit y comprendre également ceux de l'association. Ainsi Dagobert proclamé Roi d'Austrasie, auroit regné six ans conjointement avec son Pere, & dix depuis que la Monarchie Françoise fut réunie sous ses loix, après que Clotaire eut fini ses jours. La mort de Dagobert seroit pour lors arrivée dans la 638e. année de l'Ere Chrétienne. Cette opinion la plus communément suivie, a pour défenseurs d'habiles Critiques, tels qu'Hadrien de Valois (*l*), le P. le Cointe (*m*), le P. Pagi (*mm*) & surtout D. Mabillon (*n*), qui a publié à ce sujet une disserta-

(*l*) Adrian. Valesi de Reb. Franc. Lib. XIX. pag. 126 & 127. Tom. III.

(*m*) Cointi. Annal. Ecclésiastic. Franc. subann. Ch. 638. pag. 42 Tom. III.

(*mm*) Pagi. Critica. Historico. Chronologic. Annal. Eccles. Baronii subnexa operi Cl. Purpurati. subann. Ch. 638. n. 10. pag. 320. Tom. XI. editi. Luc. 1742.

(*n*) Mabillon. ad Galesi. Abbat. Dissertati. de Ann. mort. Dagobert. edita. inter veter.



tion particuliere, où il n'a négligé aucune des preuves, qu'il a jugées les plus propres à convaincre d'erreur ceux qui embrassent l'autre sentiment, & qui ne font mourir le Monarque François que l'an 644 de J. Christ. Cependant elles n'ont pas parû si incontestables au P. Chifflet, qu'il n'ait entrepris de les combattre, & d'en produire de son côté d'assez fortes en faveur de ce dernier calcul qu'il justifie (o). Ce n'est point ici le lieu d'examiner lequel des deux partis peut avoir raison. Il me suffit d'avoir rapporté cette circonstance, que l'Histoire de notre Nation fournit, & qui a quelque conformité avec les autres exemples que j'ai crû ne devoir pas passer sous silence, quoiqu'ils soient étrangers à la matiere que je traite. En effet ils servent à prouver que cette inexactitude qu'on remarque si souvent dans le réçit des Anciens, quelques soient les embarras qui en

---

Analect. ejusdem Autoris. pag. 517. & 521.

(o) Petr. Chiffleti. de Ann. Dagobert Dissertatio. subjecta. ad calcem. Histori. Ecclesiastic. Gent. Anglor. Bedæ ab eodem editæ. à pag. 330. ad. 447.

résultent, ne détruit pas pour cela entierement la certitude que peut avoir leur témoignage. Car il ne faut que les rapprocher les uns des autres, & les comparer ensemble ; on verra qu'ils ne se contredisent bien des fois qu'en apparence, & qu'il n'est point impossible de les concilier.

FIN.

TABLE

TABLE
DES MATIERES.

A

C

D

F

G

H

J

P

T

Fin de la Table des Matieres.

PROJET D'UNE HISTOIRE DES JUIFS,

Dont l'Auteur a fait mention dans sa Préface.

L'Ouvrage qu'on annonce ici, comportera plusieurs volumes dont on se flatte de donner les premiers au Public dans quelques années. Comme l'Auteur s'applique à l'étude des langues Orientales, & principalement de la Langue Hébraïque, dont il a tâché de pousser la connoissance jusqu'à pouvoir feuilleter les productions Thalmudiques, & Rabbiniques : une lecture combinée de ces écrits, réunie à celle des Historiens tant Ecclésiastiques que Profanes, ou Mahométans, & des

Peres de l'Eglise, l'a mis en état de le composer. Voici le titre sous lequel il doit paroître : Histoire de la dispersion des Juifs en Orient, c'est-à-dire dans la Babylonie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Perse, & les Pays voisins, & des peuples au milieu desquels ils ont vécu, depuis la ruine de Jérusalem, jusqu'au douziéme siécle. *Elle contiendra la description de tout ce qui est arrivé de particulier dans cet intervale, soit à la forme, ou pour mieux dire à une ombre de gouvernement, dont ils y ont joui; soit à leur religion, après avoir passé successivement sous la domination des Rois de Perse de la Dynastie des Sassanides, & des Califes.*

Ce fut sous celle des derniers, que la Nation Juive établie dans ces Régions Orientales, ayant perdu l'entiere jouissance des Privileges qu'elle y possedoit depuis long-

temps, vit dépouiller ses Princes de la captivité *des titres fastueux qu'ils portoient, & priver de l'autorité absolue qu'on leur avoit permis jusques-là d'exercer sur elle: ce qui obligea ses Docteurs de chercher une retraite dans les différentes parties de l'Europe. C'est-là où finira cette Histoire, qui comme elle est surtout destinée à l'usage des Savans & des Théologiens, sera accompagnée de beaucoup de discussions tant par rapport à la Critique, que par rapport à la Chronologie, & à quelques uns des Dogmes, & des Rites propres au Judaïsme, comparés avec ceux qui sont communs au Christianisme. Conséquemment elle sera utile pour l'Eglise, par le jour qu'elle répandra sur une partie de sa Doctrine. Il suffit de ce simple exposé pour se former une idée de la grandeur du plan de cet Ouvrage, & par cela même de la diffi-*

sulté de son exécution. Ce n'est pas ici le lieu de circonstancier le détail des parties qui entrent dans sa composition. On le réserve pour la Préface que l'on y mettra à la tête, où on aura soin de les spécifier. On sent bien que les recherches profondes, on ose dire immenses, qu'exige un travail de cette nature, demandent plusieurs années pour le conduire à sa perfection.

On doit avertir qu'on auroit tort de s'étonner, de ce qu'on traite une matiere qui fait partie de l'Histoire des Juifs, que nous devons aux veilles de l'Illustre M. Basnage. Comme son plan est plus général, puisqu'il embrasse le récit des évenemens qui sont arrivés aux Juifs soit en Orient ou en Occident, depuis J. Christ jusqu'à son temps: il n'a souvent parlé que d'une maniere fort succincte, des affaires des Juifs en Orient; quoiqu'elles four-

nissent des matériaux assez abondans pour en composer une histoire particuliere, indépendamment de ce qui s'est passé parmi ceux qui s'étoient établis dans l'Occident. On ne sçauroit décider si son but a été de s'étendre principalement sur ce qui regarde leur dispersion dans les Pays Occidentaux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a pas apporté les mêmes soins pour la partie qui concerne les bons ou mauvais traitemens, que cette Nation a essuyés dans les Régions Orientales. C'est pourquoi on a pris à tâche de les décrire avec plus d'ordre, & de les exposer dans un plus grand jour. Car qu'on y prenne garde : on ne trouvera rien de ce qu'il dit sur cet article, de fort suivi ni de fort détaillé. Il pêche même quelquefois par l'exactitude ; de sorte qu'il est tombé dans des fautes assez considérables, qu'on aura occasion de relever : non pas qu'on veuille par-là

affoiblir l'eſtime qu'on doit avoir malgré l'injuſte cenſure de M. de la Croze, & que l'Auteur a lui-même pour l'ouvrage de ce ſavant Theologien, que l'on peut regarder comms un des plus habiles Critiques de ſon ſiécle, & un des plus fermes appuis de la Réforme. D'ailleurs on aura lieu de profiter de quelques-unes de ſes obſervations. Mais malgré la juſtice qu'on lui rend : ce ſeroit mal connoître les bornes de l'eſprit humain, que de croire qu'un ſeul homme ſoit capable en fait d'un travail qui eſt propre à occuper la vie de pluſieurs, de porter tout d'un coup les choſes qu'il a pour objet, à leur dernier dégré de perfection. Au reſte, on ne ſe bornera point à donner une ſimple Hiſtoire des Juifs. On a ſenti que le réçit des évenemens qui y appartiennent, ſeroit trop ſec & décharné dans les circonſtances qu'il nous offre. Cela vient de ce que les Hiſtoriens

Juifs qui sont en très petit nombre, tels que R. Scherira Gaon, *l'Auteur du* Seder Olam Zoutah, R. Abraham Ben Dior, R. Abraham Zacouth, Salomon Ben Virga, R. Gedaliah Ben Jachiah, & R. David Ganz, *ne se sont attachés la plûpart du temps, qu'à marquer le nom des Docteurs de leur Nation, qui ont conduit les Académies, qu'elle avoit fondées en Orient, & de ses Princes de la captivité. C'est ainsi que dans la servitude, où elle s'y voyoit réduite, elle appelloit des espéces de Magistrats qui achetoient du Prince dont ils dépendoient, le droit de gouverner tous les Juifs répandus dans les lieux de son obéissance, qui se faisoient un honneur de les reconnoître pour leurs Chefs. Ils administroient la Justice parmi leurs freres dont ils recevoient les contributions nécessaires*

pour ſoutenir avec éclat leur dignité, & pour payer le tribut que les Rois de Perſe en premier lieu & enſuite les Califes exigeoient deux; de ſorte que toutes les cauſes criminelles & les cas de conſcience, qui ſurvenoient à la Nation, avoient coutume de reſſortir à leur tribunal. Enfin ils régloient avec un plein pouvoir tout ce qui a rapport à la pratique des uſages de la Loi des Juifs, qui influant néceſſairement ſur leur état civil, les ſépare par-là des Peuples Etrangers. Les Ecrivains que je viens de nommer, ont pourtant eu ſoin dans quelques endroits de particulariſer les diſputes qui ſe ſont élevées dans les Ecoles de cette partie de la Nation fixée en Orient, entre les Docteurs qui en ont eu la direction, & ces Princes de la captivité, avec les démelés qui les ont diviſés. On ne pouvoit compenſer ce défaut de ſechereſſe, qu'en

incorporant

incorporant dans cette hiſtoire ; qu'on rendra plus inſtructive, le détail des affaires importantes des Peuples Orientaux, avec leſquels les Juifs ont été mêlés. Ce qui procurera les moyens de lier avec la leur celle des Princes, ſous la dépendance deſquels ils ont vécu, & d'éclaircir l'une par l'autre, à l'exemple du Docteur Prideaux, qui dans ſon Hiſtoire des Juifs, qu'il a commencée un peu avant le regne d'Achaz Roi de Juda, & a finie à la mort de J. Chriſt, a employé cette méthode qu'on a généralement goutée. En effet elle tend à intéreſſer davantage les lecteurs, par la variété qu'elle jette dans le plan de l'Ouvrage qu'elle agrandit, & dont elle augmente l'importance, & par cela même l'utilité. L'Auteur a cru devoir annoncer au Public cette hiſtoire, dans l'eſpérance où il eſt que les Savans voudront bien lui com-

muniquer leurs lumieres qui contribueront à donner une plus grande perfection à ſon Ouvrage. Ils peuvent être perſuadés, qu'il ſe fera un vrai plaiſir de ſuivre leurs conſeils.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Histoire de Simonide & du Siécle où il a vécu, avec des éclaircissemens chronologiques* ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 10 Avril 1754.

GIBERT.

Le Privilége & l'enregistrement se trouvent à la fin de la Médecine Expérimentale, &c.

ERRATA.

PAge 10. ligne 21. peut-erre, *lisez*. peut-être. Pag. 13. lig. 4. ne déferent pas l'autorité, *lis.* à. Pag. 14. lig. 15. Hiéron premier Tyran de Syracuse, *lis.* premier du nom. Pag. 17. lig. 3. dattes, *lis.* dates. Pag. 21. lig. 19. un précis dans la suite, *lis*. de la suite. Pag. 22. lig. 19. ces, *lis.* ses. Pag. 26. lig. 17. Merminades, *lis*. Mermnades. Pag. 30. lig. 18. conserve, *lis.* conservée. Pag. 63. lig. 24. à l'un & l'autre, *lis.* à l'un & à l'autre. P. 88. l. 11. à l'éclaircir, *lis.* l'éclairer. Pag. 90. lig. 13. & qu'il n'y sçauroit rien comprendre, *lis.* qui n'y sçauroit rien &c. Pag. 108. lig. 18. Poëme, *lis.* Poëmes. Pag. 126. lig. 2. ortographe, *lis.* Autographe. Pag. 129. lig. 25. ar, *lis.* art. Pag. 134. lig. 1. en citation Phaladir, *lis.* Phalarid. Pag. 138. renonçant au

projet du voyage qu'il alloit entreprendre. Il apprit, *substituez une virgule au point*, & *lis.* il apprit &c. Pag. 139. lig. 4. le, *lis.* ce. Pag. 144. lig. 19. à l'un & l'autre, *lis.* à l'un & à l'autre. Pag. 163. lig. 14. l'expédition de Xerxès dans la Grèce, *lis.* contre la Grèce. Pag. 211. lig. 28. *effacez* le point qui se trouve après *cette ibid.* à l'avant derniere ligne avantute, *lis.* avanture Pag. 213. lig. 26. *lis.* été. Pag. 215. lig. 14. Aschyle, *lis.* Æschyle Pag. 219. lig. 3. Alexandre, *lis.* Cléandre. Pag. 224. lig. la 6. lettre numetale, *lis.* numérale. Pag. 234. lig. 1. Aristotel, *effacez* l. *ibid.* lig. 23. vivement affligés, *lis.* attaqués. Pag. 246. lig. 3. à qui on les attribuent, *lis.* attribue. Pag. 247. lig. 11. à s'éclaircir, *lis.* s'éclairer. Pag. 250. lig. 5. des dattes, *lis.* dates. Pag. 254. lig. 6. en citation Μαμμαια, *lis.* ἐ Μαμμαίας. Pag. 272. lig. 3. en citation Αμοργοε, *lis.* Αμοργος.

.Pag. 279. lig. 21. la premiere, *lis.* le premier Pag. 294. lig. 8. en citation LXXXVI, *lis.* CLXXXVI. Pag. 300. lig. 10. qu'on nous ait procuré, *lis.* procurée. Pag. 316. lig. en citation, 6793 *effacez* le 6. Pag. 317. lig. 17. ou Zaratus, *lis.* Zaras. Pag. 322. lig. 5. en citation LXXXII. *lis.* XCII. Pag. 331. lig. 10. 212. *lis.* 312. Pag. 332. lig. 11. de Ptolomée Soler, *effacez* le de, & *lis.* Soter.

